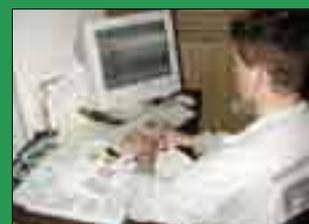




«Coûts de production: un défi pour
la politique et la pratique –
Rapport de situation 2005»



«Coûts de production: un défi pour
la politique et la pratique –
Rapport de situation 2005»





Sommaire

4

Avant-propos	6
Résumé	7
Conception photographique	8

Partie A: Situation de la production et du marché en 2005

A1 La production agricole en 2005	12
Figure 1: Volume des précipitations des 21 et 22 août 2005	12
Figure 2: Evolution de la valeur nominale des prix des vaches, des veaux, des taureaux et des porcs	14
Figure 3: Evolution de la valeur nominale des veaux et du lait commercialisé	16
Figure 4: Evolution de la valeur nominale des prix à la production	18
A2 Compte général de l'agriculture	19
Figure 5: Evolution des rubriques sélectionnés des comptes économiques de l'agriculture	19
Tableau 1: Comptes économiques de l'agriculture (1990 – 2005)	22

Partie B: La question ardue de la rentabilité; la situation critique des exploitations

B1 Situation économique des exploitations	26
Figure 6: Classement schématique des différents indicateurs du revenu	26
Tableau 2: Indicateurs agricoles du revenu en 2004	27
Figure 7: Evolution du revenu annuel du travail par UMOF et du salaire comparable	28
Figure 8: Part du revenu agricole en pour-cents du revenu total (1997 – 2003)	29
B2 Structure et évolution des coûts	29
Figure 9: Classement schématique des centres de coût	30
Tableau 3: Structure de divers centres de coût	31
Figure 10: Evolution de divers centres de coût (1997 – 2004)	32
B3 Evolution des indicateurs de rendement des divers types d'exploitations	31
Figure 11: Evolution des facteurs de production (1997 – 2003)	33
Figure 12: Rentabilité des facteurs de production différenciée en fonction des régions et du type d'exploitation	34
Tableau 4: Pourcentage et taille des exploitations en hectares	35
B4 Résumé et conclusions	34



Partie C: L'agriculture paie ses consommations intermédiaires très cher

C1 Survol		41
Tableau	5: Consommations intermédiaires de l'agriculture suisse.	40
Figure	13: Evolution des prix de certaines consommations intermédiaires (1990 – 2004).	41
C2 Comparaison des consommations intermédiaires à l'échelon européen		42
Tableau	6: Niveau et évolution des prix depuis 2000 en Suisse et dans l'UE.	42
Figure	14: Indice du niveau des prix du logement en Suisse en comparaison avec des pays de l'UE.	44
Figure	15: Indice du niveau des prix des consommations intermédiaires agricoles en Suisse en comparaison avec des pays de l'UE.	45
Figure	16 – 19: Evolution des coûts pour la production végétale.	46
Tableau	7: Consommation d'engrais du commerce par l'agriculture.	47
Figure	20 – 24: Evolution des coûts pour la production animale et pour l'infrastructure.	48
C3 Les divers marchés d'approvisionnement de l'agriculture		49
Tableau	8: Consommation de pesticides par substance active.	51
Tableau	9: Médicaments vétérinaires par catégorie de vente.	52
C4 Résumé et conclusions		56

Partie D: Annexes

Annexe 1: Définition des indicateurs		60
Annexe 2: Parenthèse statistique à propos de la distribution des données		61
Figure	25: Diagrammes de distribution.	61
Tableau	10: Statistique descriptive de l'indicateur des coûts totaux.	62
Annexe 3: Pourcentage des exploitations affichant une productivité des facteurs supérieure à 1		63
Annexe 4: Remarques d'ordre méthodiques concernant la partie C		65
Tableau	11: Chiffres clés d'un certain nombre de pays.	65
Annexe 5: Importations d'engrais		66
Annexe 6: Concentrés disponibles		67
Annexe 7: Consommation de carburants et de lubrifiants par l'agriculture suisse		67
Annexe 8: Structure du marché des machines agricoles		68

Impressum

Collaboration au rapport de situation	70
--	-----------



Avant-propos

6

Le présent rapport de situation n'est pas uniquement tourné vers le passé. Il revient certes sur l'année agricole écoulée et sur la situation des exploitations ces dernières années. Mais il met surtout l'accent sur l'un des enjeux majeurs, aujourd'hui et demain: le niveau très élevé des coûts de production, dont les causes ne sont pas uniquement internes. En effet, les paysans suisses dépensent environ 6 milliards de francs chaque année en bâtiments, machines, appareils, engrais, produits phytosanitaires, fourrages, etc. Soit environ 1,4 milliard de plus que ce qu'ils paieraient dans les pays voisins. Le problème n'est en soi pas nouveau, mais il ne cesse de s'aggraver. Premièrement, parce que la demande de produits suisses aux prix de l'UE ne cesse de s'amplifier. Deuxièmement, parce que les familles paysannes gagnent toujours moins. Or, si les prix à la production baissent, les coûts devraient suivre le mouvement. Par rapport au travail fourni, la plupart du temps nettement supérieur à la moyenne, les paysans suisses doivent se contenter de salaires ridicules.

L'évolution politique ne nous permet cependant pas d'espérer une baisse de la pression sur les prix ces prochaines années, bien au contraire. Les accords de l'OMC et le projet de PA 2011 vont encore réduire les gains tirés de la production. Les négociations de l'OMC sont lourdes de menaces. Les grands pays exportateurs agricoles exercent une pression énorme, surtout dans le domaine de l'accès au marché. Selon l'issue des négociations, la perte de recettes pourrait excéder 3 milliards de francs pour l'agriculture suisse. L'accord de libre échange avec les Etats-Unis dont il est actuellement question, vise à réduire la protection douanière. Viennent s'y ajouter des éléments non tarifaires: importation d'œufs en batterie, de viande aux hormones ou d'OGM sans déclaration.

Les perspectives offertes par la politique agricole suisse ne sont pas meilleures. Les propositions de la PA 2011 sont décevantes et ne répondent pas aux attentes. La diminution de l'enveloppe financière globale est inacceptable et la transformation du soutien du marché en paiements directs réduira l'efficacité au sein de la chaîne de valeur. Point particulièrement décevant: le problème des coûts de production est négligé. La PA 2011 ne tient ainsi aucun compte de la demande des milieux paysans d'autoriser les importations parallèles. Pourtant, il est illusoire d'attendre de l'agriculture des aliments moins chers si on ne lui permet pas de produire à un meilleur coût! Le présent rapport de situation souhaite mettre en évidence les problèmes de certains marchés des consommations intermédiaires et montrer quelles sont les solutions possibles. Nous renvoyons la balle aux autorités et au gouvernement, car il est grand temps qu'il se passe quelque chose!

Hansjörg Walter
Président
Union suisse des paysans

Jacques Bourgeois
Directeur
Union suisse des paysans



Résumé

Comme à l'accoutumée, le présent rapport de situation est divisé en trois parties. La partie A présente une rétrospective de l'année agricole 2005, ainsi que les événements spéciaux, alors que la partie B est consacrée à la difficile situation économique des exploitations. La partie C, la plus fournie, présente une analyse détaillée du problème des coûts des consommations intermédiaires.

Les précipitations diluviennes qui se sont abattues sur la Suisse à la fin août 2005, parfois dévastatrices, resteront dans les annales. De nombreuses exploitations ont été touchées dans l'Oberland bernois et en Suisse centrale. Nos sections cantonales ont organisé des bourses d'échange de fourrage. Exception faite de la baisse des prix du lait, de 1,5 à 2,5 centimes par litre, le 1er mai, et de l'effondrement des prix du porc à la fin octobre, 2005 a été une année moyenne à bonne, tant pour la production végétale que pour la production animale.

La situation des revenus s'est légèrement améliorée ces trois dernières années. Le revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale a augmenté à 36'700.– francs. Sur quatre exploitations sur cinq, les membres de la famille gagneraient néanmoins nettement plus s'ils travaillaient à l'extérieur, le salaire annuel moyen dans les autres secteurs économiques s'élevant à 66'500.– francs. Idem pour l'argent investi dans l'exploitation, qui rapporte sensiblement moins que dans les autres secteurs. Les revenus de nombreuses exploitations étant insuffisants, bien des familles paysannes sont obligées d'entamer leur capital. Une analyse détaillée des coûts montre que ceux-ci n'ont globalement pas beaucoup changé. En revanche, un transfert a eu lieu au sein des centres de coûts. Ces der-

nières années, les coûts calculés ont baissé, les membres de la famille travaillant de moins en moins sur l'exploitation. De l'autre côté, les charges réelles (bâtiments et machines notamment) ont constamment augmenté. Ce changement s'explique par le remplacement de la main-d'œuvre familiale par des machines, une tendance qu'on observe notamment dans les branches de production relativement extensive, telles la garde des vaches allaitantes ou les grandes cultures. Dans les branches de production intensive, comme la production laitière, la pression à la baisse sur les frais de main-d'œuvre reste très forte. Il s'agit d'un grand défi pour de nombreuses exploitations. A ce propos, l'augmentation des charges réelles constitue un facteur déterminant. Il est donc urgent de faire baisser les coûts des consommations intermédiaires du secteur agricole.

Le problème des prix élevés des consommations intermédiaires constitue le thème principal du présent rapport. Bien que les paysans vendent leurs produits de moins en moins cher, ils doivent dépenser de plus en plus pour les agents de production. La différence entre le revenu et les coûts va croissant. Notons que les marchés de la consommation intermédiaire sont très différents les uns des autres. Si sur certains marchés, les paysans ne sont que des clients comme les autres, sur d'autres, ils sont les seuls clients ou presque. Nous pensons ici aux marchés des semences et plants, des engrais, des produits d'amendement du sol, des produits phytosanitaires et antiparasitaires, des aliments fourragers, des médicaments vétérinaires et des machines agricoles. Les possibilités d'améliorer la situation varient d'un marché à l'autre. Le niveau des prix en Suisse dépassant au moins de 30% celui des pays voisins, nos

paysans payent chaque année environ 1,4 milliard de francs de plus que leurs collègues étrangers pour des prestations comparables. Le phénomène est responsable des coûts de production élevés. Avec la libéralisation accrue des marchés agricoles dans le contexte de la politique agricole, des accords de l'OMC ou d'accords de libre échange, la pression sur les prix des produits agricoles augmentera encore sensiblement. Les prix se rapprocheront de plus en plus de ceux de l'Union européenne. Par conséquent, le prix des consommations intermédiaires doit également se rapprocher du niveau européen. Parmi les mesures nécessaires pour y arriver, citons l'autorisation des importations parallèles, notamment pour les produits phytosanitaires et les médicaments vétérinaires, l'harmonisation des prescriptions techniques, la simplification des procédures d'homologation, l'augmentation de la transparence au niveau des prix, l'encouragement de la concurrence sur les marchés des consommations intermédiaires et le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée aux exploitations qui ne sont pas soumises à la TVA.



Conception photographique

8

En feuilletant cette publication, vous ne manquerez pas de remarquer les nombreuses illustrations montrant des tracteurs, machines et outils techniques. Ce n'est pas un hasard. Cette année, le rapport est en effet axé sur le problème des prix élevés des consommations intermédiaires. Qu'est-ce que c'est? Il s'agit des agents dont le paysan a besoin pour pouvoir produire, soit les bâtiments (étables, bâtiments ruraux, silos, réservoirs à lisier, serres, etc.), les machines et les outils (tracteurs, outils de préparation du sol, semoirs, distributeurs d'engrais, machines à traire, etc.), les fourrages, les engrais, les produits phytosanitaires, les médicaments vétérinaires, les semences et les plants, mais aussi l'énergie électrique, les combustibles et les carburants.

L'ordre de présentation des illustrations reflète le cycle de végétation: la partie A correspond au printemps, la partie B à l'été, la partie C à l'automne et, enfin, la partie D à l'hiver. Les illustrations proviennent de diverses sources et ont été mises aimablement à notre disposition.

PARTIE A Printemps



PARTIE B Eté



PARTIE C Automne



PARTIE D Hiver







Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





Partie A: Situation de la production et du marché en 2005

12

L'évolution turbulente du temps en 2005 restera dans la mémoire de nombre de Suisses. A la différence de 2003, année marquée par la sécheresse la plus extrême depuis plus de 100 ans, 2005 a connu des intempéries et des pluies diluviennes vers la fin du mois d'août. Près de mille exploitations agricoles, principalement situées en Suisse centrale et dans l'Oberland bernois, en ont été durement touchées. Les dégâts parfois très graves qu'elles ont causés n'ont cependant eu qu'une influence minime sur la production agricole globale. En raison de la baisse des prix enregistrée sur la plupart des marchés, la valeur de la production agricole a reculé à 9'995 millions de francs, soit de

5,6% par rapport à l'année 2004, qui peut être qualifiée de bonne. De 1995 à 2005, la valeur corrigée en fonction du pouvoir d'achat a ainsi baissé de 42%. La modification du régime des importations de viande de transformation a mis fin à une période de stabilité de 18 mois et provoqué l'effondrement du prix de cette viande durant le deuxième semestre 2005. Le revenu net des entreprises de l'ensemble du secteur agricole a lui aussi reculé et s'inscrit en 2005 à 2'776 millions de francs.

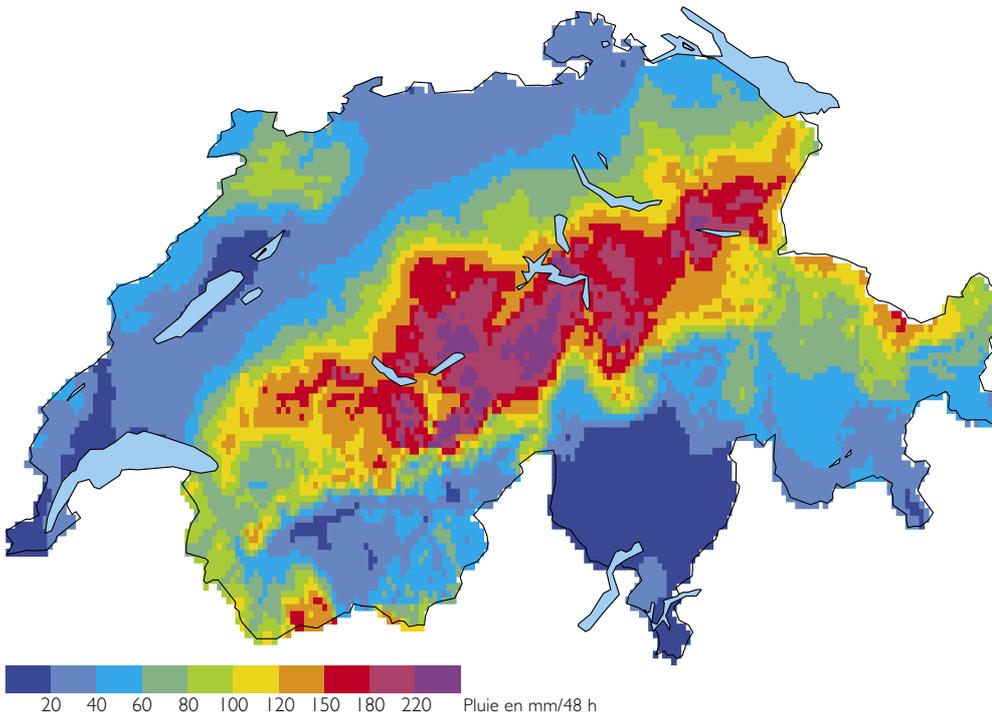
AI LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2005

2005, année des grandes intempéries

Dans l'ensemble, les conditions météorologiques de l'année 2005 ont été dans la moyenne. Pourtant, les pluies diluviennes qui se sont abattues en fin août sur la Suisse centrale, l'Oberland bernois et certaines parties de Suisse orientale ainsi que sur les Grisons, provoquant des inondations et de nombreux glissements de terrain, marqueront durement les mémoires (**fig. 1**). Après les températures relativement clémentes de décembre et de janvier, l'hiver s'est durablement réinstallé et le mois de février a été très froid (moins 2°C par rapport à la moyenne pluriannuelle). Dès la mi-mars, la Suisse a connu une saute de température et un climat très printanier; si bien qu'à Bâle Campagne, les cerisiers étaient déjà en fleur en début avril. Le temps d'avril a été très changeant, soleil et chaleur alternant avec la neige et la grêle, puis des températures estivales en fin de mois. Mai a été plus chaud que d'habitude, mais trop sec au sud du pays. La bise de la première quinzaine de juin a provoqué un retour du froid, marqué çà et là de gelées locales. Mais dès le milieu du mois, la température a rapidement grimpé à des valeurs très estivales avec, en corollaire, de premiers et violents orages et surtout, le 29 juin, une grêle dévastatrice. Le premier tiers du mois de juillet a été pluvieux et triste. Dès le milieu du mois, nous avons subi de violents orages, notamment le 18 juillet, jour où un nuage de grêle particulièrement meurtrier a détruit près de 500 hectares de vignes dans le Lavaux et sur la Riviera vaudoise. Le mois d'août a enfin apporté la pluie longuement espérée par beaucoup. De l'Oberland bernois à la Suisse centrale et

Figure 1: Les fortes pluies des 21 et 22 août ont surtout frappé la Suisse centrale.

Volume des précipitations sur 48 heures, source: MétéoSuisse; couleurs USP.





jusqu'en Suisse orientale, il est tombé plus de 100 litres de pluie par mètre carré les 21 et 22 août. En Suisse centrale, on en a même mesuré jusqu'à 210 litres en 48 heures (**fig. 1**). Le sol n'ayant pu absorber toute cette eau, les rivières et les lacs ont vu leur niveau monter et déborder, alors que de nombreux terrains en pente, déstabilisés, ont été le théâtre de glissements de terrain dont certains ont atteint les agglomérations, provoquant 7 morts et des dégâts d'infrastructures et de bâtiments estimés à 2,7 milliards de francs. La section argovienne de l'USP, celles de Suisse centrale et la LOBAG¹ ont organisé une bourse des fourrages pour venir en aide aux paysans victimes de dommages et prouvé que la solidarité paysanne n'est pas un vain mot. Comme elle l'avait déjà fait durant la sécheresse de l'été 2003, l'armée, avec l'appui de l'Aide suisse aux montagnards, a assuré l'essentiel des transports.

Mais ces fortes pluies n'ont pas frappé toutes les régions, bien au contraire: le bassin lémanique, le Tessin et la Haute Engadine n'ont enregistré durant cette période que des précipitations insuffisantes, parfois 50% sous la normale.

Pénurie de fourrages en Suisse occidentale et méridionale

Dans la plupart des régions de Suisse, la récolte de fourrages a été excellente, en qualité comme en quantité. Cependant, les cantons romands du pied du Jura ont souffert en juin de la sécheresse. La Basse Engadine et les vallées méridionales des Grisons subissaient quant à elles de la troisième sécheresse estivale consécutive, et la récolte de fourrage y

a donc été faible. Sur les pâturages des Alpes par contre, l'herbe a poussé en abondance, si bien qu'à l'automne, le bétail est redescendu bien nourri vers les vallées.

Céréales: baisse du volume de production et des prix

Bien que le secteur céréalier ait recommandé aux producteurs de privilégier les céréales fourragères, la surface de céréales panifiables a augmenté de près de 3'000 hectares par rapport à 2004, ce qui est considérable, mais surtout à mettre au compte de la progression des cultures de «blé fourrager». Les surfaces de céréales fourragères (sans blé fourrager) n'ont par contre augmenté que d'environ 300 hectares. Pourtant, la récolte de céréales panifiables n'a atteint que 492'000 tonnes, soit 9% de moins que l'année précédente, ce qui est dû à la baisse du rendement à l'hectare. Il y a eu peu de germination sur pied; les teneurs en protéines sont élevées, mais les poids à l'hectolitre sont assez faibles, si bien que des déclassés considérables ont dû être ordonnés en direction du secteur fourrager dans certaines régions. La réduction moyenne de 3.– francs par 100 kilos des prix-seuils décidée par le Conseil fédéral avait déjà influencé les prix auparavant. Par la suite, les prix indicatifs des céréales panifiables des classes Top à II ont été baissés de 2.– à 4.– francs. Seule la classe III a subi une baisse plus faible, car la production indigène y est nettement inférieure aux besoins. S'agissant des céréales fourragères, leur augmentation de surface de culture est essentiellement à porter au compte du maïs grain. Le triticale a par contre reculé, car il ne peut être utilisé que dans certains secteurs précis (p. ex. production de volaille). La récolte totale de céréales fourragères devrait avoisiner 503'000 tonnes. Les prix du triticale ont reculé de 4.– francs, ceux

de l'orge et du maïs grain de 3.– francs et celui du blé fourrager de 2.50 francs.

Demande de colza couverte de justesse

Pour la récolte 2005, la Fédération suisse des producteurs de céréales a attribué aux producteurs intéressés la culture et la livraison de 54'000 tonnes de colza, de 19'000 tonnes de tournesol et de 3'600 tonnes de soja. En début de saison, on craignait qu'en raison de considérables dommages dus au gel, le volume de colza ne pourrait pas être atteint. En fin de compte, les livraisons pour la fabrication d'huile ont tout de même atteint de justesse les 54'000 tonnes attendues, tandis que les livraisons pour la fabrication de biodiesel ont atteint 3'000 tonnes. Il a été récolté environ 17'000 tonnes de graines de tournesol et 5'000 tonnes de soja.

Nouveau recul de la surface de pommes de terre

Après deux années décevantes dues aux chaleurs de l'été 2003 et à l'humidité de la saison 2004, la mise en culture du printemps 2005 a diminué d'environ 500 hectares. Si le rendement moyen a été inférieur à celui de l'année précédente, il est néanmoins resté supérieur à la moyenne pluriannuelle. La qualité a généralement été bonne, mais les conditions météorologiques ont eu un impact négatif sur la qualité, notamment concernant la teneur en fécule (surtout les pommes de terre pour chips et pour frites). En moyenne, les prix se situent au niveau de l'année précédente, les baisses de prix sur certaines variétés étant plus ou moins compensées par des augmentations sur d'autres variétés.

Dans la période précédant la campagne de récolte des betteraves sucrières, on s'atten-

¹ Landwirtschaftliche Organisation Bern und angrenzende Gebiete





dait à une récolte susceptible de battre le record de l'année 2000. Cependant, la teneur en sucre n'atteindra vraisemblablement pas tout à fait la valeur moyenne des années précédentes.

Pression sur les prix des légumes

Le froid persistant du début du mois de mars a empêché les maraîchers de planter leurs plantons en temps utile, ce qui a retardé le démarrage de la saison de nombreuses salades et autres légumes. Mais durant les trois mois suivants aussi, les quantités de l'année précédente n'ont pas pu être atteintes. Les chaleurs durant la deuxième quinzaine de juin ont provoqué de considérables pertes en légumes de transformation, surtout de

petits pois. Les légumes de garde enregistrent des valeurs d'entrepôt moyennes. L'intrusion annoncée de distributeurs à prix cassés sur le marché du commerce de détail a entraîné une forte pression sur les prix des légumes frais.

La récolte de cerises gâchée par la pluie

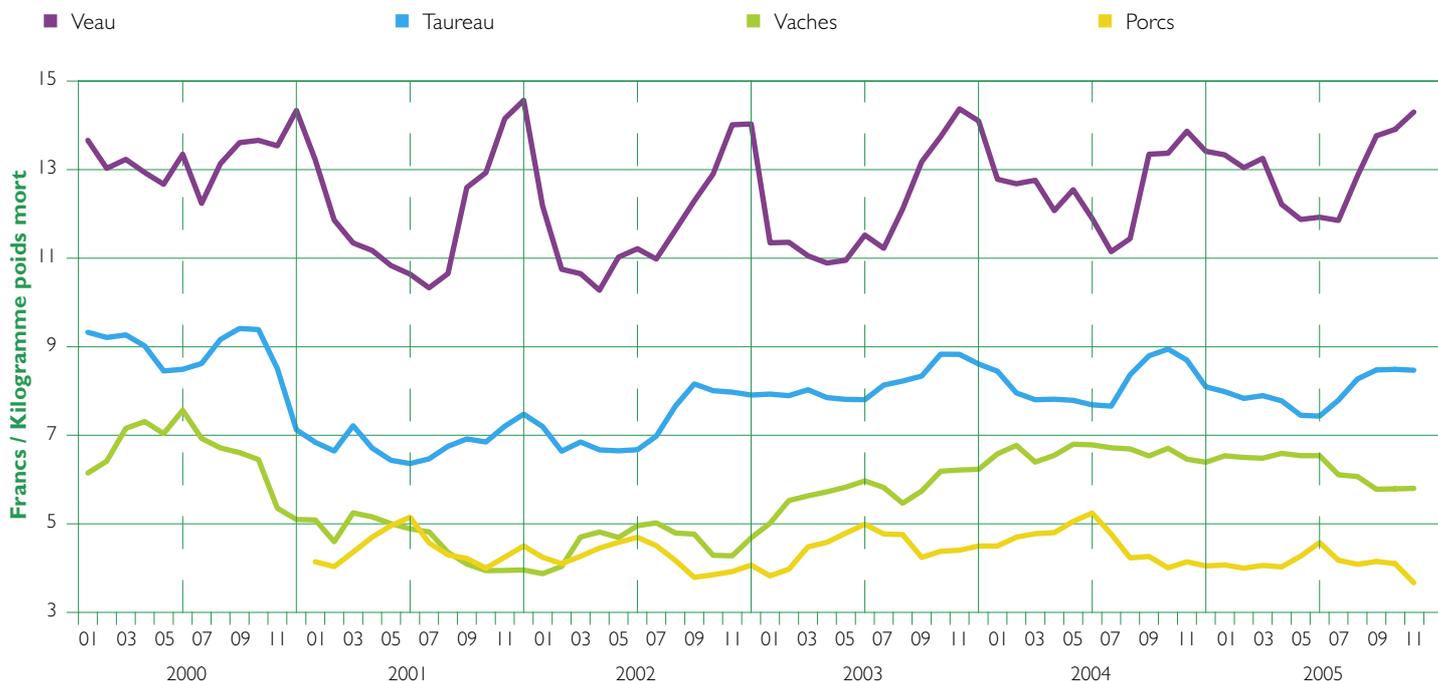
Les pronostics de récolte pour les cerises étaient réjouissants et nettement supérieurs à ceux de l'année précédente. Cependant, des pluies répétées et persistantes se sont abattues peu avant le gros de la récolte de cerises de table, les faisant gonfler et éclater; ce qui a parfois provoqué d'importantes pertes.

La bonne récolte de pommes de table, légèrement supérieure à la moyenne, a dépassé celle de l'année précédente de près de 4%. Les progressions les plus marquées concernent les variétés Braeburn et Gala. Comme l'année précédente, la récolte de poires de table a été excellente, ce qui est dû à l'arrivée à maturité de nouvelles plantations. Changement complet de décor avec les fruits à cidre: la récolte attendue est inférieure d'un tiers environ à la moyenne pluriannuelle.

Raisins: maîtrise de la quantité

Relativement chaude et sèche, l'année 2005 a réduit la pression des maladies (mildiou) et donc favorisé la vigne. Ayant réduit le nombre de grappes en juillet et en août, les

Figure 2: Une chute marquante des prix de la viande de transformation (vaches) a caractérisé le deuxième semestre 2005, par suite de la modification du régime des importations. Cette baisse a fait suite à 18 mois de prix stables à bon niveau. Evolution de la valeur nominale des prix des vaches, des veaux et des taureaux (animaux T3) franco abattoir, ainsi que des prix des porcs départ ferme; source: USP.





vignerons «maîtrisaient» la quantité, la récolte atteignant 1,15 millions d'hectolitres. Dans les régions les plus précoces, le début de la vendange s'est fait dès le 20 septembre. Le millésime devrait se montrer excellent et être proche en qualité de celui de l'année 2000.

Baisse des prix du bétail d'égal

En hiver 2005, les prix des taureaux étaient inférieurs de 2% à ceux de l'hiver 2004. C'est l'écoulement des quartiers arrière qui était le plus problématique. L'augmentation de l'offre d'animaux de label a renforcé la pression sur les prix des animaux AQ Viande Suisse² malgré un nombre d'abattages légèrement plus faible qu'en 2004. Le marché des génisses était par contre équilibré et les prix y étaient en moyenne supérieurs à ceux des taureaux. Si des promotions sur le front de vente ont à peu près réussi à stabiliser les prix, elles n'ont cependant pas réussi à remettre le marché du bétail d'égal d'aplomb. Bien que jusqu'à fin avril, l'offre ait été plus faible que l'année passée, l'écoulement des quartiers avant et des animaux a été très problématique. Les prix des taureaux étant encore un recul de 4,3% en mai, il a été décidé d'organiser des actions de déclassement des quartiers avant de bétail d'égal afin d'empêcher l'érosion des prix de se poursuivre. C'est en juin que les prix ont atteint leur point le plus bas, avec 7.43 francs par kilo de poids mort pour les taureaux (MT T3) et 7.56 francs pour les génisses (RGT3) (**fig. 2**). La campagne d'abaissement du prix organisée par Proviande a porté ses fruits et permis de réduire les excédents. L'été froid et humide a animé la demande de

viande bovine. Dès le mois de juillet, les prix ont constamment augmenté, mais ils n'ont cependant pas atteint le niveau de 2004. En septembre, le prix des taureaux avait atteint 8.49 francs par kilo PM et celui des génisses 8.48 francs. Comme d'habitude en automne, on note une baisse de prix en octobre. Elle a été de 14 centimes pour les génisses et de 2 centimes pour les taureaux. En moyenne, les prix des taureaux sont restés en retrait de 2,3%, et ceux des génisses de 1,2%, par rapport à 2004, cela même si en 2005, l'offre de bétail d'égal est restée inférieure de 4,6% à celle de l'année précédente.

La faiblesse relative de l'offre et l'excellente demande de morceaux nobles a provoqué une hausse des importations de ceux-ci. Durant les trois premiers mois de l'année, les importations d'aloiaux et de High Quality Beef ont dépassé de 8,3% les valeurs de l'année précédente. En avril, elles ont même augmenté de 53% par rapport à avril 2004. Par la suite, elles ont diminué, mais sont dans l'ensemble restées entre 1,5% et 4,3% supérieures à celles de 2004. En juillet, nouvelle ascension, les importations dépassant de 30,6% celles de juillet 2004, et ascension plus forte encore en août, avec 45,5%. A fin octobre, on enregistrait l'importation de 375 tonnes d'aloiaux et de High Quality Beef de plus qu'en 2004.

Vaches: bonne demande mais prix bas

Du fait du recul du cheptel de vaches laitières, l'offre de vaches de boucherie est restée faible durant toute l'année. Durant l'hiver, les abattages de vaches ont régressé de 8,5%. La demande de viande de transformation était pourtant bonne. Malgré cela, les prix ont stagné autour de 6.50 francs par kilo

de poids mort. En avril, les prix ont passé à 6.59 francs, pour redescendre à 6.54 francs en mai et en juin (**fig. 2**). Malgré la fermeté de l'offre et contrairement aux lois normales du marché, le prix des vaches a baissé de 40 centimes par kilo de poids mort, ce qui est dû à la modification du régime des importations³. Les acheteurs continuant à faire pression sur les prix, celui des vaches n'a pas cessé de baisser, cela même si la viande de transformation était en fait recherchée. En octobre, les vaches s'achetaient 5.80 francs le kilo de poids mort, soit 13,5% en dessous du prix de septembre 2004 (**fig. 2**). Et à l'automne, tant le prix que l'offre de vaches de réforme étaient de 4% inférieurs à ceux de l'automne précédent.

Par comparaison avec l'année précédente, on avait importé fin octobre mensuellement 63 tonnes de viande de transformation de plus. Notamment durant les mois de février, mars et avril, entre 286 et 333 tonnes de viande de transformation ont été importées au titre du contingent tarifaire zéro.

Veaux: amélioration des prix

Pendant les trois premiers mois de l'année, le prix des veaux d'égal dépassait de 3,7% le prix du premier trimestre 2004. La précocité de Pâques (27.03.05) a d'une part dynamisé la demande et d'autre part, la diminution du cheptel a entraîné une baisse de près de 10% du nombre d'abattages (**fig. 2**). En mars, le prix d'un veau d'égal de catégorie KVT3 était de 13.25 francs par kilo PM. La baisse des prix constatée en avril et en mai a justifié une campagne de stockage de viande de veau. En effet, en avril, les prix avaient baissé à 12.22 francs. La campagne de stockage terminée, les prix ont repris leur mouvement à la baisse et les veaux se sont vendus à moins de 12 francs le kilo pendant mai, juin et juillet. Afin

² Assurance Qualité Viande Suisse, comme label de la production conventionnelle

³ Augmentation de 66 à 90% de la part des contingents d'importation pouvant être acquis par voie d'enchères





d'éliminer les excédents saisonniers, une nouvelle campagne de stockage a été organisée de mi-juin à mi-juillet. En fin septembre, les stocks étaient retombés à 380 tonnes et ils seront donc entièrement éliminés en fin d'année. La situation s'étant par la suite améliorée, les prix se sont rétablis. En octobre, le prix remontait à 14,30 francs par kilo PM. Pour garantir l'approvisionnement en viande de veau et pour la première fois depuis longtemps, une première tranche de 30 tonnes de viande de veau a déjà été importée en septembre.

La **figure 2** montre les fluctuations saisonnières du prix des veaux d'égal et constate une forte chute de prix durant le premier semestre. Les fluctuations sont un peu

moindres pour les taureaux. Généralement, les prix entament un mouvement de recul en automne déjà. Les fluctuations de prix les plus faibles s'observent chez les vaches. Sur la **figure 3**, nous comparons le prix des veaux avec ceux du lait commercialisé. Les fluctuations saisonnières des deux suivent un même schéma, à savoir une baisse durant le premier semestre et une remontée durant le deuxième. Elles reflètent en gros la situation au niveau de l'offre. La chute du prix du lait débute environ deux mois avant celle du prix des veaux d'égal.

Augmentation du prix des veaux maigres

Par rapport à 2004, les veaux de catégorie AA se sont appréciés durant les trois pre-

miers mois de 2005: de 15,8% pour les veaux mâles et de 22,8% pour les veaux femelles. Comme le marché des veaux d'égal, celui des veaux maigres est influencé par la baisse du cheptel de vaches et la raréfaction de l'offre qui en découle. En mai, les prix des veaux AA mâles (AA m) ont baissé à 10,82 francs, les veaux AA femelles (AA w) glissant à 8,63 francs par kilo de poids vif. Les prix se sont repris par la suite, fluctuant entre 11,14 francs et 11,41 francs durant tout l'été pour la catégorie AA m et entre 9.– francs et 9,55 francs pour la catégorie AA w. Durant le premier semestre, le marché a été placé sous le signe de la faiblesse de l'offre et de prix relativement élevés. Jusqu'à fin octobre, les veaux AA m dépassaient de 7,9% ceux de l'année précédente, les veaux AA w étant négociés

Figure 3: Les fluctuations saisonnières du prix des veaux d'égal suivent une même courbe que les fluctuations de prix du lait commercialisé. Evolution de la valeur nominale du prix des veaux d'égal et du lait commercialisé. Source: USP et OFAG.





à 12,6% au-dessus des prix de 2004. Comme c'est le cas normalement, les prix des veaux maigres ont légèrement baissé au cours de l'automne.

La hausse de prix des veaux maigres, associée à la baisse des prix des taureaux, a conduit à une réduction de la marge des engraisseurs. Si le rapport de prix veaux maigres / taureaux était encore de 25,8% en 2003, il a grimpé à 27,4% en 2004 et à 31,2% en 2005 (état: septembre 2005).

Porcs: des prix relativement faibles

Durant les premiers mois de l'année 2005, le marché du porc était placé à l'enseigne de la baisse de la demande de viande de label. La précocité des fêtes de Pâques a influé négativement sur la consommation de viande de porc. De janvier à avril, on n'a abattu que 0,7% plus de porcs que de janvier à avril 2004, cela même si le prix du porc, 4.04 francs le kilo PM, était de 13,9% inférieur à celui de l'année précédente (**fig. 2**). Les excédents de l'offre ont pu être éliminés avant Pâques encore, ce qui a permis de rétablir l'équilibre du marché. Toutefois, les prix sont restés constants jusqu'en fin avril et ne se sont raffermiss qu'en mai. En juin, ils ont grimpé à 4.58 francs par kilo PM malgré une progression de 8% de l'offre. Les vacances et un temps maussade ont entraîné une nouvelle érosion de la demande et par conséquent des prix durant l'été. En septembre, les prix s'inscrivaient à 4.15 francs par kilo PM, mais ils ont atteint un minimum historique de 3.67 francs en octobre. En raison de la faiblesse de la demande, il a été moins importé de viande de porc. De janvier à fin octobre, les

importations ont en moyenne été inférieures de 215 tonnes par mois aux importations de l'année précédente.

Le marché des porcelets

La faiblesse des prix sur le marché des porcs a évidemment influé sur les prix du marché des porcelets, si bien que dans l'ensemble des quatre premiers mois de l'année, ils se situaient 11,0% en dessous des prix de l'année précédente. Par la suite, le marché a de nouveau été dominé par la demande, ce qui a entraîné une progression des prix. Le maximum était atteint en mars, avec 8.30 francs par kilo de poids vif, ce qui était encore inférieur de 11,9% aux prix de l'année précédente. Le marché des porcelets étant caractérisé par un excédent de l'offre au printemps et en été, les prix ont subi une érosion continue. En octobre, le prix des porcelets SSP-A s'inscrivait à 4.19 francs, soit 36% de moins qu'en octobre 2004. La faiblesse des prix des porcs de boucherie durant l'automne ont influé négativement sur ceux des porcelets.

Moins d'agneaux abattus

De janvier à mars, le prix des agneaux est resté en moyenne 14,0% au-dessus du prix de l'année précédente. Le marché était demandeur, car l'offre était de 16,6% inférieure à celle de l'année précédente et Pâques précoce. Comme d'habitude, l'offre a été faible après Pâques, si bien que le prix des agneaux LA T3 est tombé à 9.97 francs par kilo PM malgré la faiblesse de l'offre, le nombre d'agneaux abattus étant inférieur de 27,8% à celui de l'année précédente. Les prix sont remontés durant les mois suivants pour atteindre 10.73 francs par kilo PM en juin. Le changement du régime des importations a provoqué une baisse d'environ 40 centimes

par kilo PM, ce qui ne correspond pas à la réalité du marché. Bien que 13,6% moins d'agneaux aient été abattus de janvier à juillet 2005 et que la demande ait été moyenne, les prix ont constamment baissé durant tout l'été. Avec 9.85 francs, les agneaux de catégorie LA ont atteint le creux de la vague en octobre, même si ce minimum était supérieur de 3% tout juste aux prix d'octobre 2004. De janvier à fin octobre, les importations mensuelles sont restées en recul de 33 tonnes en moyenne par rapport à 2004. La hausse de prix des agneaux importés a contribué à une limitation des importations et au maintien des prix dans le pays.

Œufs

En 2004, les livraisons d'œufs du pays ont chuté de 6% par rapport à 2003. Une estimation basée sur la production mensuelle de poulettes et sur les paramètres de production déduits des comptabilités annonce pour 2005 un nouveau recul de 4%. Cette baisse marquée de la production indigène a entraîné une hausse des prix à la production de 24 centimes pièce à 26 centimes⁴.

Volaille

En raison de la suppression des prestations en faveur de la production suisse dans le domaine du contingent tarifaire, le marché de la volaille a évolué de manière désordonnée. En 2004 encore, la production indigène de poulets et de dindes avait progressé de 6,2% et atteint 58'500 tonnes. En 2005, la production indigène a connu des reculs marqués, alors que la quantité de volaille importée restait peu ou prou inchangée (environ 40'000 tonnes). Face à une consommation enregistrant un nouveau mais léger recul (-1,2%, ce qui la fait baisser à moins de 10 kilos par habitant), la part de la volaille indi-

⁴ Œufs normaux de détention au sol livrés franco ferme aux centres de collecte (état de juillet 2005)





gène a enregistré un recul marqué. Les prix à la production ont baissé de 2,2%.

Les ventes de fromage, moteur du marché du lait

En 2005, le marché suisse du lait se porte bien, surtout grâce à l'augmentation des exportations de fromage pendant près d'une année. De janvier à juillet 2005, la production fromagère a augmenté de 2,8% par rapport à la même période de l'année passée. Ce qui a été négatif par contre, c'est pour les producteurs la nouvelle baisse du prix du lait en mai de cette année. En total cumulé, la production des 7 premiers mois dépasse celle de l'année passée de 0,1%, comme l'indiquent les chiffres⁵ de TSM Fiduciaire Sàrl. La fabrication de fromage est la principale forme

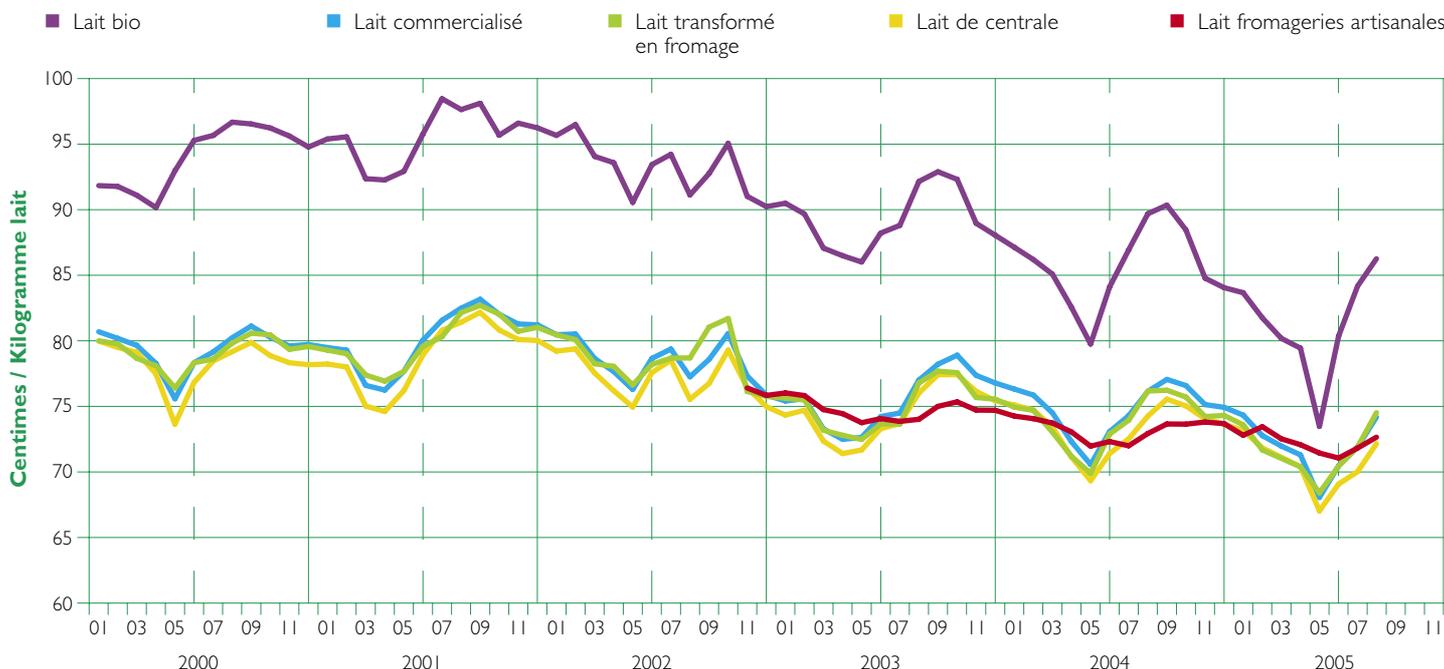
de valorisation du lait suisse. En juillet 2005, 44% de l'ensemble du lait commercialisé a été transformé en fromage, contre 41% en 2004. De janvier à fin juillet, il s'est fabriqué 97'148 tonnes de fromage dont près de 20% d'Emmentaler, 17,5% de Gruyère, 9,3% de Mozzarella, 15,2% de fromage frais, 10,1% de fromage à pâte mi-dure, 6,3% de fromage à raclette, le reste se partageant entre l'Appenzeller et d'autres fromages à pâte dure ou spécialités régionales.

Près d'un tiers du fromage fabriqué en Suisse en 2004 a été exporté. Durant les 7 premiers mois de l'année 2005, nous avons exporté 29'905 tonnes de fromage au total, ce qui correspond à une progression de 3,2% (940 tonnes). Les exportations d'Emmentaler

et de Sbrinz de fabrication traditionnelle ont continué à reculer. D'autres fromages, comme le Switzerland Swiss, un fromage à grande ouverture affiné sous film, ont progressé. A fin juillet, il s'en était exporté 880 tonnes. Grâce à la hausse des exportations de Gruyère (+240 tonnes), de fondue prête à l'emploi (+250 tonnes) et d'Appenzeller (+260 tonnes), le bilan général des exportations est positif. Durant la même période, les importations (16'800 tonnes) ont reculé d'environ 1%.

Le lait de consommation représente 13% du lait commercialisé. Depuis 2002, les ventes se sont stabilisées. Durant les 7 premiers mois de l'année, il s'en est toutefois produit 2,8% de moins, le recul le plus sensible, de près de

Figure 4: Nette baisse du prix du lait depuis 2001 et baisse encore plus forte du prix du lait bio depuis deux ans. Evolution de la valeur nominale du prix à la production; source: OFAG.





6%, se faisant sentir au niveau du lait UHT entier. Cela est vraisemblablement dû aux vacances d'été, qui ont débuté plus tôt que d'habitude. La consommation de «produit laitiers frais, glaces comestibles incluses» a connu une explosion durant les 7 premiers mois de l'année, avec une progression de 16%.

La **figure 4** montre l'évolution des prix du lait commercialisé, du lait de centrale et du lait de fromagerie ainsi que du lait bio depuis 2000. On y constate, outre les fluctuations saisonnières, la baisse de prix bien connue depuis 2002, qui affecte tous les types de lait. On remarque aussi que le prix du lait bio subit des fluctuations plus fortes depuis 2003 et que dans l'ensemble, il enregistre la baisse générale la plus forte. Enfin, on note la relative stabilité du prix du lait pratiqué par les fromageries artisanales.

A2 COMPTE GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Selon une estimation de l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2005, la **valeur de la production agricole** se monte à 9'995 millions de francs. La production animale représente 48,5% de ce chiffre. La production laitière y entre pour près de la moitié. La production végétale représente 42,0%

5 Etat fin septembre 2005

6 Toutes les comparaisons à long terme présentées dans ce chapitre concernant la période 1990 à 2005. Tous les postes concernant les prix se rapportant aux comptes économiques de l'agriculture (CEA) ont été corrigés en fonction du pouvoir d'achat à l'aide de l'indice suisse des prix à la consommation (ISPC 1990 = 100).

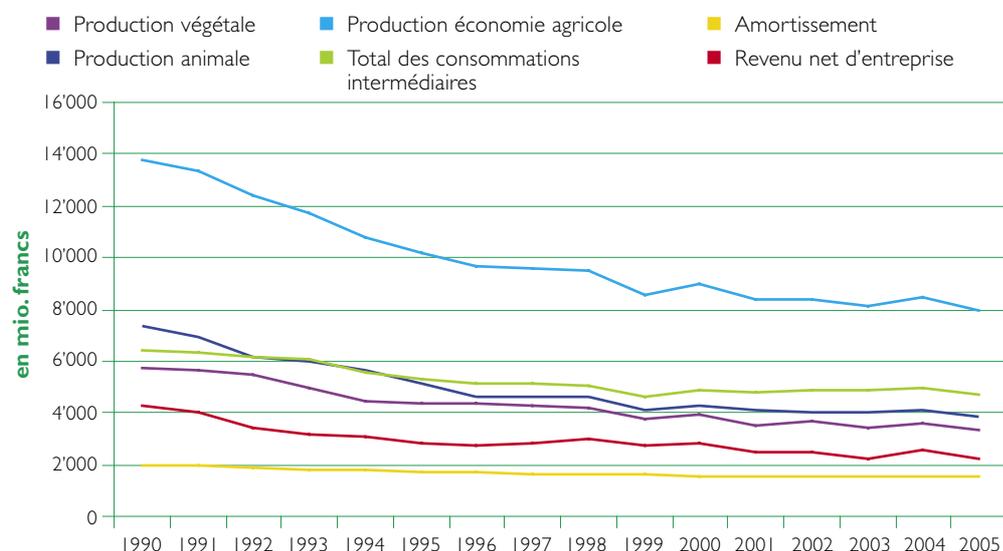
la valeur de production totale, tandis que les 9,5% restants résultent des prestations agricoles et des activités lucratives accessoires non agricoles. Par rapport à l'année précédente, on note un recul des grandes cultures. De plus, presque toutes les cultures enregistrent des baisses de prix. Malgré une évolution équilibrée des marchés du lait et du bétail de boucherie, seuls les prix des veaux ont dépassé les valeurs de l'année 2004. Le prix du lait a subi une nouvelle baisse en mai 2005. Celle-ci, conjuguée avec l'augmentation de la redevance RPLP et l'introduction des déductions de prix au titre de la participation des producteurs aux frais d'élimination des déchets de boucherie, a contribué à la baisse de la valeur de la production agricole totale de 5,6% par rapport à 2004. De 1990 à 2005, la valeur de production totale exprimée en

fonction du pouvoir d'achat a baissé en tout de 42,7%⁶, ce qui équivaut à un recul annuel moyen de 2,8% (**fig. 5 et tab. 1**).

La valeur de la **production végétale** (produits de l'horticulture inclus; total 4'202 millions de francs) est en recul de 7,1% par rapport à 2004, année relativement bonne.

La **récolte de céréales** a été qualitative-ment et quantitativement moins bonne que la bonne récolte 2004. Par rapport à cette année, le blé a présenté un poids moyen à l'hectolitre assez faible. La récolte d'orge a elle aussi été plus faible. En outre, les prix indicatifs des céréales ont une nouvelle fois été abaissés, si bien que la valeur de la récolte de céréales 2005 a été annoncée en recul de

Figure 5: A pouvoir d'achat constant, la valeur de production de l'agriculture a baissé de 14'000 à 8'000 millions de francs entre 1990 et 2005; ces 8'000 millions correspondent à 9'995 millions de francs actuels. Sélection de rubriques des comptes économiques de l'agriculture aux prix courants pondérés ISPC (base 1990=100), c.-à-d. à pouvoir d'achat constant. Chiffres arrondis, en millions de francs; source: OFS; calculs: USP.





10,6% (441 millions de francs). Cela équivaut à un recul de la valeur de la production (avec correction en fonction du pouvoir d'achat) de 69,3% au cours des 15 dernières années, soit -4,6% par an. De toutes les branches de production, c'est celle des cultures céréalières qui a connu la plus forte baisse durant cette période.

Le résultat 2005 pour les **plantes fourragères** est variable selon les régions, mais est relativement bon, comme cela a été le cas en 2004. Pour l'année 2005, la valeur de production est estimée à 1'052 millions de francs.

Grâce à l'équilibre existant entre l'offre et la demande, l'année maraîchère a été bonne et les prix ont été maintenus. Bien que les cultures de légumes de garde se soient de manière générale bien développées, la récolte 2005 d'oignons a été plus faible que la précédente, qui avait marqué un record. En 2005, la valeur de production du **secteur maraîcher et horticole** a atteint 1'225 millions de francs, soit 1,6% de moins qu'en 2004. Le recul à long terme de ce secteur est de 17,0% au total, soit -1,1% par an.

Les surfaces de culture des **pommes de terre** ont enregistré un nouveau recul et totalisent maintenant 13'039 hectares. La sécheresse, pourtant forte dans certaines régions, n'a pas affecté la récolte. Même si celle-ci a été plus faible qu'en 2004, elle reste au-dessus de la moyenne établie sur cinq ans. Les prix étant restés inchangés, la valeur de la récolte n'est estimée que **légèrement inférieure** à celle 2004. Le recul de la valeur de production est de 52,4% en tout, soit -3,5% par an.

La valeur de la production des **vins** est en partie basée sur les données relatives à l'année précédente (modification des stocks).

Les ventes de vins de 2005 subissent encore l'influence des ventes des derniers stocks du millésime 2003, quantitativement relativement faible mais qualitativement excellent. Malgré les importants dégâts de grêle dont a souffert le Lavaux, la récolte de raisin de vinification 2005 n'est que légèrement inférieure à celle de 2004. La progression de la valeur de production du vin est estimée à 2,6%. L'évolution à long terme montre un recul total de 32,2% sur 15 ans, soit -3,5% par an.

La **production animale** a enregistré une baisse de 5,4% par rapport à 2004 et sa valeur de production s'inscrit à 4'843 millions de francs. La baisse a touché aussi bien la production de bétail de rente et de boucherie (-7,7%) que celle de produits animaux (-3,1%) tels que le lait et les œufs.

Si on compare le recul de la valeur de la production végétale avec celui de la production animale, on s'aperçoit que le recul par rapport à 2004 est plus fort dans la production végétale (-7,1% contre -5,4%), mais sur le long terme, le recul annuel moyen est plus fort en production animale (-3,2% contre -2,8%).

Le **produit des prestations de l'agriculture** s'inscrit à 667 millions de francs en 2005, soit 1,7% de plus qu'en 2004. Alors que la location de contingents laitiers n'a que faiblement augmenté, les recettes tirées des prestations agricoles ont progressé plus nettement, ce qui témoigne d'une spécialisation grandissante des travaux des champs (p. ex. semis, récolte). Au cours des 15 dernières

années, la valeur des prestations agricoles a augmenté de 29,2% en tout, ce qui correspond à un rythme annuel de 1,9%.

La valeur des **activités accessoires non agricoles indissociables des activités agricoles** a grimpé à 284 millions de francs. La hausse par rapport à 2004 est donc de 3,5%. Ce résultat est essentiellement dû au volume de production de fruits à cidre, aux prestations hors agriculture telles qu'entretien des bordures de routes et du paysage, garde d'animaux en pension et Aventure sur la paille. La valeur de production de ce secteur a perdu 35,7% (-2,4% par an) au cours des 15 dernières années.

Pour l'année 2005, les dépenses concernant les **consommations intermédiaires** ont été estimées à 5'971 millions, soit 3,6% de moins qu'en 2004. Compte tenu de l'évolution du pouvoir d'achat, le coût des consommations intermédiaires a diminué de 26,2% en tout entre 1990 et 2005. Le **tableau I** montre que les coûts de l'énergie et des lubrifiants ont augmenté (+2,5%), tout comme ceux de l'entretien des machines et installations techniques (+4,6%) ainsi que des immeubles (+29,3%) ou encore ceux des prestations agricoles (+29,2%). Nous étudierons plus avant la problématique des consommations intermédiaires dans la **partie C**.

La baisse de -26,2% à long terme des dépenses pour les consommations intermédiaires n'est pas suffisante pour compenser la baisse de 42,6% de la valeur de la production du secteur agricole. Il s'ensuit une diminution de 56,9% de la **valeur ajoutée brute au prix de production**, réduite à 4'025 millions de francs en 2005. Si l'on prend



encore en compte les amortissements, ont obtenu la **valeur ajoutée nette au prix de production**. Entre 1990 et 2005, celle-ci se monte à 2'052 millions de francs en 2005, ce qui représente un recul de 70,3% depuis 1990 à pouvoir d'achat constant.

Si l'on soustrait d'autres frais de production de la valeur ajoutée nette, par exemple les salaires mais aussi les frais de fermage et les intérêts bancaires et y ajoute les versements transversaux à l'agriculture (essentiellement par les paiements directs), on obtient le **revenu net d'entreprise**. En 2005, ce revenu net se chiffre à 2'776 millions de francs en tout, ce qui représente une diminution de 13,7% par rapport à 2004 et de 48,1% à long terme, soit en moyenne 3,2% par an.





Tableau 1: La valeur de la production de l'agriculture a baissé de 5,6% entre 2004 et 2005. Comptes économiques de l'agriculture; chiffres arrondis, en millions de francs; source: OFS; calculs: USP.

Rubriques	1990	1995	2000	2005 ^a	Variation		
					1990-2005 ^b (période)	1990-2005 ^b (par année)	2004-2005 ^c (par année)
Compte de production							
Céréales	1'139	904	620	441	-69,3	-4,6	-10,6
dont: Blé, seigle	564	532	361	258	-63,8	-4,3	-11,0
Plantes industrielles	258	248	263	271	-16,8	-1,1	-10,3
dont: Oléagineux	88	83	65	86	-22,9	-1,5	-9,6
Betteraves sucrières	147	129	166	148	-19,8	-1,3	-12,0
Plantes fourragères	1'600	1'351	1'233	1'052	-47,9	-3,2	-15,2
dont: Maïs fourrager	210	165	172	115	-56,7	-3,8	-2,9
Produits maraîchers et horticoles	1'199	1'353	1'336	1'255	-17,0	-1,1	-1,6
dont: Légumes frais	381	447	468	510	6,0	0,4	-2,0
Plantes et fleurs	817	906	868	745	-27,7	-1,8	-1,3
Pommes de terre	278	242	207	167	-52,4	-3,5	-2,3
Fruits	705	606	658	565	-36,5	-2,4	-5,8
dont: Fruits frais	326	298	366	312	-24,3	-1,6	-9,6
Raisins	380	308	292	254	-47,1	-3,1	-0,7
Vins	505	352	425	431	-32,3	-2,2	2,6
Total production végétale	5'709	5'084	4'769	4'202	-41,7	-2,8	-7,1
Animaux	3'768	2'749	2'460	2'324	-51,1	-3,4	-7,7
dont: Bovins	1'873	1'416	1'137	1'089	-53,9	-3,6	-5,3
Porcins	1'615	1'071	1'074	975	-52,2	-3,5	-10,0
Volailles	174	180	176	192	-12,5	-0,8	-8,0
Produits animaux	3'581	3'281	2'753	2'519	-44,3	-3,0	-3,1
dont: Lait	3'363	3'084	2'569	2'334	-45,0	-3,0	-3,3
Œufs	206	179	178	177	-31,8	-2,1	0,0
Total production animale	7'350	6'030	5'213	4'843	-47,8	-3,2	-5,4
Production de services agricoles	409	464	560	667	29,2	1,9	1,7
Activités secondaires non agricoles (non séparables)	350	360	347	284	-35,7	-2,4	-3,5
dont: Transformation de produits agricoles	286	269	187	184	-49,1	-3,3	-4,8
Total production de la branche agricole (a)	13'817	11'938	10'890	9'995	-42,7	-2,8	-5,6

Tableau (suite)

Rubriques	1990	1995	2000	2005 ^a	Variation		
					1990-2005 ^b (période)	1990-2005 ^b (par année)	2004-2005 ^c (par année)
Compte de production							
Total production de la branche agricole (a)	13'817	11'938	10'890	9'995	-42,7	-2,8	-5,6
Consommation intermédiaires (b)	6'411	6'173	5'903	5'971	-26,2	-1,7	-3,6
dont: Semences et plants	348	384	344	277	-37,1	-2,5	-1,0
Energie et lubrifiants	323	345	401	418	2,5	0,2	1,9
Engrais et amendements	251	183	142	181	-42,8	-2,9	1,1
Produits de protection des cultures et antiparasitaires	141	132	133	128	-27,9	-1,9	1,7
Vétérinaire et médicaments vétérinaires	150	157	161	182	-3,7	-0,2	0,4
Fourrages	3'510	3'024	2'708	2'477	-44,1	-2,9	-8,7
Entretien des machines et appareils	349	384	379	461	4,6	0,3	0,1
Entretien des bâtiments	119	141	121	194	29,3	2,0	0,2
Services agricoles	409	464	560	667	29,2	1,9	1,7
Valeur ajoutée brute aux prix de base (c=a-b)	7'407	5'765	4'987	4'025	-56,9	-3,8	-8,5
Consommation de capital fixe (d)	1'928	2'017	1'896	1'973	-18,9	-1,3	1,9
dont: Biens d'équipement	963	1'066	1'019	1'073	-11,8	-0,8	1,6
Constructions	883	858	772	779	-30,1	-2,0	2,0
Valeur ajoutée nette aux prix de base (e=c-d)	5'479	3'748	3'091	2'052	-70,3	-4,7	-16,7
Rémunération des salariés (f)	1'194	1'274	1'168	1'148	-23,8	-1,6	-0,5
Autres impôts sur la production (g)	42	307	322	332	527,7	35,2	-0,5
Autres subventions sur la production (h)	688	1'849	2'386	2'712	212,2	14,1	-1,4
Revenu des facteurs (i=e-g+h)	6'125	5'290	5'154	4'432	-42,7	-2,8	-9,2
Excédent net d'exploitation / Revenu mixte (j=e-f-g+h)	4'931	4'016	3'986	3'285	-47,2	-3,1	-11,8
Compte du revenu d'entreprise							
Fermages (k)	181	207	209	199	-12,9	-0,9	0,0
Intérêts à payer (l)	512	491	367	309	-52,1	-3,5	0,2
Revenu net d'entreprise (m=j-k-l)	4'238	3'318	3'410	2'776	-48,1	-3,2	-13,7
Eléments du compte de capital							
Formation brute de capital fixe (n)	1'865	1'558	1'590	1'476	-37,3	-2,5	-3,0
Formation nette de capital fixe (o=n-d)	-64	-460	-306	-497	520,1	34,7	19,9
Variations des stocks	-118	-56	66	10	-107,1	-7,1	-76,1
Transfert en capital	172	107	106	112	-48,2	-3,2	-3,9
Compensation nette de la TVA	-	-68	-95	-115			2,3

a estimation b en %, rubrique prix courant à pouvoir d'achat constant pondéré ISPC (1990=100) c en % aux prix courants



Partie A

Partie B

Partie C

Annexes



Partie B: La question ardue de la rentabilité; la situation critique des exploitations

Nous nous intéressons dans la **partie B** aux analyses des résultats comptables des exploitations individuelles. Les exploitations de l'Agroscope FAT Taenikon servent de base de référence. Les résultats comptables pour les années 1997 à 2003 ont été pris en considération, il a pu être tenu compte en partie des estimations pour l'année 2004.

Au **chapitre B1**, nous analysons la situation du revenu qui s'est améliorée quelque peu au cours des trois dernières années. Cela se traduit par exemple par une progression du revenu annuel de la main-d'œuvre familiale, qui est passé en 2004 à 36'700.– francs. Pour 82,9% des exploitations, ce «salaire» est toutefois inférieur au salaire annuel des salariés des secteurs non agricoles, qui, selon l'Office fédéral de la statistique, est de 66'500.– francs.

Nous analyserons au **chapitre B2** la structure des coûts et l'évolution des coûts de production entre 1997 et 2003. On notera en particulier l'importance des frais de tiers et, dans cette rubrique, la place éminente des frais relatifs aux bâtiments et

aux machines. Les frais structurels propres, c.-à-d. la charge salariale de la main-d'œuvre familiale et les intérêts du capital propre, ont pu être légèrement réduits au cours de la période examinée, passant de 5'400.– à 5'000.– francs par hectare. Cette diminution des frais propres a néanmoins été complètement absorbée par les frais de tiers. Le coût total par hectare reste par conséquent inchangé à près de 12'600.– francs.

Au **chapitre B3**, nous avons porté notre attention sur l'évolution du rendement des facteurs de production. Cet indicateur renseigne sur le rendement du travail et du capital. Entre 1997 et 2003, il est resté inchangé. Ce paramètre permet une comparaison avec les autres secteurs de l'économie. Pour le capital propre investi, c'est le taux d'intérêt des obligations fédérales qui sert de référence; pour la rémunération du travail, c'est le salaire comparable communiqué par l'Office fédéral de la statistique. Si l'on évalue le capital propre et le travail, seules 13% des exploitations parviennent à rémunérer les facteurs de production aussi bien que la moyenne des entreprises des autres secteurs de l'économie.

Il existe une corrélation positive entre le rendement des facteurs de production et la taille de l'exploitation (effet d'échelle positif). Il est ainsi possible d'améliorer au moins en partie la rentabilité des exploitations des régions de plaine par des adaptations structurelles. Les petites exploitations peuvent toutefois elles aussi avoir une rentabilité élevée. Du point de vue économique, les structures actuelles en zone des collines et de montagne sont très loin d'atteindre une taille leur permettant d'être rentables.

Une comparaison du rendement des facteurs de production des onze types d'exploitations considérés montre clairement que le rendement des exploitations d'élevage surtout orientées sur la consommation de fourrages grossiers est plus faible que le rendement moyen de tous types confondus. Les exploitations de type «Grandes cultures» ont le rendement le plus élevé.

B1 SITUATION ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS

Le revenu agricole, le revenu annuel par unité de main-d'œuvre familiale et le rendement du capital total sont les principaux indicateurs économiques permettant de décrire la situation économique des exploitations agricoles⁷. Il faut aussi tenir compte du revenu accessoire qui, avec le revenu agricole, constitue le revenu total. La **figure 6** donne une explication schématique de la répartition des différents paramètres du revenu. Comme dans

Figure 6: Le revenu total correspond au revenu du ménage.
Classement schématique des différents indicateurs du revenu.

Revenu total			
Revenu agricole		Revenu accessoire	
Intérêts calculés du capital propre	Revenu du travail agricole fourni par l'ensemble de la main-d'œuvre familiale	Revenu du capital ^a	Revenu du travail ^a

^a non thématisé

⁷ Définition cf. annexe I



les précédents rapports de situation, nous les avons représentés par leurs médianes⁸.

Indicateurs du revenu

Le revenu total, aussi appelé revenu des ménages, renseigne sur la prospérité matérielle des familles d'agriculteurs. Le **tableau 2** montre l'évolution du revenu annuel par unité de main-d'œuvre familiale. Les modifications par rapport à l'année précédente (2003) sont indiquées en pourcents, ce qui permet aussi de mettre en évidence des tendances à court terme.

Le revenu total s'élevait à 77'374.– francs en 2004. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une augmentation à court terme de 7,1%. Le revenu agricole a progressé d'environ 4'037 francs par rapport à l'année précédente et s'inscrit à 54'378.– francs. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une augmentation de 8,0%. Cette évolution positive par rapport à l'année 2003, qui a connu l'été du siècle, s'explique par différentes raisons: d'une part, un produit brut plus élevé a pu être obtenu en 2004 dans la production végétale du fait des conditions météorologiques favorables. D'autre part, la situation équilibrée sur le marché des bovins a eu des répercussions favorables sur les revenus. N'étant en règle générale pas lié à la production agricole, le revenu accessoire est logiquement resté pratiquement stable. Il a évolué de 0,6% et se situe à 13'337.– francs. La part du revenu accessoire au revenu total a été en 2004 de 26,3%.

⁸ Appelé aussi valeur centrale. Définition et justification cf. annexe 2. Sauf précision contraire, c'est la médiane qui est utilisée.

⁹ Ecart interquartile

Le revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale est l'indicateur qui se prête le mieux à la comparaison avec les salaires des secteurs non agricoles, car il reflète le revenu d'une personne et non celui de l'exploitation toute entière. Le revenu annuel par unité de main-d'œuvre familiale était de 36'704.– francs en 2004, soit 10,0% de plus que l'année précédente. Cette amélioration est principalement liée à la stabilité des conditions de production et des marchés, à la faiblesse des taux d'intérêt ainsi qu'à la réduction de la main-d'œuvre familiale. En 2004, le nombre moyen de membres de la famille travaillant dans l'agriculture a reculé de 0,8% par rapport à l'année précédente.

Bien que la situation en matière de revenu soit meilleure que l'année précédente, il faut tenir compte du fait que les revenus tirés de l'agriculture sont très faibles comparative-ment à ceux versés dans les autres secteurs. Cette comparaison est rendue possible par la statistique des salaires publiée par l'Office fédéral de la statistique.

En 1997, le salaire comparable calculé était d'environ 60'000.– francs. La **figure 7** montre que ce salaire comparable a constamment augmenté et qu'il a atteint 66'500.– francs en 2004. Par contre, des fluctuations considérables ont été observées pour le revenu annuel du travail dans l'agriculture. Cette instabilité se répercute aussi sur le pourcentage d'exploitations dont la main-d'œuvre familiale gagne moins que le salaire comparable; entre 1997 et 2004, celui-ci a oscillé entre 83% et 91%.

Considérée sur plusieurs années, cette part est restée néanmoins relativement stable, mais uniquement en raison de l'amélioration des revenus en 2004. Il sera donc très intéressant de suivre l'évolution de cet indicateur au cours des prochaines années. Une politique agricole sociale devrait empêcher que ce pourcentage n'augmente.

La **figure 8** montre la part du revenu agricole par rapport au revenu total. Les colonnes représentent la moitié des exploitations analysées⁹. Autrement dit et en raison du mode de

Tableau 2: Evolution positive des indicateurs agricoles du revenu en 2004.
Valeurs médianes en francs.

Indicateurs	2004	Modification (en % par rapport à l'année précédente)	Valeur de comparaison	Répartition en % du revenu total (concernant moyenne)
Revenu total	77'375.–	7,1	–	100,0
Revenu agricole	54'578.–	8,0	–	73,7
Revenu accessoire	13'337.–	0,6	–	26,3
				Pourcentage de bilans clôturant sous la va- leur de comparaison
Revenu annuel du travail par UMOF	36'704.–	10,0	Statistique de salaires: 66'528.–	82,9
Rentabilité du capital total	-2,23	21,5	Seuil: 0	66,5



représentation choisi, les 25% d'exploitations générant un pourcentage particulièrement élevé et les 25% générant un revenu particulièrement bas par le biais de l'agriculture ne sont pas compris dans les colonnes représentées. La «hauteur» des colonnes colorées illustre la dispersion de la part du revenu agricole par rapport au revenu total¹⁰.

La part du revenu agricole par rapport au revenu total est en moyenne pour les 50% centraux des exploitations d'environ 80%. Cette valeur est restée stable pendant plusieurs années. Pour 25% des exploitations, la part du revenu agricole par rapport au revenu total est de 92% ou plus. La dispersion s'est accrue avec le temps, comme le montre la «hauteur» des colonnes. Cette augmentation est due au fait que la part du revenu agricole des exploitations baisse surtout dans

les exploitations où elle est déjà faible. Autrement dit, ces exploitations assurent le revenu du ménage en augmentant leur revenu accessoire. Les familles paysannes concernées ont recours à une combinaison des revenus pour assurer leur prospérité matérielle, respectivement leur sécurité sociale.

Rendement du capital total

Le rendement du capital total est une grandeur calculée qui représente la productivité du capital total lié à l'exploitation. Cet indicateur peut aussi être interprété comme le taux d'intérêt du capital total investi, qui comprend le capital emprunté, pour lequel des intérêts sont à verser; les crédits d'investissement sans intérêts, ainsi que le capital propre investi.

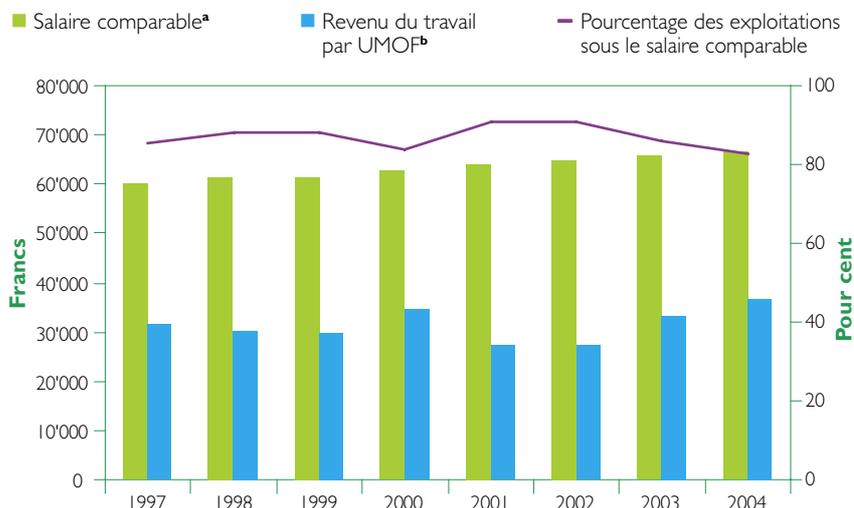
Même si le montant des revenus était supérieur en 2004 à celui de l'année précédente,

la situation économique de l'agriculture doit être qualifiée de problématique. C'est ce qui apparaît si l'on considère le rendement du capital utilisé dans l'agriculture. Bien que le rendement du capital total ait été clairement négatif en 2004 (-2,23%), il s'est amélioré à court terme de 21,5% par rapport à l'année précédente (-2,84%). Il faut toutefois relever que, de 1997 à 2004, il n'a jamais été possible de réaliser un taux d'intérêt positif. Ce qui est particulièrement alarmant, c'est le nombre des exploitations agricoles affichant un rendement négatif du capital total. Leur pourcentage était de 66,4% en 1997, de 64,5% en 2004, mais avait atteint 76,6% en 2002. Une valeur négative correspond à une érosion du capital; autrement dit, l'activité agricole ne permet pas de procéder à des investissements de remplacement ou de renouvellement. Si le problème est limité dans le temps et ne concerne que le court terme, les exploitations pourront réagir par exemple en réduisant la rémunération du travail familial ou en renonçant au rendement du capital propre. Une autre possibilité est de réduire la consommation. S'il s'agit d'un rendement négatif de longue durée, l'exploitation consommera sa propre substance. Les subventions horizontales provenant des revenus accessoires pourront modérer cette érosion du capital.

Conclusion

Les revenus agricoles ont connu une évolution positive entre 2002 et 2004. Le revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale était de 36'704.– francs en 2004. En comparaison avec les revenus dans les autres secteurs de l'économie, la situation du secteur agricole reste toutefois extrêmement peu satisfaisante.

Figure 7: Face aux considérables fluctuations du revenu annuel du travail, on observe une hausse constante du salaire comparable. Evolution du revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale et du salaire comparable (médianes en francs); nombre d'exploitations sous le salaire comparable (en %), de 1997 à 2004.



a OFS b FAT

¹⁰ En ce qui concerne la forme de représentation choisie, cf. annexe B2



Du fait de la baisse générale du nombre de personnes employées comme main-d'œuvre familiale dans les exploitations, on constate une hausse du revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale. Le pourcentage des exploitations dont le revenu du travail est plus faible que dans les autres secteurs de l'économie est particulièrement élevé et se situe à 82,9%. La part du revenu agricole par rapport au revenu total est d'environ 80%. La dispersion de cet indicateur a augmenté entre 1997 et 2003. Ce développement est dû au fait que la part du revenu agricole dans le revenu total a encore baissé pour les exploitations qui produisent déjà une grande partie de leur revenu total grâce à un revenu accessoire. Ces exploitations ont encore développé le recours aux activités lucratives autres que la production agricole.

B 2 STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES COÛTS

L'évolution de la situation de revenu est étroitement liée à l'évolution des coûts de production. La **partie C** de ce rapport de situation traite des coûts de production d'un point de vue sectoriel. En parallèle, nous présentons dans ce chapitre les coûts de production selon l'analyse des comptabilités des exploitations. En associant l'analyse des exploitations individuelles et le point de vue sectoriel, on obtient une vue d'ensemble complète des coûts de productions de l'agriculture.

La **figure 9** présente les divers centres de coûts¹¹. Nous distinguons entre

- coûts de tiers et
- frais structurels propres. Ensemble, ceux-ci constituent les
- coûts totaux.

Les frais structurels propres sont divisés en

- intérêts fictifs (ou calculés) du capital propre et en
- salaires de la main-d'œuvre familiale.

Les frais structurels propres sont une grande valeur obtenue par le calcul. Ici, le centre de coût le plus important est celui des salaires de la main-d'œuvre familiale. Le travail de

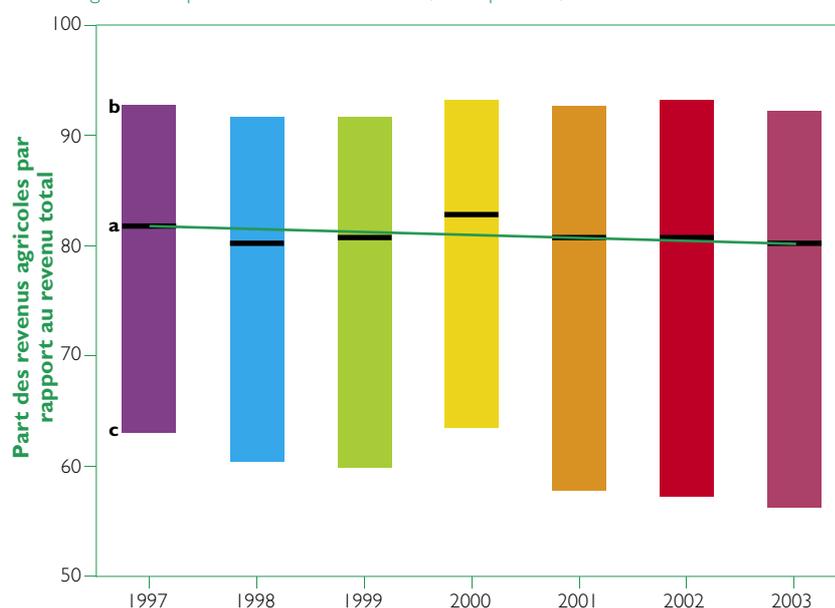
la main-d'œuvre familiale, différencié selon les régions (montagne, collines, plaine), est évalué sur la base du salaire comparable. L'évaluation du rendement du capital propre est basée sur le taux d'intérêt des obligations de la Confédération.

Pour les coûts de tiers, on distingue entre

- les charges matérielles production végétale,
- les charges matérielles élevage et
- les charges matérielles para-agriculture.

La para-agriculture¹² comprend les activités qui ne sont pas directement liés à la production agricole, mais qui profitent des infrastructures

Figure 8: Dans la moitié des exploitations, la part du revenu agricole par rapport au revenu total reste stable à 80%. On observe une claire baisse de ce pourcentage de 63% à 56% pour les exploitations du quartile inférieur. Part du revenu agricole en pour-cents du revenu total; interquartiles, 1997 à 2003.



a Médiane: 50% des valeurs sont supérieures, respectivement inférieures à cette valeur.

b Limite du quartile supérieur: 75% des valeurs sont inférieures et 25% sont supérieures à cette valeur.

c Limite du quartile inférieur: 25% des valeurs sont inférieures et 75% sont supérieures à cette valeur.

¹¹ Fondé sur la comptabilité FAT

¹² Relevé seulement depuis 2002



de l'exploitation agricole; la vente sans intermédiaires, «Aventure sur la paille» et d'autres activités similaires en font partie. Les charges matérielles peuvent être affectées aux différentes branches de l'exploitation, et donc directement aux centres de coût, alors que cela n'est pas possible pour les frais structurels.

- Les coûts de tiers comprennent aussi des
- frais structurels de choses. Ces frais comprennent les coûts des machines et des bâtiments, mais aussi les frais d'énergie, les assurances, etc. Les coûts de tiers incluent aussi les
 - frais de personnel¹³ et les
 - intérêts débiteurs ainsi que les fermages.
- Ces deux derniers centres de coût sont classés comme frais structurels 2.

Le **tableau 3** présente les médianes de l'ensemble des bilans comptables de 2001 à 2003 pour les divers centres de coût. Les coûts par hectare de surface agricole utile sont, par ailleurs, présentés comme moyennes. De cette façon, il est possible de calculer la part des centres de coûts individuels par rapport aux coûts totaux.

Les coûts de tiers sont d'environ 120'000.– francs par exploitation ou de 8'400.– francs en moyenne par hectare et représentent 58% de l'ensemble des coûts. Les frais structurels de choses constituent quant à eux le principal poste des coûts de tiers. Ils représentent environ 30% des coûts totaux, c.-à-d. en moyenne 4'300.– francs par hectare, soit 64'000.– francs par exploitation.

L'importance de la garde d'animaux pour l'agriculture suisse apparaît au niveau des charges matérielles pour l'élevage. Avec à peu près 13% des coûts totaux, ils représentent le troisième montant par ordre d'importance. Les intérêts du capital propre correspondent à 5,5% de l'ensemble des coûts. Le centre de coût salaires de la main-d'œuvre familiale représente plus des deux tiers (36,5%) de l'ensemble des coûts. C'est le poste le plus important. Les charges pour le reste du personnel correspondent à 4,5%. Les frais de personnel totaux (centre de coûts frais du personnel et salaires de la main-d'œuvre familiale) s'élèvent ainsi à environ 41%.

La **figure 10** montre l'évolution des coûts de tiers, des frais structurels propres ainsi que des coûts totaux en francs par hectare entre 1997 et 2003. Les coûts totaux n'ont que peu augmenté pendant cette période. En 2003, ils étaient de 12'600.– francs par hectare¹⁴. En ce qui concerne les coûts de tiers, on peut constater une augmentation faible, mais continue d'environ 53.– francs par an et par hectare. La part des coûts de tiers a atteint un peu moins de 7'200.– francs par hectare en 2003. En revanche, une réduction des frais structurels propres, particulièrement de la charge salariale de la main-d'œuvre familiale, s'est produite. La baisse est d'environ 41 francs par an et par hectare. Cette évolution contraire entre les coûts de tiers et les frais structurels propres entraîne une augmentation de la part des coûts de tiers par rapport aux coûts totaux, qui passe de 56% (1997) à 59% (2003).

Conclusion

Les frais structurels propres ont diminué ces dernières années. La raison principale à cette évolution est la réduction de la main-d'œuvre familiale dans les exploitations. Cependant, les coûts totaux n'ont pas beaucoup changé ces dernières années, parce que cette baisse est compensée par l'augmentation des coûts de tiers. Il s'est par conséquent produit un transfert des coûts entre les frais structurels propres et les coûts de tiers. On a, en fait, remplacé indirectement la main-d'œuvre familiale par du capital (mécanisation plus élevée). Ce développement peut aussi être constaté dans les autres branches économiques.

Figure 9: Les frais structurels propres comme partie des coûts totaux. Classement schématique des centres de coût.

Coûts totaux (total)							
Coûts de tiers (total)						Frais structurels propres	
Charges matérielles production végétale	Charges matérielles production animale	Charges matérielles para-agriculture	Frais structurels de choses	Frais de personnel	Intérêts débiteurs et fermage	Intérêts fictifs du capital propre	Salaires de l'ensemble de la main-d'œuvre familiale

¹³ Pour la main-d'œuvre non familiale ainsi que pour la main-d'œuvre familiale salariée

¹⁴ Comme prévu, cette médiane est inférieure à la moyenne des années 2001 à 2003 du tableau 3

Ce processus de transfert a particulièrement eu lieu dans les secteurs qui ne nécessitent pas de travail intensif, comme la garde des vaches allaitantes ou les grandes cultures. Dans les secteurs qui requièrent un travail intensif, comme la production laitière, la pression à la réduction des frais du personnel est encore forte. Ceci est un défi non négligeable pour de nombreuses exploitations!

Mais il est aussi important de réduire les coûts de tiers, qui, comme nous l'avons déjà signalé, augmentent continuellement. Pour cela, il faut diminuer les prix des consommations intermédiaires que les agriculteurs doivent acheter. Nous aborderons cet aspect dans la **partie C** du présent rapport de situation.

B 3 EVOLUTION DES INDICATEURS DE RENDEMENT DES DIVERS TYPES D'EXPLOITATIONS

Au **chapitre B2**, nous avons analysé les frais de production de l'ensemble des exploitations. Il est par contre difficile de comparer les frais de production des divers types d'exploitations directement entre eux. La comparaison devient possible si l'on calcule le rapport entre le coût total des facteurs de production mis en œuvre et le revenu généré. Une analyse comparative de ce type, portant sur les années 2000 à 2002, a été réalisée

¹⁵ Dès 2002

¹⁶ Travail pour le compte de tiers, vente directe, location d'immeuble(s), produits du capital (comptes commerciaux), capital propre investi

pour les exploitations de type «Grandes cultures» de région de plaine, de type «Lait commercialisé» de la région des collines et du type «Autre bétail bovin» en région de montagne; elle a été publiée dans le rapport de situation 2004 de l'USP. L'indicateur créé a été nommé productivité des facteurs de production. Dans le présent chapitre, nous répétons cette opération, mais séparément pour chacune des années 1997 à 2002. Pour éviter toute confusion, nous parlons de rendement des facteurs de production.

Usuellement, quand il est question de rendement des facteurs de production, on met en relation la quantité physique de biens produits avec la quantité de facteurs de production utilisés. Si toutefois on prend en compte l'ensemble des facteurs (travail et

capital), les quantités utilisées et produites doivent être exprimées en unités monétaires. Au **chapitre B1**, nous avons déjà expliqué la rentabilité du capital investi dans le cadre de l'indicateur de rentabilité du capital total. Dans le présent chapitre, nous analysons le rendement du travail et du capital investis.

L'indicateur «rendement des facteurs de production» est calculé à partir des comptabilités individuelles des exploitations et exprime le rapport produit brut / frais totaux. Le produit brut total comprend les recettes tirées des cultures, de l'élevage et des activités para-agricoles¹⁵, ainsi que la rubrique «produits bruts divers»¹⁶. Les paiements directs font eux aussi partie du produit brut. Ils rétribuent les prestations de droit public et sont donc comptabilisés avec les recettes. Les frais glo-

Tableau 3: La structure des coûts montre l'importance des coûts de tiers en général et des frais pour bâtiments et machines (= frais structurels de choses) en particulier. Médianes par exploitation, moyennes par hectare, pourcentage des divers centres de coûts par rapport aux coûts totaux, 2001 à 2003.

Centres de coûts	par exploitation (en CHF) ^b	par hectare (en CHF) ^c	Parts (en % du coût total)
Charges matérielles production végétale	5'114	653	4,5
Charges matérielles production animale	23'891	1'938	13,4
Charges matérielles para-agriculture (à partir de 2002)	–	79	0,5
Frais structurels de choses (bâtiments, appareils, etc.)	64'371	4'305	29,8
Frais de personnel ^a	2'814	668	4,6
Intérêts débiteurs et fermage ^a	10'853	753	5,2
Total des frais de tiers	119'539	8'396	58,0
Salaires de la main-d'œuvre familiale	77'268	5'280	36,5
Intérêts fictifs du capital propre de l'exploitation	10'564	796	5,5
Total des frais structurels propres	89'364	6'076	42,0
Coûts totaux	212'940	14'472	100,0

^a constituent les frais structurels 2

^b médianes

^c moyennes





baux totaux se composent des coûts de tiers et des frais structurels propres, déjà présentés au **chapitre B2**. Pour pouvoir interpréter correctement le rendement des facteurs de production, il est essentiel que le travail de la famille, inscrit comme coût, soit évalué en fonction du salaire comparable des autres secteurs économiques. Dans notre analyse, nous faisons intervenir des salaires comparables différents dans les régions de plaine, des collines et de montagne. Quant au capital propre, il a été évalué sur la base du taux d'intérêt des obligations de la Confédération.

Le rendement des facteurs de production permet de constater si le travail et les capitaux sont mieux ou moins bien rétribués dans l'agriculture que dans les autres secteurs. Un indice supérieur à 1 indique

qu'ils sont mieux rémunérés; inférieur à 1, il indique qu'ils le sont moins bien et que leur investissement pourrait être plus lucratif dans d'autres secteurs.

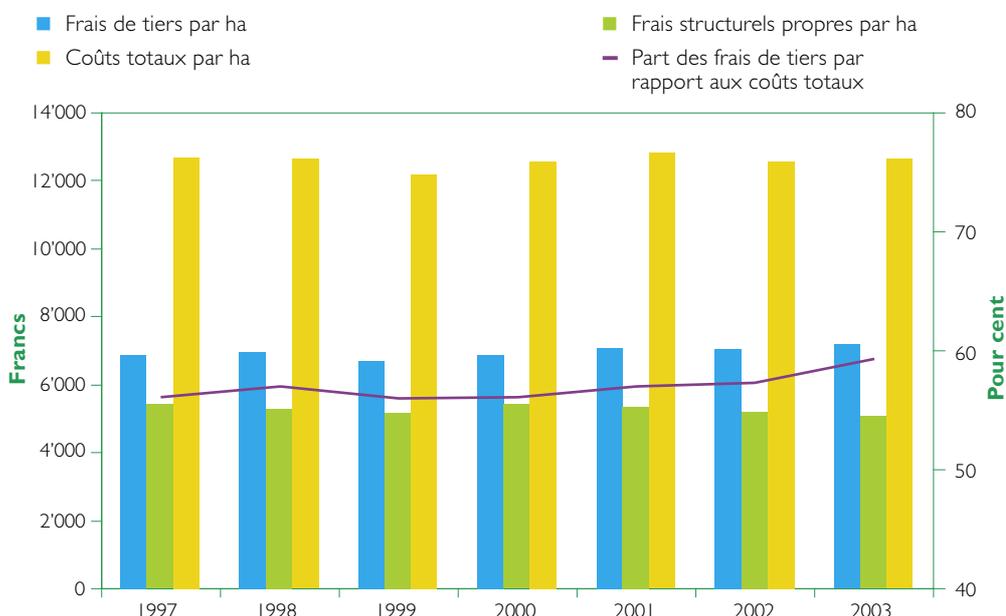
Avant de passer à l'analyse des 11 types d'exploitations, nous jetons un coup d'œil sur le rendement des facteurs de production de 1997 à 2003 (**fig. 11**) et sur leur dispersion. Les parties colorées des colonnes correspondent à la moitié des exploitations étudiées. 25% des exploitations à rendement très élevé, respectivement très bas ne sont pas comprises ici.

La «hauteur» des colonnes renseigne sur la dispersion du rendement des facteurs de production. Celle-ci est assez importante, mais elle est restée constante pendant la

période étudiée. La position des colonnes indique le niveau de rendement, qui est variable, mais sans tendance à un changement notable: le rendement des facteurs de production ne s'est ni amélioré, ni détérioré. Il varie entre 0,80 et 0,85 et est donc, pour la majorité des exploitations, nettement inférieur à 1. En d'autres termes, le travail fourni et le capital investi dans l'agriculture sont globalement moins bien rémunérés que dans les autres secteurs de l'économie, et cette rémunération reste insatisfaisante. Le fait qu'il ne s'est pas effondré malgré la baisse des prix à la production est en grande partie dû aux adaptations structurelles et aux mesures de rationalisation de la production des exploitations et cela traduit les importants progrès techniques réalisés au cours des années passées. Des études¹⁷ confirment que peu d'autres secteurs économiques peuvent se targuer de tels progrès. Le gain de productivité a toutefois été entièrement annihilé par la baisse de prix des produits agricoles.

S'il est intéressant de connaître le rendement moyen des facteurs de production dans le secteur agricole, il est aussi important de connaître les différences entre les diverses branches de production. Toute exploitation doit avoir pour objectif de maximiser son rendement. La **figure 12** présente une comparaison des types d'exploitation «Grandes cultures» (plaine), «Lait commercialisé» (collines) et «Autre bétail bovin» (montagne) illustrée par la distribution des fréquences cumulées du rendement des facteurs de production de 1997 à 2003.

Figure 10: L'augmentation des coûts de tiers absorbe complètement la réduction des frais structurels propres. Evolution de l'ensemble des coûts de tiers, des frais structurels propres et des coûts totaux par hectare (médianes), parts du total des coûts de tiers par rapport aux coûts totaux.



¹⁷ p. ex. Müller, Cretegny, Oleschak, 2005: Strukturwandel – Ursachen, Wirkungen, und Entwicklungen, Strukturberichterstattung Nr. 29, Studienreihe des Staatssekretariates für Wirtschaft, Bern



Le rendement a tendance à augmenter avec la taille des exploitations, comme le montrent les courbes de régression publiées dans le rapport de situation 2004 de l'USP. Ce lien entre taille et rendement des exploitations confirme le bien-fondé de la théorie des économies d'échelle (economies of scale). On constate notamment que seules 13% des exploitations obtiennent un rendement supérieur à 1. Le **tableau 4** et la **figure 12** montrent que ce seuil est dépassé par 30% des exploitations de type «Grandes cultures», en plaine. Leur taille moyenne est de 30 hectares, alors que celle des 70% restants n'est que de 20 ha. Dans la zone des collines, seuls 8% des producteurs de lait commercialisé dépassent le seuil de 1. Leur surface agricole utile moyenne est de 27 ha. S'agissant des exploitations de type «Autre bétail bovin» (montagne), elles ne sont plus que 2,4%, avec une taille moyenne de 29 ha, soit près du double des 97,6% autres exploitations de ce type (15,53 ha) à rendement inférieur à 1. Le lecteur trouvera dans l'**annexe 3** les pourcentages d'exploitations de rendement dépassant 1, ventilés selon les 11 types de la typologie FAT.

Le rendement des divers types et régions choisis pour établir la **figure 12** est directement comparable¹⁸.

- 0.925 «Grandes cultures / plaine»
- 0.786 «Lait commercialisé / collines»
- 0.702 «Autre bétail bovin / montagne»

Tous types confondus, les rendements par région donnent les résultats suivants:

- 0.870 Région de plaine
- 0.815 Région des collines
- 0.744 Région de montagne

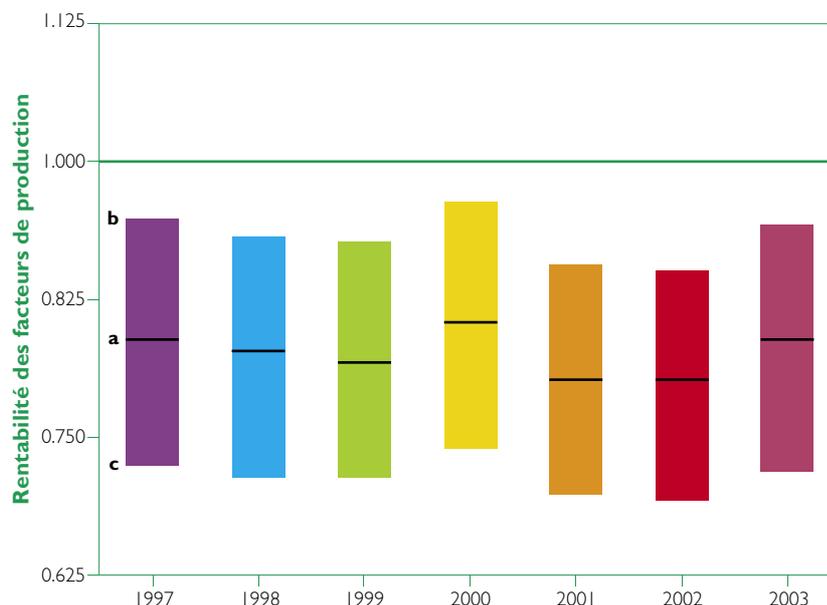
Toutes régions confondues, les exploitations de la typologie FAT se classent dans l'ordre suivant:

- 0.926 «Grandes cultures»
- 0.903 «Combiné transformation»
- 0.899 «Transformation»
- 0.878 «Combiné lait commercialisé / grandes cultures»
- 0.841 «Combiné vaches-mères»
- 0.839 «Combiné autres»
- 0.830 «Cultures spéciales»
- **0.823 «moyenne tous types confondus»**
- 0.803 «Vaches-mères»
- 0.783 «Lait commercialisé»

- 0.700 «Autre bétail bovin»
- 0.611 «Chevaux / ovins / caprins»

On constate à l'évidence que le rendement des facteurs de production des exploitations gardant des animaux et orientées sur la consommation de fourrages grossiers est particulièrement faible. Les types combinés sont quelque peu mieux placés, alors que les exploitations de type «Transformation» et exclusivement «Grandes cultures» ont les meilleurs rendements.

Figure 11: Le rendement des facteurs de production n'a évolué ni en bien ni en mal: selon des critères «purement économiques», plus de 75% des exploitations ont de meilleures perspectives de rémunération des facteurs de production dans les secteurs non agricoles. Rendement des facteurs de production (= produit brut total / coût total); interquartiles 1997 – 2003.



a Médiane: 50% des valeurs sont inférieures, 50% supérieures à ce chiffre.

b Limite du quartile supérieur: 75% des valeurs sont au-dessous, 25% au-dessus de ce chiffre.

c Limite du quartile inférieur: 25% des valeurs au-dessous, 75% au-dessus de ce chiffre.

¹⁸ Médianes sur l'ensemble de la période 1997 – 2003



Conclusions

Le rendement des facteurs de production agricoles est dans l'ensemble très faible. Le travail fourni et le capital investi sont en moyenne plus mal rémunérés que dans les secteurs non agricoles. Au total, seules 13% des exploitations parviennent à rétribuer le travail fourni par la famille et leur capital propre aussi bien, voire mieux que dans les autres secteurs. Cette part tombe à 2,4% pour les exploitations de type «Autre bétail bovin» en montagne.

Le rendement est resté stable. A première vue, c'est là un résultat réjouissant, mais à y regarder de plus près, la situation reste insatisfaisante: si le rendement est resté stable, c'est surtout parce que la baisse de prix des biens agricoles a pu être compensée par les grands progrès techniques accomplis.

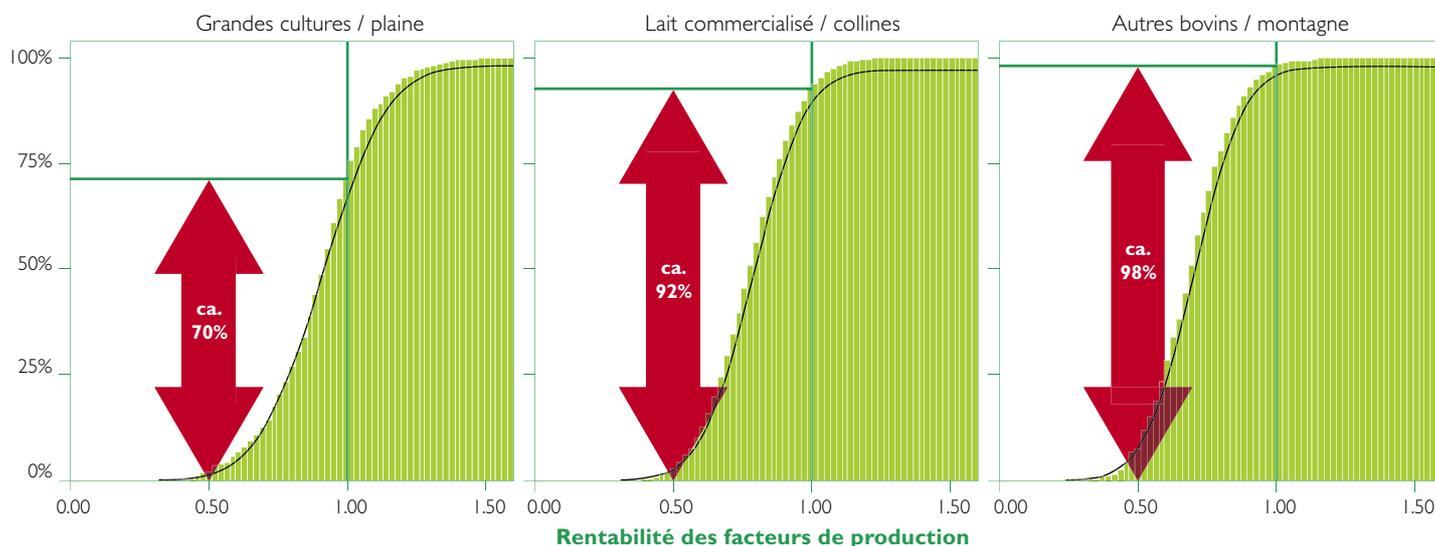
Le niveau de rendement varie fortement en fonction du type d'exploitation et de la région. Il est particulièrement faible pour les exploitations gardant des animaux et essentiellement basées sur la consommation de fourrages grossiers. Pour ces exploitations, elle se situe entre 0,611 et 0,803, alors que les exploitations de type «Grandes cultures» atteignent un rendement de 0,926.

Le rendement augmente significativement avec la taille des exploitations, ce qui est dû aux effets positifs des économies d'échelle. L'agrandissement de l'exploitation est donc une des stratégies permettant de l'améliorer. Pourtant, les petites exploitations peuvent aussi avoir un bon facteur de rendement. Ce constat indique qu'une bonne gestion de l'exploitation est elle aussi un facteur essentiel de succès.

B4 RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Les revenus agricoles ont progressé au cours des trois dernières années et le gain annuel par unité de main-d'œuvre familiale était de 36'700.– francs en 2004. En regard des revenus réalisés dans les autres secteurs de l'économie, ceux de l'agriculture restent néanmoins très peu satisfaisants. De 1997 à 2004, seules 9% à 17% des exploitations ont réalisé un revenu du travail annuel supérieur au salaire comparable, calculé par l'Office fédéral de la statistique, des autres secteurs de l'économie. Une politique agricole économiquement viable à long terme doit viser à réduire l'écart entre le revenu agricole et celui des autres secteurs. De ce point de vue, on ne peut pas déclarer que la politique agricole actuelle est

Figure 12: Seuls 2,4% de toutes les exploitations de montagne de type «Autre bétail bovin» sont en mesure de rétribuer leur travail et leur capital propre aussi bien ou mieux que la moyenne des entreprises hors agriculture. Répartition cumulée du rendement des facteurs de production (= Rendement brut total / Coût total) sur l'ensemble de la période 1997 – 2003.





économiquement durable. Le niveau du gain annuel par unité de main-d'œuvre familiale reste très bas. Il est donc indiqué d'adapter le niveau des conditions générales.

L'analyse de la part du revenu agricole au revenu total montre que les revenus complémentaires tirés d'activités non agricoles ont gagné en importance. Ces revenus complémentaires signalent que les familles paysannes ont relevé les défis posés par les précédentes étapes de la réforme. Toutefois, l'augmentation des revenus accessoires est presque uniquement le fait des exploitations dont les revenus accessoires dépassent déjà 20% du revenu total. Traditionnellement, ces exploitations sont situées dans les régions de collines et en région de montagne. Il est donc clair que les mesures de politique régionale dans ce domaine ne doivent pas aller en priorité aux régions de plaine.

L'évolution du rendement du capital global des exploitations agricoles, qui a continué à se détériorer au rythme de 1% par an ces dernières années, est aussi inquiétante. La part des exploitations présentant un rendement négatif du capital global a été de 73% en 2003.

Les exploitations agricoles ont ces dernières années fait d'importants efforts pour stabiliser ou améliorer leur situation économique, comme le prouve l'évolution de leur structure des coûts. Alors que les frais structurels propres ont baissé de 400.– francs par hectare entre 1997 et 2003, les frais de tiers ont augmenté. Notons que le recul des frais structurels propres est essentiellement dû à la baisse de la charge salariale pour la main-d'œuvre familiale; en d'autres termes, il a été obtenu grâce à la réduction de cette main-d'œuvre.

Le rendement des facteurs de production des exploitations agricoles est resté stable de 1997 à 2003. Cet indicateur renseigne sur l'évolution de la rémunération du travail fourni et du capital investi par rapport à leur rémunération dans les secteurs non agricoles. L'analyse du rendement confirme que seules 13% des exploitations agricoles parviennent à rétribuer le travail et le capital au même niveau que dans les secteurs non agricoles. La comparaison entre les diverses branches d'exploitation montre que le rendement le plus faible est celui des exploitations détenant des animaux et mettant l'accent sur la consommation de fourrages grossiers. La raison en est surtout que le besoin d'adaptations structurelles reste particulièrement fort dans ces types d'exploitations.

Les trois indicateurs étudiés, à savoir le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale, la rentabilité du capital total et le rendement des facteurs de production

traduisent la situation économique actuelle de l'agriculture, difficile et peu satisfaisante. On retiendra en résumé, qu'une politique agricole dans le cadre de laquelle 90% des exploitations affichent un revenu du travail de la main-d'œuvre familiale inférieure au revenu comparable, 73% des exploitations présentent un rendement global du capital total négatif et seules 13% des exploitations parviennent à rémunérer les facteurs travail et capital de la même manière ou mieux que dans les autres secteurs, ne peut être qualifiée d'économiquement durable.

Les conditions politiques générales doivent être organisées de telle manière qu'elles permettent d'améliorer la situation économique de l'agriculture. Pour l'USP, il convient de donner la priorité aux éléments suivants:

Tableau 4: Les exploitations à rendement supérieur à 1 ont en moyenne une surface dépassant de 9,5 à 13,5 hectares celles des autres exploitations. Selon un point de vue «strictement économique», seules 2% à 30% des exploitations sont rentables. Pourcentage et taille des exploitations en hectares.

Types d'exploitation / région	Productivité des facteurs de production	Surface agricole utile (moyenne)	Nombre d'exploitation (en %)
Grandes cultures / plaine	> 1,00	29,84	29,80
	<= 1,00	20,27	70,20
	Total	23,12	100,00
Lait commercialisé / collines	> 1,00	26,56	8,21
	<= 1,00	16,05	91,79
	Total	16,91	100,00
Autres bovins / montagne	> 1,00	29,04	2,39
	<= 1,00	15,53	97,61
	Total	15,86	100,00





(I) Focaliser la Politique agricole 201 I sur les problèmes réels

La Politique agricole 201 I doit permettre d'améliorer la situation économique des exploitations agricoles. La priorité ne doit pas uniquement être donnée à la rémunération des prestations d'utilité publique de l'agriculture (paiements directs), mais aussi aux mesures de soutien du marché et d'abaissement du coût des facteurs de production. Pour l'analyse de détail des étapes de la réforme de la Politique agricole 201 I, le lecteur est prié de se référer à la publication «Point de vue sur la politique agricole 201 I», de l'USP.

(II) Assouplir les dispositions politiques tendant à bétonner les structures

Il faut faciliter le processus de restructuration de l'agriculture par l'assouplissement des dispositions politiques actuelles entraînant un bétonnage des structures. Actuellement, les deux principaux freins sont l'impôt sur le bénéfice de liquidation et une législation limitative sur l'aménagement du territoire. La réforme de l'imposition des gains des entreprises et la révision du droit de l'aménagement du territoire sont deux initiatives politiques qui vont dans le bon sens.

(III) Appliquer une politique régionale efficace

Dans les régions de montagne et les régions périphériques tout spécialement, l'extension de la part des activités lucratives accessoires destinées à assurer la survie des exploitations agricoles continuera à progresser; mais il faut pour cela qu'existent des emplois non agricoles dans les régions périphériques et de montagne. Une politique régionale efficace doit donc être centrée sur le maintien d'espaces ruraux économiquement sains.

(IV) Libéraliser les marchés agricoles, mais avec prudence

Pour l'agriculture suisse, la libéralisation des marchés agricoles dans le contexte des accords de libre-échange multilatéraux et bilatéraux constitue un important défi, car la pression économique, déjà forte, continuera à augmenter. Notre agriculture ne sera pas en mesure de maîtriser des étapes de libéralisation exagérées. Il convient donc de faire preuve d'une grande attention dans l'aménagement des mesures de libéralisation des marchés agricoles suisses et de les assortir de mesures d'accompagnement judicieuses.





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





Partie C: L'agriculture paie ses consommations intermédiaires très cher

40

Comme le confirment les deux indices du même nom, les prix des produits agricoles à la production et les prix à la consommation évoluent de façon opposée. De 1990 à 2004, en effet, les premiers ont reculé de 25%, alors que durant le même laps de temps, les seconds augmentaient de 15%. Les consommations intermédiaires de l'agriculture, soit les produits et services que le paysan doit acheter pour produire, ont suivi le même mouvement que les prix à la consommation. Alors même que les paysans touchent de moins en moins d'argent pour leur production, ils doivent en déboursier toujours plus pour des consommations intermédiaires indispensables. Conclusion: l'écart entre les coûts et les prix ne cesse de se creuser.

Lorsque le consommateur paie moins pour son alimentation, il dispose de moyens supplémentaires pour acquérir d'autres biens ou services. Il en va de même pour le paysan: si ses dépenses pour les consommations intermédiaires se réduisent, il pourra maintenir, voire augmenter son revenu malgré le recul des prix à la production. Pour concrétiser cet aspect des choses, nous avons consacré le **chapitre C1** à l'analyse de l'importance d'un certain nombre de consommations intermédiaires et de l'évolution de leur prix.

S'agissant des coûts, on s'accorde généralement à dire que leur niveau en Suisse est supérieur de 30% au moins à celui enregistré dans les pays voisins. Dans le **chapitre**

C2, nous vérifions si cette affirmation est également valable pour les consommations intermédiaires. Si c'est le cas, alors les paysans suisses déboursent environ 1,4 milliard de francs de plus que leurs collègues des pays voisins pour acquérir des biens et services comparables. Une telle situation n'est pas sans conséquences majeures, puisque la production agricole étant liée au sol, elle ne peut être délocalisée dans des sites bénéficiant de conditions plus avantageuses.

Dans ce chapitre, nous procédons à des comparaisons avec l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Autriche, sans négliger pour autant de jeter un regard sur la situation d'autres pays européens. Ces derniers sont soit des concurrents directs de l'agriculture suisse sur un certain nombre de marchés¹⁹ ou sont intéressants pour d'autres raisons²⁰. Les coûts élevés des consommations intermédiaires, ajoutés aux futures réductions de droits de douane qui se dessinent à l'OMC et dans diverses négociations bilatérales, sont un danger important pour l'agriculture suisse.

Les situations des marchés des consommations intermédiaires se présentent différemment les unes des autres. Sur certains marchés, les exploitations agricoles sont des protagonistes normaux, parmi les entreprises des autres secteurs de l'économie. On citera dans cette catégorie les marchés de l'énergie, des télécommunications, des services généraux et, dans une certaine mesure, les marchés de la construction et des assurances. Sur d'autres marchés, en revanche,

Tableau 5: Les fourrages achetés hors de l'agriculture totalisent le quart des consommations intermédiaires. Consommations intermédiaires de l'agriculture suisse.

Position	Montant	Part aux consommations intermédiaires
	Moyenne des années 2002 – 2004 (mio. CHF)	
(1) Semences et plants	317	5,2
(2) Engrais et amendements	155	2,5
(3) Produits de traitement des plantes et pesticides	131	2,1
(4) Fourrages, achetés à l'extérieur de la branche agricole ^a	1'549	25,3
(5) Vétérinaire et médicaments vétérinaires	162	2,7
(6) Energie électrique, combustibles et carburant	388	6,3
(7) Entretien des machines et appareils, petit outillage	558	9,1
(8) Entretien des bâtiments	177	2,9
Autres consommations intermédiaires	2'682	43,9
(9) Consommations intermédiaires total	6'119	100,0
Amortissements sur biens d'équipement	1'040	
Amortissements sur bâtiments	774	
Amortissements sur plantations et autres	117	

^a Comprend les fourrages produits par des moulins et non produits sur l'exploitation, ou les fourrages achetés à d'autres exploitations agricoles

Source: Comptes économiques de l'agriculture, Office fédéral de la statistique

¹⁹ Pays-Bas, Pologne, Espagne

²⁰ La Belgique, de taille comparable à celle de la Suisse, héberge la capitale de l'UE; la Grande-Bretagne met en œuvre une politique agricole visant d'autres objectifs



les paysans sont seuls ou presque: semences et plants, engrais et agents d'amendement du sol, produits de traitement des plantes et de lutte contre les parasites, fourrages, médicaments vétérinaires et machines agricoles. Le **chapitre C3** analyse en détail ces marchés particuliers, ainsi que les marchés de l'énergie et des constructions, eux aussi importants pour l'agriculture.

Enfin, le **chapitre C4** est consacré à une analyse des consommations intermédiaires, dont on déduit un certain nombre de mesures nécessaires, à prendre à l'échelon politique.

C I SURVOL

Pour assurer sa production de biens et de services, l'agriculture suisse a acheté²¹ des consommations intermédiaires pour un montant de 6,119 milliards de francs. Sont inclus dans cette somme 1,874 milliard de francs pour des biens et services fournis par l'agriculture elle-même (semences, fourrages, services agricoles). Les consommations intermédiaires achetées à d'autres secteurs économiques se sont donc élevées en moyenne à 4,425 milliards de francs, auxquels s'ajoutent 1,814 milliard de francs pour l'amortissement des bâtiments, machines et équipements. Les nouveaux investissements ont représenté annuellement la même somme à peu près. Ainsi, l'agriculture verse-t-elle bon an mal an quelque 6 milliards de francs aux autres secteurs de l'économie (**tab. 5**).

²¹ Moyenne des années 2002 à 2004

²² Données mensuelles sur l'agriculture, 65^e année, n° 1; USP, Division de la statistique

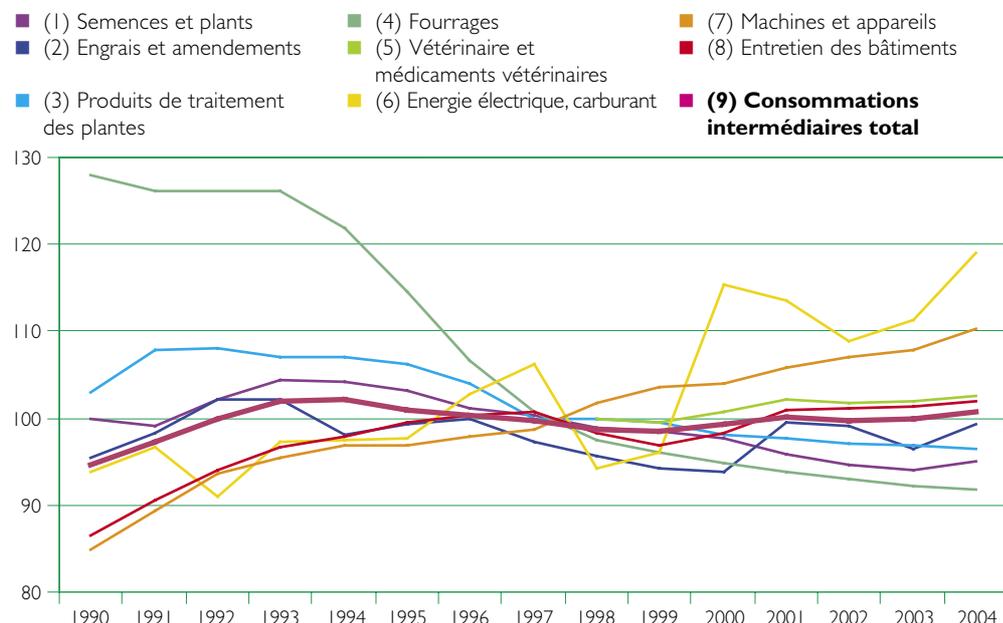
La valeur des produits agricoles aux prix courants s'élève à quelque 10,37 milliards de francs. L'achat des consommations intermédiaires absorbe donc 59% des gains tirés de la vente de la production agricole suisse. En tenant compte des paiements directs et de la rétribution des prestations de l'agriculture en faveur de la communauté, qui se montent à 2,917 milliards de francs et ne sont pas compris dans la valeur de la production, et en déduisant 1,931 milliard de francs d'amortissements, 1,466 milliard de francs de taxes sur la production et de frais de personnel, ainsi que 557 millions de francs de fermages et d'intérêts de la dette, il ne reste plus aux familles paysannes que 3,016 milliards de francs pour rémunérer leur travail et le capital investi. Les consommations intermédiaires

(amortissements exclus) totalisent donc plus du double du revenu agricole.

De 1990 à 2004, les prix des moyens de production ont augmenté de 6,7%²². Cette valeur moyenne masque toutefois les très fortes différences de l'évolution d'un poste à l'autre. Ainsi, les prix des consommations intermédiaires d'origine agricole ont connu un fort recul, tout comme les prix à la production en général. Le recul le plus spectaculaire concernant les fourrages (**fig. 13**). En revanche, les prix de la plupart des moyens de production achetés hors agriculture ont évolué à la hausse. Ainsi, les prix du travail et de l'énergie pour l'éclairage et le chauffage ont-ils connu une forte augmentation, due notamment à l'instabilité récente des prix

Figure 13: Hormis la réduction sensible du prix des moyens de production d'origine agricole, on a relevé de nettes hausses de prix. A ce propos, ce sont surtout les modifications enregistrées avant la période de base qui sont importantes.

Evolution des prix de certaines consommations intermédiaires depuis 1990 (base mai 1997 = 100).





du marché mondial du pétrole. On a relevé également de fortes hausses des prix d'entretien et d'achat des tracteurs, des machines et des installations, ainsi qu'une hausse plus modérée des prix de la construction et des équipements de bâtiments, ainsi que des engrais. L'indice des prix des produits de traitement des plantes a toutefois connu une légère baisse. Mais il faut la considérer avec prudence, puisque cet indice ne dit rien de l'évolution réelle du prix de ces produits. Les hausses de prix dues au remplacement de produits moins chers par de nouveaux produits novateurs, plus chers, n'ont pas été considérées.

C 2 COMPARAISON DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES À L'ÉCHELON EUROPÉEN

Pour établir les comparaisons ci-après, nous avons choisi les quatre pays voisins de la Suisse, à savoir l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Autriche. Nous y avons ajouté cinq autres pays européens. Il s'agit d'abord de l'Espagne, de la Pologne et des Pays-Bas, protagonistes importants sur les marchés agricoles européens. Si nous avons également choisi la Belgique, c'est parce qu'elle abrite la capitale de l'Union européenne et que la valeur de sa production agricole est comparable à celle

de la Suisse. Le choix de la Grande-Bretagne s'explique par les objectifs antagonistes de sa politique agricole par rapport à ceux de la politique agricole suisse.

Nous expliquons ci-dessous comment nous avons procédé à la sélection des rubriques pour établir nos comparaisons. Ensuite, nous faisons un rapide survol du niveau des prix en Suisse comparé au niveau européen et de l'évolution des prix des consommations intermédiaires. Dans une troisième section, nous procédons à la comparaison des coûts des consommations intermédiaires contenues dans les comptes économiques de l'agriculture. Enfin, nous traitons en détail un certain nombre de rubriques sélectionnées.

Tableau 6: En Suisse, semences et fourrages sont nettement plus chers que dans l'UE.

Niveau et évolution des prix d'exemples choisis en Suisse et dans l'UE depuis 2000.

Position	Niveau des prix en Suisse si EU = 100%	Evolution des prix état 2004	
		CH	EU
(1) Semences et plants	300	97,4	112,0
(2) Engrais et amendements	140	105,9	116,0
(3) Produits de traitement des plantes et pesticides	125	98,5	102,2
(4) Fourrages, achetés à l'extérieur de la branche agricole	300	96,7	111,9
(5) Vétérinaire et médicaments vétérinaires	127	101,7	105,6
(6) Energie électrique ^a , combustibles et carburant ^b	100	103,3	114,0 ^a 108,3 ^b
(7) Matériel et petit outillage ^c , entretien des machines et ^d biens d'équipement ^e	106	103,9 ^c 107,1 ^d 105,7 ^e	117,1
(8) Entretien des bâtiments ^f investissements bâtiments ^g	136	106,5 ^f 103,0 ^g	111,1
(9) Consommations intermédiaires total (si comprises dans l'indice des prix)	-	101,8	110,9

Sources: Niveau des prix: cf. texte; Evolution des prix CH: Enquêtes statistiques et estimations concernant l'agriculture et l'alimentation, USP, Brugg; Evolution des prix UE: Indice CE des prix d'achat des moyens de production agricole, Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), Luxembourg

Choix et nombre des rubriques

Les consommations intermédiaires sont constituées d'un certain nombre de rubriques qui, dans la comptabilité agricole, sont inscrites comme des charges réelles. On les différencie de la manière suivante: charges matérielles de la production végétale; charges matérielles de la production animale; charges matérielles de structures (**partie B**). Pour des raisons de technique, sur la masse de rubriques, seules quelques unes peuvent être prises en considération pour procéder à des comparaisons de prix à l'échelon international.

S'agissant des charges matérielles de la production végétale, nos analyses se limitent à trois rubriques principales: semences et plants; engrais et amendements; produits de traitement des plantes et pesticides. Nous avons ainsi laissé tomber les coûts de l'assurance contre la grêle et les dégâts naturels, les coûts de nettoyage, de séchage, de triage, d'entreposage et de prise en charge des céréales et des autres grandes cultures, ou encore les



coûts des emballages pour la vente des fruits et légumes. Il n'existe en effet pas de données permettant une comparaison de ces rubriques sur le plan international.

En ce qui concerne les charges matérielles de la production animale, les comparaisons s'arrêtent aux prix des fourrages achetés, ainsi qu'au frais de vétérinaire et de médicaments. Toutes les autres charges matérielles de cette branche de production ont été ignorés: assurance des animaux, marquage, certificats d'ascendance, contrôle des animaux, tests de performance, taxes de pesage, désinfectants et produits de nettoyage.

Dans le domaine des charges matérielles de structure, nous avons retenu trois éléments: l'énergie (carburants et lubrifiants, énergie électrique, combustible); l'entretien des machines et des installations, avec le petit outillage; l'entretien des bâtiments. Nous avons été contraints de ne pas nous arrêter sur d'autres charges matérielles, telles que l'eau potable, le téléphone, les frais de port, les manuels techniques, la vulgarisation, les cours de formation professionnelle, les foires spécialisées, les taxes d'épreuves, la reconnaissance des labels, les coûts des analyses, les dépenses d'informatique et la comptabilité. Comme le montre le **tableau 5**, les rubriques que nous avons analysées représentent en moyenne des années 2002 à 2004 le 56,1% de toutes les consommations intermédiaires.

Niveau et évolution des prix depuis 2000 en Suisse et dans l'UE

L'évolution des prix fait pratiquement l'objet

de relevés dans tous les pays du monde. Dans de nombreux cas, on calcule un indice des prix en utilisant la formule de Laspayres. Il en va notamment ainsi en Suisse et dans l'UE pour les prix des achats de l'agriculture, soit des consommations intermédiaires. Si les indices conviennent très bien à la mesure de l'évolution des prix, ils ne disent rien sur leur niveau réel. Les séries de prix utilisées ne permettent pas, la plupart du temps, de calculer des prix moyens exprimant la réalité, car les critères de détermination des prix sont trop différents. De plus. Comme la durée de vie des produits se raccourcit toujours davantage, il faut changer toujours plus souvent les produits dont les prix sont observés. Il en résulte que le niveau des prix est la plupart du temps le fruit d'estimations.

Le **tableau 6** donne, pour les huit rubriques étudiées, une idée du niveau des prix suisses comparé à celui des prix dans l'UE. On peut également y prendre connaissance de l'évolution des prix depuis 2000. La ligne «Total des consommations intermédiaires» additionne les huit rubriques du tableau, dont sont toutefois exclus les biens d'équipements et les investissements pour les bâtiments. Leur origine fait l'objet d'un bref commentaire présenté ci-après.

S'agissant des semences et des plants, une comparaison directe des prix n'est pas possible, car l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) ne publie pas de statistique sur les semences. Toutefois, les quantités de semence nécessaires par hectare étant connues dans une large mesure, les dépenses des exploitations comptables fournissent un point d'ancrage aux comparaisons. Ainsi, en Allemagne, les exploitations de grandes cultures dépendent-elles en

moyenne 82.– euros par hectare de surface agricole utile pour les semences et les plants. La FAT chiffre pour sa part les dépenses des exploitations suisses du secteur à 435.– francs par hectare. Cette comparaison vient à l'appui de la thèse selon laquelle les semences et les plants coûtent trois fois plus cher en Suisse qu'en Allemagne.

S'agissant des engrais, maintenant, on part de l'idée que les prix suisses sont entre 20% et 60% plus élevés que les prix allemands ou français. Une comparaison de prix directe entre des engrais identiques confirme cette affirmation. Dans certains cas, les différences sont même nettement plus marquées. Le commerce des engrais justifie cette état de fait par les coûts supplémentaires de développement et de production d'engrais adaptés spécialement aux conditions suisses. De plus, en Suisse, les engrais azotés sont renchérissés par une taxe.

Les données officielles ne permettent pas de délivrer un commentaire sur le niveau des prix des produits de traitement des plantes et pesticides. Depuis quelque temps en effet, les entreprises suisses ne fournissent plus les prix permettant de calculer l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole, mais directement l'évolution des prix sous forme d'indice. Toutefois, des analyses ad hoc ont permis d'établir une différence de prix de l'ordre de 25% à 35%²³ en défaveur de la Suisse.

Les fourrages représentent de loin la rubrique la plus importante des consommations intermédiaires. C'est pourquoi leur prix est relevé dans la quasi-totalité des pays d'élevage. Les chiffres publiés montrent que le niveau du prix suisse dépasse au minimum d'un facteur deux celui enregistré dans les pays voisins. Cette

²³ Haute école suisse d'agronomie HESA, Zollikofen, 2005: Prix des moyens de production agricoles en Suisse et dans deux pays de l'UE voisins de la Suisse (France, Allemagne)





différence s'explique par la conjonction de diverses conditions spéciales en matière de topographie, de climat, d'économie d'entretien, de marché et de politique.

Comme pour les produits de traitement des plantes et pesticides, nous ne disposons pas de comparaisons de prix actuelles pour les médicaments vétérinaires. Il n'est donc pas possible de comparer directement les niveaux de prix suisse et européen. Toutefois, lors de la comparaison générale des niveaux de prix entre la Suisse et l'UE, à laquelle l'Office fédéral de la statistique (OFS) a participé, on a établi un indice de 169 pour les coûts de la santé (UE-15 = 100). À titre de comparaison, l'indice suisse des prix de l'alimentation se situait à 146. Même si l'on convient que

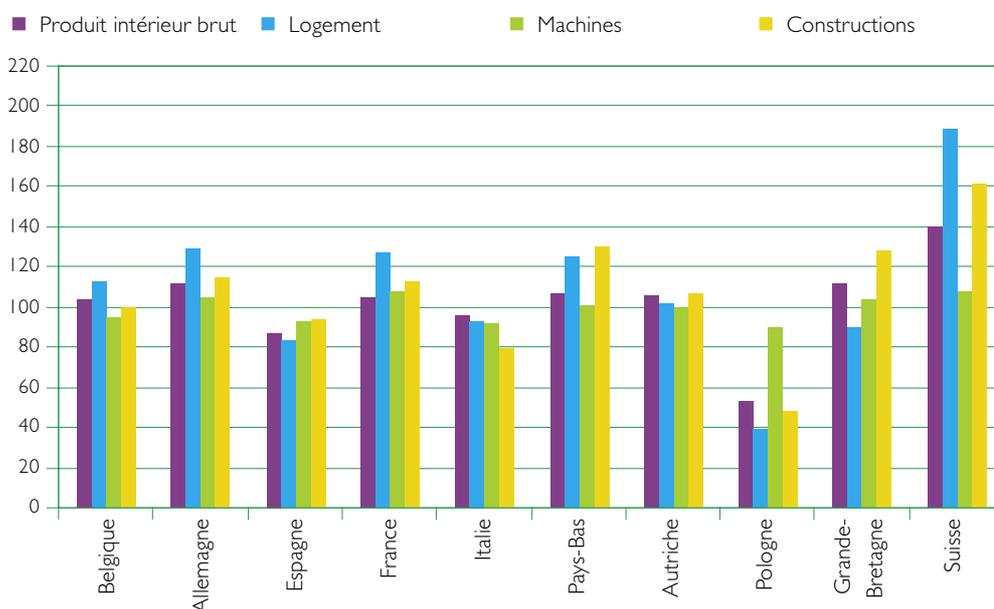
l'on ne peut pas appliquer tel quel l'indice des coûts de la santé humaine à la santé vétérinaire, on peut affirmer que les frais de vétérinaire et de médicaments supportés par les paysans suisses sont plus élevés de 15% à 40% par rapport aux pays voisins.

Les prix des produits pétroliers ont peut-être augmenté à l'échelon planétaire durant l'année écoulée, il n'en demeure pas moins qu'il subsiste des différences marquées entre les pays, au sein de l'UE également. Les différences au niveau de l'imposition des produits pétroliers en sont responsables. La Suisse se situe dans ce domaine au milieu de l'échelle.

Divers facteurs individuels jouent un rôle lors de l'achat d'une machine (relations

commerciales entre l'acheteur et le vendeur, contre-affaires, exigences en matière d'entretien, conditions spécifiques à l'exploitation, équipements spéciaux). De plus, comme on considère dans ce domaine des séries minimales de biens très différents, il est très difficile d'établir des comparaisons de prix. Si l'on en croit la comparaison des niveaux de prix entreprise en 2000 par l'OFS et Eurostat, les biens d'équipements étaient plus chers de 6% environ en Suisse par rapport à l'UE-15. Cette différence devrait aussi jouer pour les machines agricoles. Dans une comparaison du prix des machines agricoles, la FAT parvient à des prix comparables en Suisse et en Autriche, mais à une différence de 18% des prix de neuf au profit de l'Allemagne et de la France²⁴.

Figure 14: A 189%, l'indice suisse des prix du logement, qui comprend l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles, est particulièrement élevé. Indice du niveau des prix, moyenne de UE-25 = 100. Source: Eurostat.



La FAT s'est également livrée à une comparaison des prix des constructions agricoles. L'étude a montré que si les prix suisses sont plus élevés, c'est en raison de coûts de planification nettement plus chers et d'un moindre apport de travail par l'exploitant. Mais les exigences plus sévères en matière de statique, de protection des eaux, de protection des animaux et d'esthétique contribuent également à cette différence. Concrètement, le système de prix par modules unitaires de la FAT de septembre 2000 fait état d'un investissement de 16'200.– francs à 22'000.– francs par place d'UGB pour un bâtiment d'exploitation en production laitière. Les données de cette étude font état de fourchettes des coûts de 9'100.– francs à 15'400.– francs en Autriche, de 7'500.– francs à 8'200.– francs en France et de 4'800.– francs à 8'100.– francs en Allemagne. De plus, une comparaison établie par l'OFS et Eurostat parvient à la conclusion que

²⁴ Agroscope FAT Taenikon: Rapports FAT n° 640/2005, comparaison des prix des machines agricoles



les coûts de la construction sont 36% plus chers en Suisse que dans l'UE-15²⁵.

De 2000 à 2004, le renchérissement moyen dans l'UE a été plus élevé qu'en Suisse pour chacune des huit rubriques de consommations intermédiaires faisant l'objet du présent rapport (tab. 6). Mais comme le franc suisse s'est renforcé au détriment de l'euro, une part de l'avantage concurrentiel en faveur de l'agriculture suisse a été annulée par l'évolution du taux de change.

Des différences considérables existent certes entre la Suisse et l'UE, mais également entre les pays de l'UE. On peut affirmer pour généraliser que les prix ont augmenté modérément dans les quatre pays voisins, en Espagne et en Belgique. Ils ont en revanche connu une hausse marquée dans les 10 nouveaux pays membres de l'UE. Aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, les prix ont été plongés dans la tourmente. Dans l'UE comme en Suisse, la rubrique des consommations intermédiaires la plus fortement frappée de hausse a été l'entretien des machines et des installations. Mais l'entretien des bâtiments, les constructions, les engrais et amendements et l'outillage n'ont pas été épargnés non plus.

Consommations intermédiaires selon les CEA

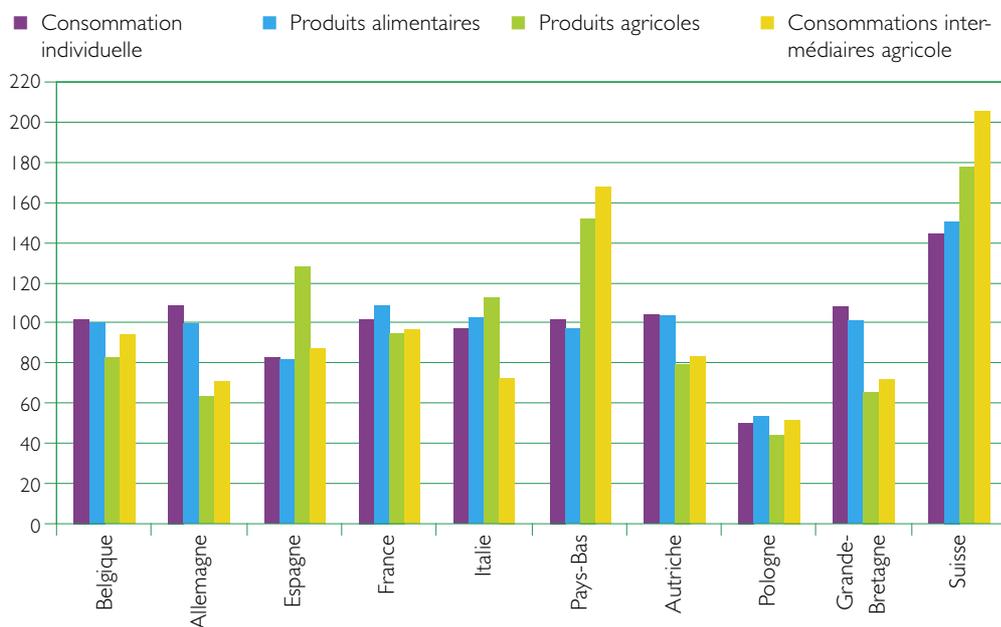
Grâce à la collaboration instaurée entre l'OFS et Eurostat dans le cadre des Accords bilatéraux Suisse – UE, il existe en Suisse et dans les pays de l'UE des indices du niveau des prix pour les principales rubriques des comptes nationaux (comptabilité nationale, CN), indices calculés selon des méthodes identiques

et donc directement comparables. Cela concerne notamment les quatre indices suivants: produit intérieur brut, logement, machines et constructions (fig. 14), ainsi que les deux indices de la consommation individuelle et de l'alimentation (fig. 15).

Les indices calculés en Suisse sont nettement supérieurs aux indices de l'UE-25. Ainsi, le niveau de l'indice suisse des prix du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles se situe-t-il à 189%. En revanche, le niveau du prix des machines n'est que modestement supérieur à celui de l'Europe. La figure 14 montre que le niveau suisse des prix établi sur la base du produit intérieur brut est supérieur de 40% à celui de l'UE.

La figure 15 compare les indices du niveau des prix de la consommation individuelle et de l'alimentation avec ceux des produits agricoles et des consommations intermédiaires. Faut de séries officielles, ceux-ci ont été calculés sur la base de valeurs de référence appropriées (explications concernant la méthode de calcul: voir annexe 4). Elle permet de constater que les consommations intermédiaires sont nettement plus onéreuses en Suisse que dans les pays voisins. Seuls les Pays-Bas connaissent un niveau de prix comparable. L'indice suisse des prix à la production se situe à 178% et celui des consommations intermédiaires à 205% (moyenne des 10 pays considérés = 100%).

Figure 15: En Suisse, l'indice des prix des consommations intermédiaires agricoles se situe à 205%. Indice des prix, moyenne de 10 pays sélectionnés = 100%; source: Eurostat; calcul: Division de la statistique de l'USP.



²⁵ http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/preise/uebersicht/blank/panorama/hohes_preisniveau.html (27.9.2005)





Ci-après, nous présentons des analyses détaillées de diverses rubriques. Les résultats sont présentés dans les **figures 16 à 24**.

Charges matérielles de la production végétale

S'agissant des charges matérielles de la production végétale, nous avons considéré les semences et plants, les engrais et amendements, ainsi que les produits de traitement des plantes et pesticides. Afin d'obtenir le coût d'utilisation par hectare, nous avons

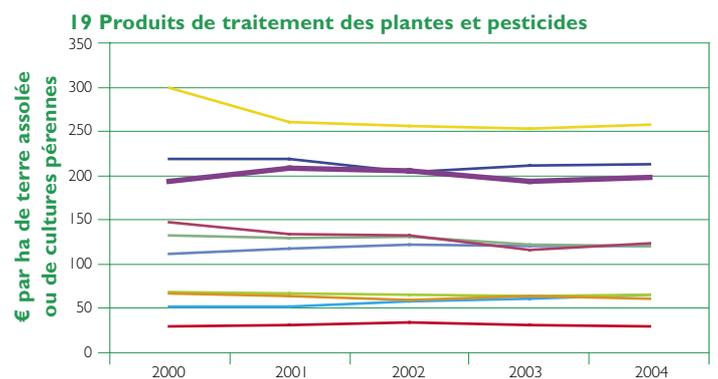
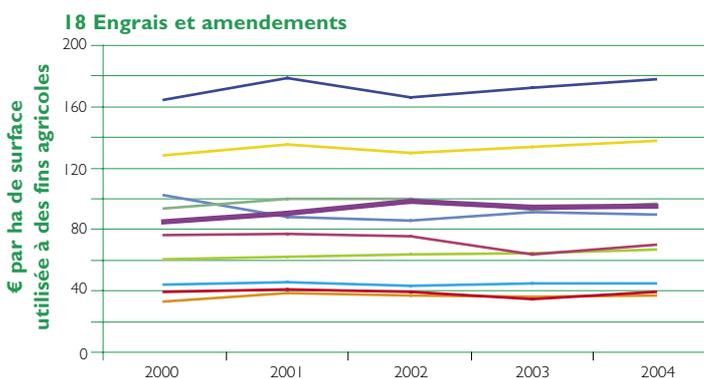
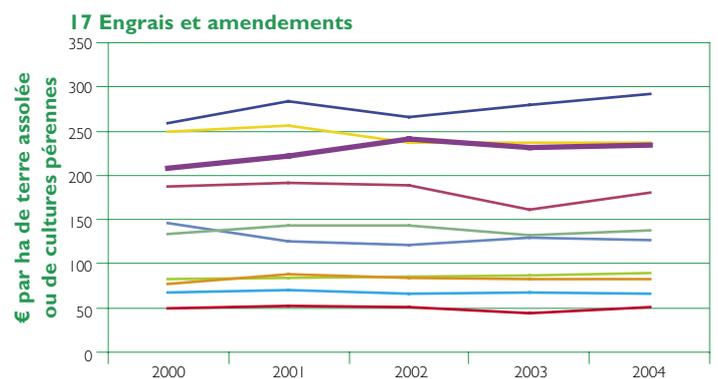
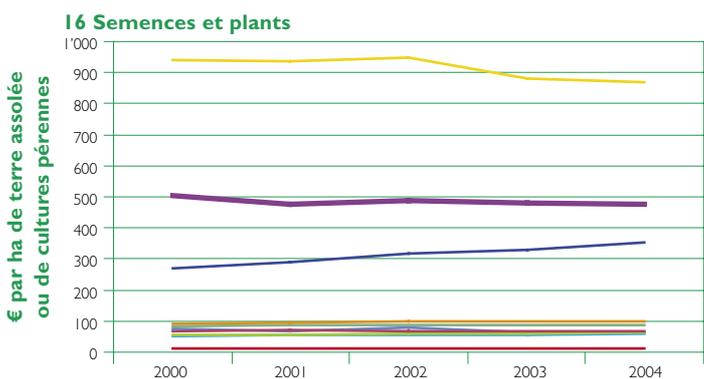
relevé pour chaque pays, dans les CEA, les coûts de fumure imputés aux grandes cultures et aux cultures pérennes. Cette manière de procéder peut provoquer quelques distorsions dans la mesure où une part inconnue d'engrais est utilisée sur les surfaces herbagères. C'est pourquoi, pour cette rubrique, nous avons consulté des données supplémentaires concernant l'utilisation d'engrais.

Pour ce qui est des coûts des semences et des plants, les Pays-Bas sont nettement en

tête, ce qui s'explique par l'intensité de la culture maraîchère qui y est pratiquée. Les Pays-Bas produisent largement plus du double de légumes que leurs besoins nationaux. En Suisse, la proportion est d'un peu plus de la moitié. Comme en culture maraîchère on réalise souvent plus d'une récolte par an, il en résulte une augmentation des coûts pour les semences et les plants. En raison des modes de production, il faut plutôt comparer les coûts suisses avec ceux des pays voisins. On constate qu'ils sont 4 à 5 fois plus élevés

Figure 16 – 19: La production intensive explique en partie les coûts élevés à l'hectare. La Suisse connaît un niveau de prix qui n'est généralement dépassé que par la Hollande. Consommations intermédiaires en euros par unité de surface; sources: Eurostat; calculs: USP.

- Suisse
- Belgique
- Allemagne
- Espagne
- France
- Italie
- Pays-Bas
- Autriche
- Pologne
- Grande-Bretagne





qu'en France ou en Autriche et 6 à 8 fois plus élevés qu'en Italie, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Ces différences ont indubitablement pour cause les prix plus élevés existant en Suisse.

Pour ce qui est des engrais et des amendements, la situation se présente de façon similaire à celle prévalant pour les semences et les plants. Dans l'ordre, ce sont la Belgique, la Suisse et les Pays-Bas qui enregistrent les coûts les plus élevés (**fig. 17**). Entre 2000 et 2004, la Suisse a pris la place des Pays-Bas. Comparativement à leurs collègues d'Allemagne et de France, les paysans suisses dépensent chaque année le double pour les engrais et les amendements épandus sur les grandes cultures et les cultures pérennes.

Les grandes cultures et les cultures pérennes ne sont pas seules à bénéficier de l'épandage d'engrais et d'amendements, les prairies et pâturages également. Il est donc judicieux de rapporter l'usage de ces agents de production à la totalité de la surface agricole utile. Toutefois, comme la proportion de terres ouvertes varie d'un pays à l'autre – 76% en Pologne, 70% en Allemagne, 66% en France, 59% en Belgique, 56% au Pays-Bas, 55% en Italie, 49% en Espagne, 43% en Autriche, 39% en Grande-Bretagne et 38% en Suisse – les résultats vont évidemment différer des précédents. Si l'on considère l'ensemble de la surface agricole utile, la Belgique et les Pays-Bas occupent de loin les deux premières places. Suivent à peu près au même niveau la France, la Suisse et l'Allemagne, alors que l'Espagne et la Pologne sont très loin en arrière. Les dépenses par hectare de SAU pour les engrais et les amendements s'élèvent ainsi à 178.– euros en Belgique contre 37.– euros seulement en Pologne (**fig. 18**).

Contrairement à d'autres consommations intermédiaires pour lesquelles il n'existe aucune donnée, la consommation d'engrais fait l'objet de statistiques dans la plupart des pays. Le **tableau 7** montre donc le niveau de consommation dans les pays considérés. En volume, les plus gros utilisateurs sont la Belgique et les Pays-Bas, qui utilisent quelque 65% de plus d'engrais que la Suisse. Cela confirme à peu près les coûts par hectare de surface agricole utile présentés dans la **figure 18**. En Allemagne, on épand 80% de plus d'engrais azotés et pratiquement la même quantité d'engrais phosphorés et potassiques qu'en

Suisse. En France, on enregistre un tiers de plus d'engrais azotés et phosphorés et 10% de plus d'engrais potassiques. Comme les coûts par hectare des engrais et des amendements sont pratiquement les mêmes dans les trois pays, on peut en déduire que les engrais du commerce sont nettement plus chers en Suisse qu'en Allemagne et en France. Les différences affichées dans le **tableau 6** par rapport aux membres de l'UE-25 paraissent ainsi réalistes.

Si l'on considère maintenant les coûts des produits de traitement des plantes et pesticides, par hectare de grandes cultures et de cultures

Tableau 7: La Suisse utilise moins d'engrais phosphorés et potassiques. Consommation d'engrais du commerce par l'agriculture, moyenne 2000/2001 à 2002/2003.

Pays	Azote (N)	Phosphore (P ₂ O ₅)	Potassium (K ₂ O)
en kilogramme par hectare de surface utile			
Belgique	108	30	54
Allemagne	106	20	30
Espagne	44	23	19
France	79	26	34
Italie	51	27	20
Pays-Bas	150	27	33
Autriche	35	14	14
Pologne	48	18	21
Grande-Bretagne	74	18	24
Suisse	59	19	31
en pourcentage de la consommation suisse (Suisse = 100)			
Belgique	183	158	174
Allemagne	180	105	97
Espagne	75	121	61
France	134	137	110
Italie	86	142	65
Pays-Bas	254	142	106
Autriche	59	74	45
Pologne	81	95	68
Grande-Bretagne	125	95	77

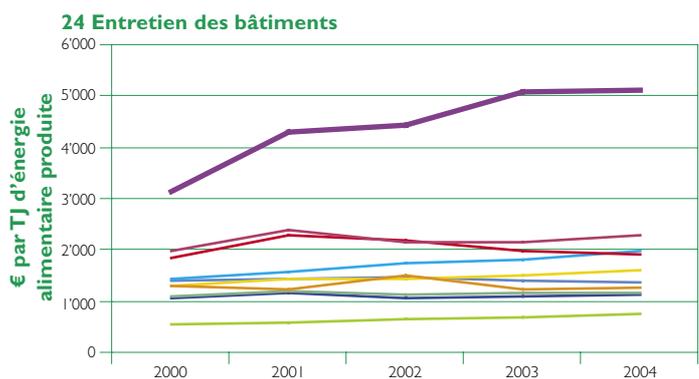
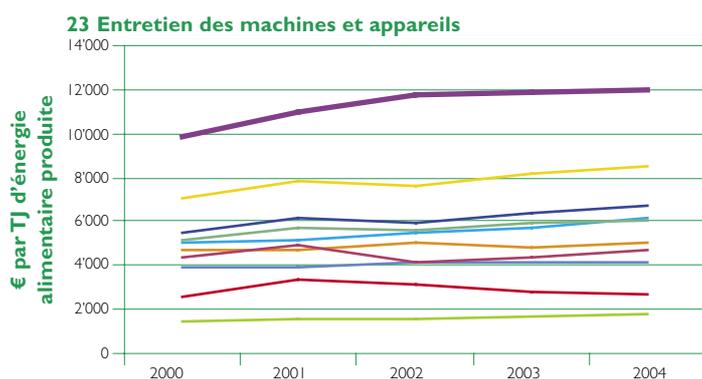
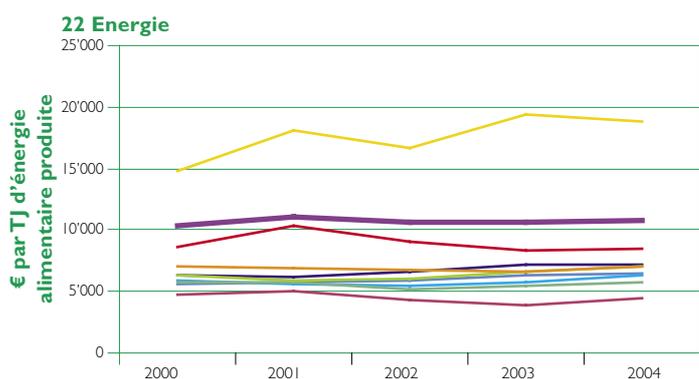
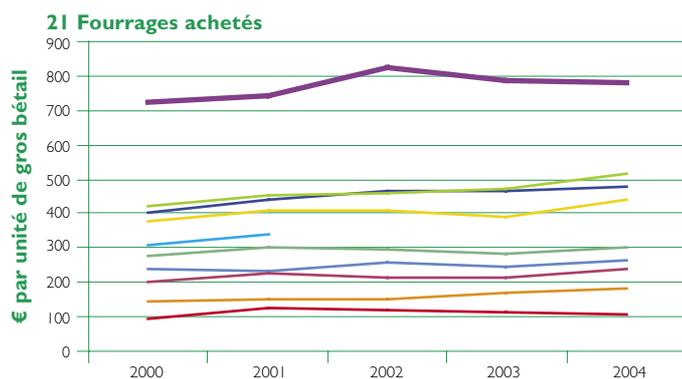
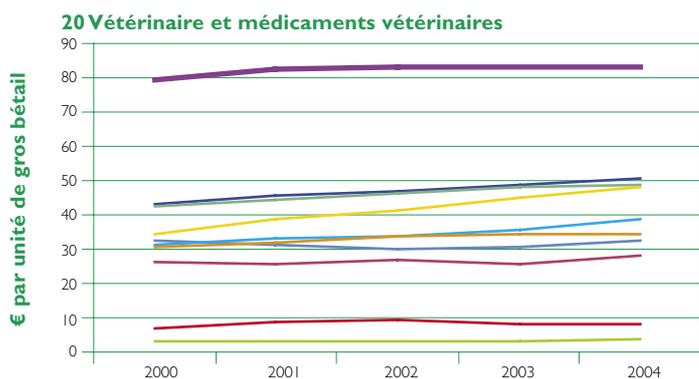
Sources: BVEL, Statistisches Jahrbuch über Ernährung, Landwirtschaft und Forsten der Bundesrepublik Deutschland; USP, Enquêtes statistiques et estimations sur l'agriculture et l'alimentation





Figure 20 – 24: En Suisse, par unité de gros bétail, les coûts de la santé animale et des fourrages achetés dépassent par exemple de plus de 50% ceux de la Hollande. Consommations intermédiaires en euros par unité de gros bétail, resp. par térajoule d'énergie alimentaire produite; sources: Eurostat et FAO; calculs: USP.

■ Suisse ■ Allemagne ■ France ■ Pays-Bas ■ Pologne
 ■ Belgique ■ Espagne ■ Italie ■ Autriche ■ Grande-Bretagne



26 Les explications dans ce chapitre se basent sur les recherches approfondies et attentives de la Division de la statistique de l'USP. Des publications accessibles au public, des sites Internet, des rapports annuels et d'autres communications d'entreprises et d'organisations ont servi de sources. L'exactitude de ces données ne pouvant être garantie, nous prendrons volontiers connaissance des écarts entre nos affirmations et les faits concrets, pour autant qu'ils soient prouvés et en tiendrons compte dans nos prochaines publications.

27 USP, Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation, 2004, p. 15



pérennes, les Pays-Bas occupent de nouveau la tête du classement. A la seconde place ex-aequo, on trouve la Belgique et la Suisse. Dans ces trois pays, les coûts considérés sont supérieurs de 70% ou plus à ceux des autres pays. Cette différence n'est pas explicable uniquement par des considérations quantitatives. Elle confirme cependant la thèse qu'en Suisse, les prix demandés sont nettement plus élevés.

Charges matérielles de la production animale

Les coûts des soins et des médicaments vétérinaires sont en relation directe avec la grandeur des effectifs. Une répartition par espèce n'étant pas possible, il vaut mieux imputer les coûts totaux par unité de gros bétail. Les données rendues ainsi comparables montrent que pour cette rubrique, les coûts suisses sont nettement supérieurs aux autres. Comparativement à leurs collègues des pays classés derrière notre pays (Belgique, France et Pays-Bas), les paysans suisses dépensent 60% de plus en soins et médicaments vétérinaires. Et si l'on compare avec certains autres pays, la différence passe largement du simple au double (fig. 20).

Si l'on répartit les coûts du fourrage acheté sur les unités de gros bétail de l'effectif, la Suisse est nettement détachée en tête de la course (fig. 21). Comme la ration des animaux et la composition des effectifs sont similaires ou presque d'un pays à l'autre, les énormes différences constatées confirment la thèse selon laquelle les consommations intermédiaires de fourrage sont nettement plus chères que dans les pays voisins. Comparativement à ses collègues d'Italie, de Belgique ou des Pays-Bas, le paysan suisse paie son fourrage plus de 50% plus cher. Et si la comparaison est établie avec la moyenne de tous les pays considérés, on paie en Suisse deux fois et demie plus cher.

Charges matérielles de structures

Les coûts de l'énergie électrique, des carburants et des combustibles nécessaires à la production d'énergie alimentaire dépendent du mode de production. Si les producteurs des Pays-Bas ont des coûts par térajoule d'énergie alimentaire produite supérieurs de 60% aux coûts des producteurs suisses, c'est en raison des immenses surfaces de cultures maraîchères sous serre qu'ils exploitent. Comparativement à ses autres concurrents, la Suisse connaît des coûts supérieurs de 50%. On notera également le niveau élevé des coûts en Pologne, dû essentiellement aux conditions fiscales. Mais durant la période considérée, le niveau des coûts polonais a considérablement baissé (fig. 22).

L'entretien des machines et des installations génère des coûts très différents (fig. C23). Contrairement aux rubriques étudiées plus haut, où la répartition est relativement homogène, on constate dans cette rubrique une très forte dispersion. Pourtant, avec 14'000.- euros par térajoule d'énergie alimentaire produite, la Suisse se situe nettement au-dessus des pays voisins. Les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne et la France suivent à distance respectueuse. En Italie, les producteurs dépensent pour l'entretien de leurs machines et installations un septième seulement de la facture de leurs collègues suisses.

Pour ce qui est de l'entretien des bâtiments et des équipements, la Suisse est une fois de plus largement en tête si l'on relie le coût à l'énergie alimentaire produite (fig. 24). Dans ce domaine, la Grande-Bretagne occupe la deuxième place. Les conditions climatiques ont sans aucun doute une grande importance en la matière. Mais le fait que le paysan suisse

paie pour cette rubrique quatre fois le prix du paysan autrichien mérite certainement une autre explication. Et les prix élevés de la construction ne sont certainement pas le moins important des facteurs de cherté.

Pour conclure cette partie de cette étude, constatons que le paysan suisse paie ses consommations intermédiaires nettement plus cher que ses collègues des pays voisins. Les hypothèses que nous avons formulées au commencement pour toutes les rubriques ont été confirmées par les CEA, les enquêtes sur la structure des exploitations et les bilans alimentaires. Pour certaines rubriques, telles que les semences et plants, les engrais et amendements, les soins et médicaments vétérinaires et les fourrages achetés, les confirmations sont même éclatantes.

C3 LES DIVERS MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT DE L'AGRICULTURE²⁶

Le présent chapitre donne un aperçu des principaux marchés d'approvisionnement suisses. Après une brève présentation de la demande, nous analysons pour chacun d'eux la situation au niveau de l'offre, puis son volume.

Semences et plants

Le marché des semences et des plants est important pour la majorité des exploitations agricoles, particulièrement pour les quelque 5'000 exploitations avec grandes cultures, 1'100 exploitations maraîchères, 4'700 exploitations avec cultures pérennes, 1'700 exploitations de polyculture et 5'600 exploitations mixtes élevage et production végétale²⁷.





Fournisseurs de semences et de plants

Le marché des semences et des plants est dans une large mesure en mains des producteurs ou de leurs organisations. Depuis des décennies, la totalité ou presque des semences est cultivée en Suisse, principalement par Delley Semences et Plants SA, pour ce qui est des semences de céréales et des plants de pommes de terre. La qualité des semences est assurée par le contrôle officiel des champs et la certification des semences pures et saines de variétés répertoriées dans le catalogue suisse des variétés ou dans le catalogue commun de l'Union Européenne. Aujourd'hui, les agriculteurs s'efforcent de plus en plus de résoudre le problème de la compression des coûts dans l'agriculture en utilisant leurs propres semences non certifiées. Les moulins et les entreprises de travaux agricoles offrent aussi sporadiquement des semences non certifiées. Du côté des fournisseurs, un processus de concentration observable au niveau mondial est actuellement en cours.

Le rapport d'activité 2003 du groupe fenaco fait état d'un résultat net des ventes de semences de 84 millions de francs (Semences UFA, consolidé). Ceci correspond à 40% du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de Semag, Saat- und Pflanzgut AG, dans laquelle le groupe fenaco détient une participation de 23,2%, est compté dans ce chiffre. Semences UFA se qualifie ainsi à juste titre de leader du marché. Les autres gros fournisseurs sont: Eric Schweizer SA, qui a repris en 1999 Samen Mauser AG; Flora Geissler GmbH qui est propriété du français Vilmorin Clause & Cie (filiale du Groupe Limagrain Holding, de la Société Coopérative Agricole Limagrain et de Sélia); Guggen-Guillod SA (semences potagères); Otto Hauenstein AG (au 1^{er} janvier

2005 filiale de Omya Schweiz AG, anciennement PlüssStaufner AG) et SEMENA AG (filiale de l'allemand KWS Saat AG, qui collabore de son côté avec Limagrain).

Volume du marché

La valeur actuelle du marché des semences et des plants est d'environ 320 millions de francs. Ce chiffre est généré pour plus de 80% en Suisse.

Engrais et amendements

Les engrais et amendements sont indispensables tant aux 12'500 exploitations vouées à la production végétale qu'aux 41'300 exploitations de garde de bovins avec pâture. Ceci est aussi valable jusqu'à un certain degré pour les quelque 1'800 exploitations d'élevage intensif, 4'600 exploitations de garde d'animaux de diverses espèces et 5'600 exploitations mixtes. La grande majorité des exploitations agricoles a par conséquent besoin d'engrais et d'amendements. Les fournisseurs suivants sont présents sur le marché:

Fournisseurs d'engrais et d'amendements

La production indigène d'engrais est concentrée chez Lonza SA, qui produit à Viège des engrais à base de nitrate d'ammonium pour le marché suisse et chez la plus ancienne entreprise chimique de Suisse encore existante, la CU Chemie Uetikon SA. Début 2002, la production d'engrais minéraux a été séparée de la CU Chemie Uetikon SA et la société CU Agro SA, entreprise juridiquement indépendante, a été fondée à cet effet. Une autre entreprise, VIVASOL, transforme essentiellement du fumier de poulets en engrais commerciaux pour la culture biologique. Hauert HBG Dünger AG (Hauert, Biorga, Geistlich) est spécialisée pour sa part dans les produits pour la maison et le jardin.

Comme fournisseurs d'engrais, il faut surtout citer AGROline SA et Landor SA. AGROline SA, filiale de CU Chemie Uetikon et de Lonza, vend les engrais minéraux de ses deux sociétés mères. Elle se qualifie elle-même de leader du marché suisse dans le domaine de la nutrition des plantes. Mais comme elle n'est pas une société ouverte au public, il n'existe actuellement aucune donnée sur son activité commerciale. Sur Internet, on trouve les principes de sa politique commerciale: l'objectif principal d'AGROline SA est d'offrir des engrais répondant aux besoins de l'agriculture helvétique. Grâce à son savoir-faire de longue date et à sa production en Suisse, AGROline doit pouvoir reconnaître les nouveaux besoins et y répondre rapidement. Son but premier est d'offrir aux agriculteurs suisses des produits innovants, compétitifs et tenant compte des besoins spécifiques de l'agriculture suisse.

Landor SA (numéro 1 selon ses propres affirmations) est avec AGROline le fournisseur d'engrais le plus important du pays. Cette entreprise écoule exclusivement ses produits dans les magasins Landi. Ceux-ci sont répartis dans tout le pays et ils ne sont pas en concurrence directe²⁸. Landor détient aussi depuis 2000 le droit exclusif de distribution en Suisse de la marque VIVASOL.

Potasse SA commercialise les produits du groupe allemand K + S Kali GmbH. L'entreprise a été fondée par la société française SCPA (Société Commerciale des Potasses et de l'Azote) et l'allemand K+S Kali+Salz GmbH comme société de distribution pour les engrais potassiques en Suisse. En octobre 2004, les centres de vente et de production

²⁸ cf. Rapport annuel fenaco 2003, p. 24



de la société française SCPA Mulhouse ont été repris par le groupe allemand K+ S. Depuis le début de l'année 2000, COMPO est aussi une filiale à 100% du groupe K+S. COMPO utilise les sites de production d'engrais de BASF AG, à Ludwigshafen et à Anvers. Le centre agricole de BASF, à Limburgerhof, est spécialisé dans la recherche intensive de nouveaux produits et de technologies appliquées. Grâce à la reprise de toutes les activités de vente d'engrais de BASF AG, le groupe K+ S occupe une position de leader sur le marché agricole.

Les clients de Potasse SA peuvent commander directement leurs engrais aux centres de distribution et se les faire livrer par train, bateau ou camion ou encore aller les chercher eux-mêmes dans l'un des deux entrepôts. Ceux-ci sont situés au port du Auhafen, à Birsfelden, près de Bâle (Landor SA) et à Roggwil/Wynau (Gugelmann). Il est aussi possible d'aller chercher les engrais à l'entrepôt de Sérémine en Alsace. Potasse SA vend aussi des engrais mélangés selon le procédé «bulk blending».

Les sociétés Calciumagro et Virchaux P. SA (actives seulement en Suisse romande) proposent aussi une gamme complète d'engrais. Elles assurent la vente directe de leurs produits, la plupart du temps importés.

Outre les entreprises susmentionnées, il existe encore quelques plus petits fournisseurs dont l'offre est le plus souvent incomplète. Ils vendent leurs produits directement ou au travers du commerce agricole spécialisé.

Volume du marché pour l'agriculture

Les dépenses de l'agriculture pour les engrais et les amendements se sont élevées à environ 150 millions de francs en moyenne ces

trois dernières années. La plus grande partie est importée, soit comme produit brut, soit comme engrais prêt à l'emploi (**annexe 5**). Les quantités d'engrais azoté et d'engrais composé importés sont restées constantes pendant cette période. Les importations d'engrais phosphoré et d'engrais potassique ont par contre augmenté. La valeur d'importation (franco frontière, non dédouané) est passée de 81 à 96 millions de francs. La moyenne des importations d'engrais a baissé pour la période allant de 2000 à 2004 de 241 à 219 francs la tonne. Cependant, une partie importante des engrais simples importés est transformée dans le pays en engrais composés, évidemment vendus plus cher.

Produits de traitement des plantes et pesticides

Les produits de traitement des plantes et les pesticides sont utilisés spécialement dans les grandes cultures, ainsi que dans l'arboriculture et la viticulture, ce qui correspond à 12'600 exploitations vouées à une ou plu-

sieurs de ces branches de production. Les fournisseurs de produits de traitement des plantes et de pesticides peuvent être structurés en fonction de la protection par un brevet des produits qu'ils offrent sur le marché.

Fournisseurs de produits de traitement des plantes et de pesticides

La plupart des entreprises qui proposent des produits de protection des plantes et des pesticides fabriquent en même temps leurs propres produits et importent des marques étrangères. On peut les subdiviser en trois groupes:

- Les entreprises qui vendent essentiellement des produits protégés par un brevet. Cinq d'entre elles (Bayer, Leu & Gyax, Syngenta/Maag, Omya, Stähler) dominent le marché (environ 90% des ventes). Elles vendent leurs nouveaux produits et ceux pour lesquels la protection du brevet est échue. Elles complètent leur gamme de produits par des produits de la concurrence protégés par un brevet.

Tableau 8 : Consommation de pesticides par substance active. Source: Société suisse des industries chimiques; cf. Statistiques et estimations concernant l'agriculture et l'alimentation, 2004, USP, Brugg.

Groupe de produits	2000	2001	2002	2003	2004
	Poids de substance active, en tonnes				
Insecticides	184	179	120	133	114
Herbicides	653	656	651	631	627
Fongicides, Bactéricides	720	706	732	692	626
Désinfectants de semences					
Autres	20	22	23	21	21
Total	1577	1562	1526	1477	1387
Chiffres: prix au consommateur, en mio. francs					
Contrôle des mauvaises herbes	57,8	61,1	54,9	54,4	53,9
Maladies, Contrôle des insectes	60,3	62,0	62,0	59,5	58,2
Autres	7,1	7,5	7,7	7,0	6,7
Total	125,2	130,6	124,6	120,9	118,8



- Les entreprises qui vendent principalement des génériques (et des importations parallèles). Il y en a environ une douzaine, mais elles n'occupent qu'une part de marché limitée.

- Les entreprises qui vendent exclusivement des produits pour la culture biologique. Il en existe qu'un petit nombre et elles n'occupent qu'une très petite part du marché.

Toutes les entreprises vendent surtout leurs produits aux consommateurs finaux via le commerce spécialisé agricole (par ex. Landi). Il est cependant aussi possible la plupart du temps de commander les produits directement.

Volume du marché

Les dépenses de l'agriculture suisse pour les produits de traitement des plantes et les pesticides se sont élevées ces dernières années à environ 125 millions de francs (**tab. 8**). Entre 2000 et 2004, le prix moyen des substances actives est passé d'environ 79.40 à 85.70 francs le kilogramme. Les quantités de substances actives utilisées sont en baisse.

La part de la production indigène n'est pas connue. La Suisse est un exportateur net important dans le domaine des produits de

traitement des plantes et des pesticides. En 2003, des fongicides (sauf les fongicides à base de soufre) ont été importés à hauteur de 51 millions de francs et exportés pour 368 millions de francs²⁹.

Vétérinaires et médicaments vétérinaires

87% de toutes les exploitations agricoles détenaient des animaux en 2003. Environ 57'400 détenteurs d'animaux ont ainsi recours en cas de besoin aux services d'un vétérinaire ainsi qu'à des médicaments vétérinaires efficaces et avantageux. L'offre se présente comme suit.

Fournisseur de soins et de médicaments vétérinaires

Le Compendium suisse des médicaments vétérinaires répertorie 40 fabricants de médicaments vétérinaires. Beaucoup ne fabriquent cependant qu'un petit nombre de produits spécifiques pour une espèce animale précise. Les fabricants ou les importateurs et les distributeurs de produits d'autres entreprises pharmaceutiques vendent eux-mêmes leurs produits.

Au niveau de leur utilisation, on peut répartir les médicaments vétérinaires en 2 groupes:

- Produits thérapeutiques ou préparations prêtes à l'emploi pour le traitement des animaux.
- Prémélanges médicamenteux ajoutés à la nourriture.

Les agriculteurs peuvent les acheter à leur vétérinaire (ou à la pharmacie) pour les mélanger eux-mêmes ou commander sur ordonnance les mélanges d'aliments prêts à l'emploi (aliments médicamenteux) auprès des moulins fourragers autorisés. L'agriculteur peut, dans ce cas, choisir librement son moulin. Le prémélange médicamenteux sera cependant acheté par le moulin directement auprès de l'industrie pharmaceutique.

Les fournisseurs vendent soit uniquement des produits thérapeutiques (par ex. BERNA Veterinärprodukte AG), soit uniquement des prémélanges médicamenteux (par ex. ufamed AG), soit les deux (par ex. Novartis). La vente de médicaments vétérinaires et la production d'aliments médicamenteux doivent avoir été autorisés au préalable par Swissmedic, Institut suisse des produits thérapeutiques. En ce qui concerne les autorisations de remise, les médicaments vétérinaires sont répartis en 5 catégories. Comme le montre le **tableau 9**, la plupart des médicaments vétérinaires font partie des catégories A et B.

Le vétérinaire prescrit les médicaments et, la plupart du temps, il les vend aussi lui-même. Jusqu'en 1993, la remise de médicaments vétérinaires était réglementée par un contrat d'exclusivité entre l'Association des fabricants et des grossistes suisses de médicaments vétérinaires et la Société des

Tableau 9: Médicaments vétérinaires par catégorie de vente.

Catégorie de vente	Prescriptions de remise	Nombre de préparations (état au 12.08.05)
A	Pharmacies, obligatoirement sur ordonnance vétérinaire	348 produits
B	Pharmacies, sur ordonnance vétérinaire, renouvelable	596 produits
C	Pharmacies, sans ordonnance vétérinaire	43 produits
D	Pharmacies et drogueries	75 produits
E	Tous les commerces	45 produits

Source: Institut de pharmacologie et de toxicologie, Université de Zurich

²⁹ Direction générale des douanes, Statistique du commerce extérieur



vétérinaires suisses. Jusqu'à aujourd'hui, il était pratiquement impossible pour les pharmacies de vendre des médicaments vétérinaires parce qu'elles ne pouvaient les obtenir des fabricants que contre la remise d'une ordonnance. Cette restriction a maintenant été supprimée. En l'an 2000, la Commission de la concurrence (Comco) a ouvert une enquête pour examiner si les fabricants de médicaments vétérinaires et les distributeurs continuaient à ne fournir pour ainsi dire exclusivement que les vétérinaires sans que les pharmacies puissent en profiter. Cette enquête s'est conclue en 2004 par un accord amiable de livraison des pharmacies.

Volume du marché

Les dépenses de l'agriculture suisse pour les soins et les médicaments vétérinaires s'élèvent à un peu plus de 162 millions de francs. En 2003, elles ont augmenté par rapport à l'année précédente de 1,9% à environ 164 millions de francs. Pour 2004, une seconde augmentation d'une ampleur comparable se dessine. Il n'est pas encore tenu compte dans cette estimation des conséquences de l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMédV), entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2004. L'OMédV fixe des règles supplémentaires pour la documentation des flux de marchandises et des prescriptions pour la garantie de la sécurité alimentaire.

Les données dont nous disposons ne permettent pas d'analyser la répartition des dépenses entre les soins et les médicaments vétérinaires. Si l'on prend comme indicateur la situation en

médecine humaine, on peut supposer que la plus grande partie de ces coûts devrait être imputée aux soins et qu'une moindre partie reviendrait aux médicaments. En fixant la proportion à 3:1, cela correspondrait à une dépense annuelle d'environ 40 millions de francs pour les médicaments vétérinaires.

Selon les vétérinaires, la remise de médicaments représente environ le quart de leur revenu. Si cela s'applique à tous les vétérinaires et que les consommations intermédiaires correspondent pour 33% à des soins vétérinaires et pour 66% à des médicaments vétérinaires, cela reviendrait à dire que sur les 162 millions de francs, 97 millions de francs seraient à affecter aux soins et 65 millions aux médicaments vétérinaires³⁰. Cependant une partie des médicaments vétérinaires ne sont pas vendus directement par le vétérinaire, mais sur ordonnance via d'autres canaux de distribution. Ainsi malgré tout, la limite supérieure de la production agricole pour les frais de médicaments vétérinaires devrait être de 70 millions de francs.

Ce montant ne tient pas compte des coûts des préparations magistrales du vétérinaire et des mélanges de médicaments introduits dans les aliments pour le bétail. On partait auparavant du principe qu'ils étaient le plus souvent inférieurs aux coûts des aliments. Avec le changement de méthode de facturation entrée en vigueur le 1.1.2004, qui ne rémunère plus les services vétérinaires à forfait via les moulins à céréales fourragères mais directement, cette lacune de la connaissance est maintenant comblée.

Fourrages achetés hors de l'agriculture

Ce sont les dépenses d'achat de fourrage

hors de l'agriculture qui chargent le plus les comptes des exploitations agricoles. Parmi les 57'400 détenteurs d'animaux, ce sont en particulier les quelque 1'800 exploitations d'élevage intensif qui sont touchées. En 2003, les coûts des aliments concentrés ont représenté pour la moyenne des exploitations d'élevage intensif une part de 45% de l'ensemble des charges matérielles (consommations intermédiaires et amortissements).

Fournisseurs de fourrages

Le secteur des concentrés et des aliments composés regroupe un petit nombre de grandes entreprises et un nombre relativement important d'unités de petite taille. La plupart d'entre elles sont membres de l'Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF).

Biblis, l'usine de fabrication d'aliments composés la plus moderne d'Europe et la plus grande de Suisse, est située à Herzogenbuchsee. Biblis transforme environ vingt pour cent des céréales suisses et elle a une capacité de production de 275'000 tonnes d'aliments composés par an. Elle sert à la communauté de production des deux producteurs d'aliments composés UFA (fenaco) et melior (Haefliger AG, Herzogenbuchsee). fenaco s'efforce aussi d'intégrer la production des magasins locaux Landi à l'usine Biblis³¹. Melior offre à ses clients, en plus des aliments composés, un réseau national de conseillers et un système de plans d'affouragement et de production sur mesure, ainsi que des conseils en matière de construction d'étables. Aux engraisseurs de bovins, elle propose en outre, un service de pesage, des analyses en matière de gestion d'entreprise et la mise en valeur des performances d'engraissement. Elle offre également aux engraisseurs de porcs la mise en valeur des performances

³⁰ Le revenu supposé tiré des soins vétérinaires s'élèverait ainsi à 64,8 millions de francs et celui tiré de la vente de médicaments à 21,6 millions de francs

³¹ fenaco, rapport annuel 2003, p. 24





d'engraissement et des propositions d'optimisation des rations. Les engraisseurs de veaux se voient enfin proposer des nourrisseurs automatiques d'une autonomie de 7 jours. Outre les aliments composés et des spécialités, UFA SA offre aussi des services intégrés. Elle se décrit comme la plus grande entreprise pour la nutrition animale en Suisse. En Suisse romande, UFA travaille main dans la main avec Rivalor SA à Puidoux.

PROVIMI KLIBA SA produit aussi sur ses trois sites de Cossonay-Gare, Kaiseraugst et Gossau une gamme complète de fourrages pour les bovins, les porcs, la volaille, les chèvres, les moutons, les chevaux et les lapins. L'entreprise est issue de la fusion des trois sociétés Provimi SA, Kliba SA et de Nafag AG. PROVIMI KLIBA SA souhaite contribuer à la production locale d'aliments sains, dans le respect des animaux et de l'environnement, et se doter d'une charte de qualité intégrant clients et fournisseurs, animaux, produits et écologie.

KUNZ KUNATH AG dit être l'un des plus grands fabricants d'aliments composés pour animaux en Suisse et un prestataire compétent de solutions intégrées en matière de nutrition animale. Elle est née de la fusion des deux entreprises Kunath Futter AG et Kunz + Co AG.

Outre ces entreprises que nous venons de mentionner, il existe un nombre assez important d'entreprises plus petites travaillant surtout au niveau régional.

La concurrence entre les fournisseurs est forte. Le marché des aliments pour animaux est cependant fortement lié à la politique céréalière. Les prix à la production des céréales fourragères combinés au système

de prix seuil à la frontière ont une influence directe sur le prix des fourrages.

Volume du marché

VSF annonce une production commerciale d'aliments composés pour 2003 en Suisse de 1'420'000 tonnes. Les volumes des ventes d'aliments composés pour toute la Suisse ne peuvent cependant être qu'estimés. Les chiffres des membres de VSF reposent certes sur les chiffres d'affaires effectifs, mais il faut, pour les autres partenaires du marché, se baser sur des hypothèses et des informations orales. La part de marché des membres de VSF est d'environ 48%, celui-ci des coopératives agricoles (UFA SA, Rivalor; coopératives locales) est estimé à 47%. Les moulins fourragers non organisés occupent une part de marché de 5%. Les fluctuations des récoltes, les variations des conditions du marché dans l'hémisphère nord ou sud avec des conséquences sur la couverture des besoins, les modifications des prix et l'évolution du marché dans la production animale sont à l'origine de fluctuations annuelles considérables. Le volume disponible d'aliments concentrés destinés à la production de fourrages composés et de fourrages simples est indiqué dans l'**annexe 6**.

Energie électrique, combustibles et carburants

Depuis la révolution industrielle et l'entrée de la technique dans la production agricole, le marché de l'énergie joue un rôle important pour les coûts de production et donc pour la compétitivité des produits agricoles. L'agriculture n'est, par ailleurs, pas en mesure d'exercer seule une influence sur le marché de l'énergie. Sa part est trop faible, comparée à celle des autres secteurs de l'économie et des ménages.

Fournisseurs d'énergie électrique, de combustibles et carburants

Comme il n'y a pas de concurrence dans ce secteur, il n'est pour ainsi dire pas possible d'obtenir du courant électrique sans passer par les fournisseurs locaux. Selon le Tribunal fédéral, malgré le rejet par le peuple de la loi sur le marché de l'électricité (libéralisation), les entreprises locales d'électricité auraient l'obligation d'assurer le transit du courant provenant de fournisseurs extérieurs. Cependant, la nouvelle loi sur les cartels ne peut ouvrir le marché de l'électricité que de manière ponctuelle, et seulement pour les gros clients. L'agriculture ne peut pratiquement pas en profiter actuellement.

Les fournisseurs de carburants sont regroupés au sein du réseau dense des stations-service suisses et des fournisseurs spécialisés, avant tout de carburant diesel.

Volume du marché

La part du lion des consommations intermédiaires dans le domaine de l'énergie et des lubrifiants revient aux carburants. La facture annuelle pour l'agriculture suisse est d'environ 200 millions de francs. Mais les fournisseurs de l'agriculture demandent bien plus que ce seul montant. Le prix de détail à la pompe du diesel ou de l'essence inclut une taxe sur les carburants de 76 centimes pour le premier et de 73 centimes pour la seconde. Celle-ci est cependant remboursée en partie à la production agricole. Le remboursement de l'impôt sur les huiles minérales de 59 centimes (diesel) ou de 58 centimes (essence) est calculé à partir de la quantité de carburant normalement consommée dans des conditions moyennes par unité de surface et par type de culture, compte tenu des machines et des véhicules utilisés (consommation normale). La consommation



normale tient compte des travaux aux champs et à la ferme, des trajets entre les champs et la ferme, des travaux forestiers et des transports de bois jusqu'à une route carrossable pour un camion. Cette consommation normale de l'agriculture est chaque année d'environ 220'000 hectolitres d'essence et de 970'000 hectolitres de carburant diesel.

L'administration du remboursement partiel de l'impôt sur les carburants fournit des indications sur la consommation effective des carburants (**annexe 7**).

L'intérêt de l'économie pour les carburants écologiques en ce qui concerne la réduction des émissions de CO₂ est croissant. On produit de faibles quantités de diester de colza dans une installation pilote de démonstration. Une installation de production de bioéthanol est prévue. L'introduction d'un rabais fiscal sur les carburants écologiques conduirait à une augmentation rapide de l'offre et de la demande.

Machines et installations

Les adaptations structurelles réclamées ces dernières années dans la production agricole augmentent le besoin en machines et en installations performantes et donc la plupart du temps coûteuses. Il n'y a pratiquement plus une seule exploitation agricole qui puisse faire baisser cette charge. Toutes les exploitations sont donc obligées de rechercher dans ce domaine des offres concurrentielles en comparaison internationale.

³² cf. Comco, Droit et politique de la concurrence, janvier 2003

³³ cf. USP, Statistiques et estimations concernant l'agriculture et l'alimentation, 2004, p. 26

Fournisseurs de machines et installations

Le marché des machines agricoles peut être subdivisé en trois grands groupes:

- Véhicules pour les terrains plats (tracteurs, moissonneuses-batteuses, etc.)
- Machines pour les terrains en pente (transporteurs, machines d'épandage, faucheuses à un ou deux essieux, etc.)
- Machines de culture attelées à un tracteur

Les fabricants de machines agricoles sont spécialisés la plupart du temps dans l'un de ces trois domaines, en partie aussi seulement pour un type de machine (**annexe 8**). Pour mieux toucher les marchés, beaucoup d'entreprises ont fusionné avec des groupes internationaux au cours de ces 10 à 15 dernières années.

Cette évolution a aussi des conséquences sur les importateurs et les revendeurs en Suisse. La plupart du temps, un seul importateur importe toutes les marques d'un groupe ou d'un groupe de sociétés; selon leur emplacement et leur taille, les marchands régionaux vendent pour chaque type de machine aucune, une ou plusieurs marques. Les fournisseurs cités dans l'annexe sont les plus importants des trois groupes décrits.

Véhicules pour les terrains plats

Quatre groupes internationaux dominent le marché mondial (AGCO, Case New Holland, John Deere et Claas). En plus, il en existe deux d'une importance européenne en Suisse (Same Deutz-Fahr et Argo). Chaque groupe possède plusieurs marques, mais il y a en général un seul importateur par groupe, avec un réseau de revendeurs qui couvre toute la Suisse³². Il y a encore quelques marques qui sont importées par des marchands

indépendants. Leur importance n'est souvent que régionale.

Machines agricoles pour les terrains en pente

Le marché des transporteurs est dominé par deux fournisseurs qui ont des représentants dans toute la Suisse (Aebi et Reform). Plus loin, Schiltrac et Lindner suivent avec un plus petit réseau de revendeurs. On trouve les machines d'épandage (pas prises en compte dans la liste) auprès d'entreprises de transporteurs. Il y a cependant plusieurs vendeurs de machines au niveau régional qui fabriquent eux-mêmes ces machines³³. Outre Aebi et Reform, les faucheuses à un ou deux essieux sont aussi vendues par divers autres fabricants qui n'ont cependant pas, la plupart du temps, de réseau national.

Machines portées attelées à un tracteur

Les fabricants de machines portées sont plus nombreux que les fabricants de véhicules. Quelques-uns peu nombreux proposent cependant la palette de pratiquement toutes les machines. D'autres entreprises se concentrent sur un processus de travail précis (par ex. la préparation du sol ou la récolte du foin). Toutes ces entreprises s'approvisionnent chez un ou deux importateurs qui disposent d'un réseau de négociants dans toute la Suisse. Il y a en outre un grand nombre de petites entreprises qui ne vendent qu'un seul type de machine (remorques par ex., citernes à pression ou pulvérisateurs agricoles). Ces marques sont vendues directement par les marchands régionaux. Elles complètent l'offre de base d'un marchand ou bien elles n'existent qu'en fonction de la production régionale (récolteuses de pommes de terre).

Le système de la distribution à trois niveaux des fabricants-importateurs-revendeurs





repose sur une structure chère. Il permet en outre à l'importateur général de prononcer des sanctions relatives à la fourniture de pièces de rechange ou de services contre des revendeurs qui ne lui plaisent pas ou des importateurs directs. Le marché étant en proie à une guerre de positions, cela amène les entreprises à offrir aussi en Suisse des conditions eurocompatibles.

Volume du marché

D'après les CEA, le volume annuel du marché du secteur des machines agricoles s'élève à 1,3 milliard de francs environ. Quelque 430 millions de francs sont à imputer aux réparations courantes et à l'acquisition du petit outillage et 870 millions de francs aux investissements. Calculé par exploitation, cela revient en moyenne à 6'500.– francs annuels environ pour les travaux de réparation et d'entretien et à 13'200.– francs pour les nouvelles acquisitions.

Le dépouillement centralisé des données comptables fait état de coûts plus élevés pour les réparations courantes. Le montant moyen pour l'ensemble des exploitations entre 2001 et 2003 se montait à 8'599.– francs³⁴. Une partie de ces dépenses sont imputables aux travaux effectués par des tiers, ainsi qu'à la location de machines. Ces dépenses ont fortement augmenté ces dernières années. De nombreuses familles paysannes sont aujourd'hui obligées d'exercer une activité accessoire, et elles doivent ainsi renforcer leur mécanisation pour gagner du temps.

Constructions

Du côté des producteurs, on observera deux tendances diamétralement opposées. D'un côté, la pression renforcée de la concurrence et la dégradation des prix à la production

contraignent les familles paysannes à réduire leurs coûts au minimum. D'un autre côté, les adaptations structurelles demandent des réorientations nécessaires de la production, du mode de production et/ou de l'offre de prestations et la prise de décisions politiques nécessite bien souvent des adaptations et des investissements pour les bâtiments.

Prestataires de l'industrie du bâtiment

Pour les prestations de construction, le monde de l'agriculture se tourne en premier lieu vers les entreprises du gros œuvre et les entreprises du second œuvre. En outre, différentes organisations d'entraide soutenant les paysans dans la réalisation de projets de construction ont vu peu à peu le jour. Le Bureau agricole de construction et d'architecture (LBA) dont le siège est à Brugg, et qui compte huit succursales dans différentes parties du pays ainsi que des coopératives de construction, est au nombre de ces organisations. Le LBA est le bureau d'architecture principal pour les bâtiments érigés hors des zones à bâtir.

Volume du marché

Selon les comptes économiques de l'agriculture, les exploitations agricoles consacrent chaque année environ 675 millions de francs aux travaux de construction. 177 millions de francs sont imputables à l'entretien courant et 498 millions de francs aux investissements. Cela correspondrait pour une exploitation moyenne fictive à 2'700.– francs pour l'entretien courant et à 7'560.– francs pour les investissements. Comparés avec les résultats du dépouillement centralisé des données comptables, ces deux chiffres semblent être trop faibles. Comme il s'agit néanmoins de chiffres comptables qui sont en partie relatifs aux prestations propres de l'entreprise,

ces données pourraient approximativement correspondre à la réalité.

C4 RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Avec la baisse des recettes tirées des produits agricoles, le problème du prix de revient élevé de la production agricole s'est encore accentué ces dernières années, le principal facteur de coût étant celui des agents de production agricole. De 2002 à 2004, leur coût total s'est élevé à près de 6,1 milliards de francs. A cette somme s'ajoutent les amortissements pour les bâtiments, les machines et les équipements pour un montant de 1,8 milliards de francs. Les nouveaux investissements sont du même ordre de grandeur. Chaque année, l'agriculture dépense donc environ 8 milliards de francs pour les agents de production et les investissements.

Le problème des coûts est dû au niveau élevé des prix

Le haut niveau des coûts en Suisse est en grande partie dû à la cherté de la consommation intermédiaire. Celle-ci coûte en effet près de 30% de plus chez nous que dans les pays voisins. De plus, les prix des agents de production ont constamment augmenté ces dernières années, à savoir de 6,7% environ depuis 1990. Notons que les prix des diverses catégories d'agents de production agricoles ont évolué de manière très diverses. Si ceux des agents issus de l'agriculture ont en partie sensiblement baissé (aliments fourragers notamment), les paysans doivent en revanche payer beaucoup

³⁴ Agroscope FAT, Taenikon, Dépouillement centralisé des données comptables, rapport de base 2003



plus pour la plupart des agents de production achetés en-dehors de l'agriculture.

Le haut niveau des prix engendre d'importants coûts de production, comme le montre une comparaison avec l'UE. Si les produits phytosanitaires coûtent environ 200.– euros par hectare de grandes cultures et de culture pérenne aux agriculteurs suisses, les mêmes traitements coûtent près de 63.– euros en Autriche, 127.– euros en France et 31.– euros en Pologne, un des nouveaux états membres de l'UE. Le haut niveau des prix en Suisse se reflète également dans les dépenses engendrées par les consultations et les produits vétérinaires. Si elles s'élèvent à environ 82.– euros par unité de gros bétail en Suisse, elles n'atteignent que près de 46.– euros en France, 33.– euros en Autriche, 31.– euros en Allemagne et 8.– euros en Pologne. Les frais d'entretien des bâtiments sont aussi nettement plus élevés en Suisse qu'à l'étranger. Ils coûtent ainsi quatre fois plus par unité d'énergie alimentaire en Suisse qu'en Autriche. Les coûts de nombreux autres biens de la consommation intermédiaire présentent une image semblable.

Structure du marché

Les marchés de la consommation intermédiaire se caractérisent souvent par une structure à quatre échelons. Cela signifie que deux échelons commerciaux (importateur, grossiste et revendeur) s'ont en général entreposés entre le fabricant du bien de consommation intermédiaire et l'agriculteur. Les marchés des engrais et des produits d'amendement, des produits phytosanitaires, des médicaments vétérinaires et des machines agricoles présentent par exemple une telle structure à quatre échelons. Il est impossible de déterminer précisément quel échelon est principalement responsable du haut niveau des prix en Suisse. Si les processus de concentration

sont plus ou moins avancés selon le marché, soulignons néanmoins que les marchés des engrais, des produits d'amendement et des produits phytosanitaires sont dominés par quelques grands protagonistes.

Nécessité pressante d'agir

La déréglementation et la libéralisation accrue des marchés agricoles dans le cadre du développement de la politique agricole et des accords de libre échange bilatéraux et multilatéraux continueront de faire augmenter la pression sur les prix des produits agricoles. Les prix des produits agricoles suisses se rapprocheront de ceux pratiqués dans l'UE. Les prix des biens de la consommation intermédiaire devront donc être adaptés en conséquence. Les mesures politiques doivent mieux tenir compte du lien entre les prix des produits agricoles et les coûts de production.

Un paquet de mesure doit être élaboré pour faire baisser les prix de la consommation intermédiaire. L'USP estime qu'il faut particulièrement tenir compte des points suivants:

- **Transparence des prix:** Il faut développer la surveillance des prix de la consommation intermédiaire agricole afin d'améliorer la transparence des prix. Cette amélioration permettra aux agriculteurs de mieux gérer leurs achats de biens de consommation intermédiaire. Par ailleurs, la connaissance détaillée de la situation et de l'évolution des prix constitue la base pour l'élaboration de mesures politiques.
- **Restitution de la taxe sur la valeur ajoutée:** La taxe sur la valeur ajoutée sur les investissements et les agents d'exploitation doit être restituée aux exploitations qui n'y sont pas soumises. A l'heure actuelle, l'agriculture paie le taux élevé de la taxe sur la valeur ajoutée frappant les biens de

consommation intermédiaire achetés, mais ne peut pas faire valoir la déduction de l'impôt préalable.

- **Autorisation des importations parallèles:** Le droit des brevets doit être modifié de sorte à permettre les importations parallèles d'agents de production agricole, notamment de produits phytosanitaires et de médicaments vétérinaires. En outre, l'épuisement régional avec l'UE, à savoir l'autorisation réciproque d'importations parallèles de produits protégés par le droit des brevets, doit être introduit dans le droit des brevets.
- **Harmonisation des dispositions:** Les dispositions et normes techniques concernant les machines, les installations, les bâtiments et les agents de production doivent être assouplies, harmonisées à l'échelon national et avec celles de l'UE. Il faut également faciliter la procédure d'autorisation pour la construction de bâtiments dans la zone agricole.
- **Simplification de la procédure d'homologation:** L'homologation de biens de consommation intermédiaire agricole doit être simplifiée. Notons par exemple que les procédures concernant les produits phytosanitaires sont compliquées et onéreuses. Cela retient de nombreux fournisseurs de commercialiser leurs produits sur le petit marché suisse. En principe, les agents de production agricole homologués dans l'UE devraient également être admis en Suisse.
- **Encouragement de la concurrence:** La concurrence sur les marchés de la consommation intermédiaire doit fonctionner. Cet aspect revêt une importance particulière sur les marchés dans lesquels une forte concentration a eu lieu aux divers échelons commerciaux.





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





Partie D: Annexes

60

ANNEXE I DÉFINITION DES INDICATEURS

Revenu total

Le revenu total est la somme du revenu agricole et du revenu accessoire à l'échelle de l'exploitation. Le revenu accessoire regroupe l'ensemble des rentrées financières non-agricoles de la famille du chef d'exploitation, à l'exclusion des héritages, des cadeaux et des versements d'assurances en capital.

Revenu agricole

Résultat annuel effectif. Le revenu agricole sert à la rémunération du travail fourni par la main-d'œuvre familiale et du capital propre investi sur l'exploitation. On calcule le revenu agricole en soustrayant les charges réelles (charges matérielles, loyers de la dette et des fermages, p. ex.) du rendement brut (produit total de l'activité agricole).

Revenu annuel du travail par unité de main-d'oeuvre familiale

Rétribution du travail fourni sur l'exploitation par la main-d'œuvre familiale. Le revenu du travail est calculé en déduisant du revenu agricole la rémunération du capital propre investi sur l'exploitation. A la différence du

terme «salaire», le revenu du travail est une valeur de calcul uniquement.

Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale est confronté à un salaire comparable (valeur médiane des salaires bruts standardisés) calculé par l'Office fédéral de la statistique. Ce calcul est basé sur le recensement de la structure des salaires, qui concerne les salaires versés dans le secteur maraîcher et l'ensemble des branches des secteurs secondaire et tertiaire. Le salaire comparable est calculé pour l'ensemble de la Suisse, mais aussi pour chacune des trois régions de plaine, des collines et de montagne.

Rentabilité du capital total

Rapport entre le résultat net (= rendement brut total – charges réelles – rémunération du capital propre – rémunération de la main-d'oeuvre familiale) et le capital total. Le capital total est constitué de l'ensemble des actifs financés par le capital propre et le capital étranger. Cet indicateur peut aussi être considéré comme le taux d'intérêt versé sur la totalité du capital investi.



ANNEXE 2 PARENTHÈSE STATISTIQUE À PROPOS DE LA DISTRIBUTION DES DONNÉES

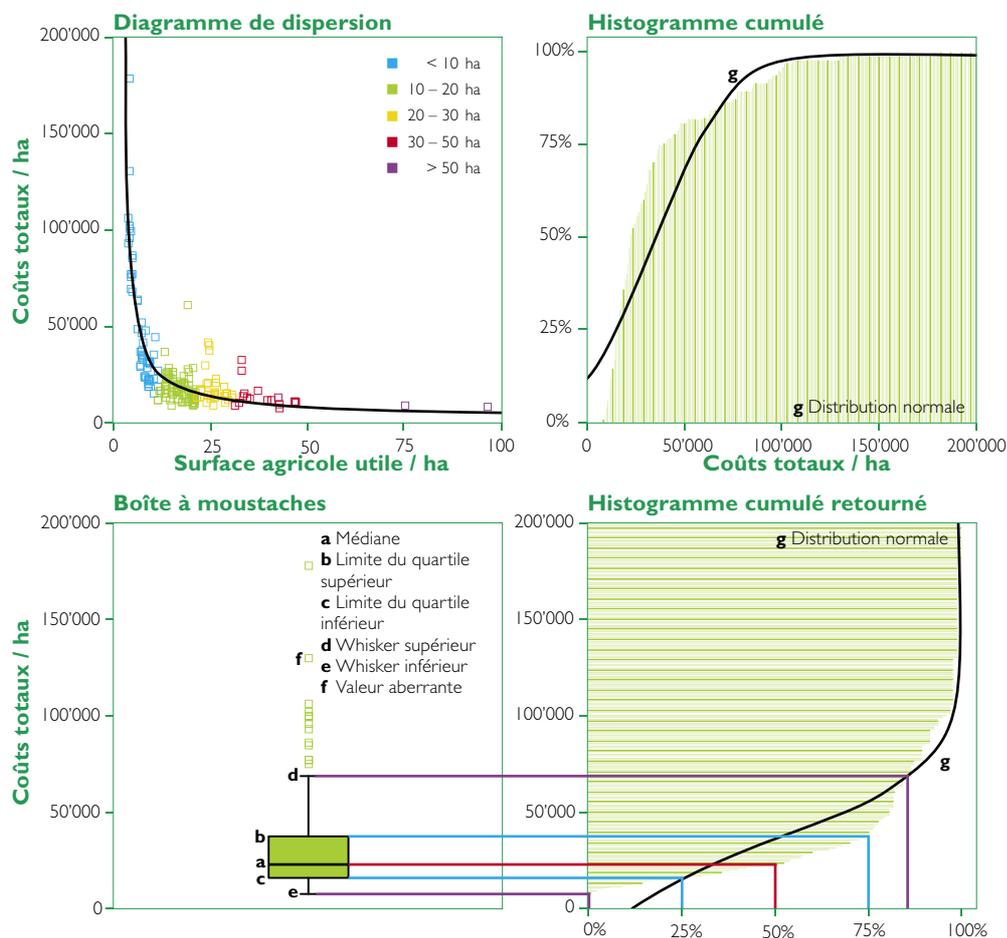
Si le langage courant est peu exigeant en matière de terminologie, il en va tout autrement du langage scientifique de la statistique. Ainsi, cette dernière connaît-elle toute une série de termes (valeur médiane, valeur moyenne, valeur du quartile) pour décrire un indicateur – les coûts de production totaux par hectare, par exemple – là où le langage courant se contentera de la moyenne. Cette seule moyenne n'est pourtant la plupart du temps pas suffisante pour permettre une description nuancée, car la réalité ne se laisse pas réduire à une seule valeur moyenne. C'est là que la statistique peut apporter son aide, en faisant intervenir des valeurs telles que la médiane et les quartiles, qui permettent de décrire la distribution d'un indicateur.

Graphiquement, on peut représenter une distribution à l'aide d'un diagramme de dispersion. On a recours pour cela à deux indicateurs (**fig. 25 en haut à g.**) Les histogrammes sont appropriés pour la présentation de la distribution d'un seul indicateur (**fig. 25 en haut à dr.**) et pour la vérification de la régularité («normalité») de la distribution. Le désavantage de ce mode de présentation, c'est qu'il ne permet pas de lire des valeurs statistiques telles que la valeur médiane et les valeurs des quartiles à partir du diagramme. Pour ce faire, on a recours à la boîte à moustaches ou boxplot (**fig. 25 en bas à g.**) En faisant appel à l'histogramme cumulé retourné (**fig. 25 en bas à dr.**), on parvient à montrer clairement le lien entre la boîte à moustaches et l'histogramme cumulé.

Le premier diagramme (diagramme de dispersion) montre les coûts d'exploitation totaux par hectare (axe vertical) en relation avec la surface agricole utile (axe horizontal). Chaque point représente une exploitation agricole. On constate sans peine à la lecture du diagramme que les coûts totaux par hectare diminuent à mesure que la surface des exploitations augmente.

Le deuxième diagramme (histogramme cumulé horizontal) montre le pourcentage cumulé (axe vertical) des exploitations pour lesquelles les coûts totaux se situent en-dessous ou au même niveau que la valeur concernée (axe horizontal). La ligne noire montre le profil que la courbe devrait afficher si les données étaient distribuées «normalement». Dans notre cas, les données ne sont visiblement pas distribuées normalement

Figure 25: Diagrammes de distribution





(elles ne suivent pas la ligne noire). Dans la réalité, c'est la plupart du temps le cas et c'est une raison importante qui conduit à procéder à des mesures statistiques supplémentaires, présentées dans le troisième diagramme de la **figure 25**.

Dans la boîte à moustaches (boxplot), on utilise les mêmes données que dans le deuxième diagramme. La ligne horizontale a constitue la valeur médiane. La médiane est la valeur au-dessus et au-dessous de laquelle on compte 50% des exploitations. Dans notre cas, la médiane (23'104.– francs) ne correspond pas à la valeur moyenne (35'387.– francs), en raison du grand nombre d'exploitations connaissant des coûts très élevés (**tab. 10**). Les lignes horizontales b et c de la boîte colorée en vert correspondent à la limite supérieure (b) et à la limite inférieure (c) de l'intervalle interquartile. En d'autres termes, 25% des exploitations sont situées au-dessus de la ligne b et 25% en-dessous de la ligne b. La boîte verte entre les lignes b et c englobe donc précisément l'intervalle interquartile, soit le 50% des exploitations moyennes. 25%

des ces exploitations dans la boîte se situent entre la médiane et la limite supérieure b de la boîte et 25% entre la même médiane et la limite inférieure c de la boîte. La différence de taille des deux moitiés de la boîte montre que les pourcentages d'exploitations ne sont pas «répartis normalement». Les deux lignes horizontales d et e marquent la fin de chacune des deux moustaches (whiskers)³⁵. Les moustaches sont représentées par les lignes verticales reliant b à d et c à e. La longueur de chaque moustache ne peut excéder une longueur et demie de boîte. Lorsque la distribution des données est normale, plus de 99% d'entre elles doivent se trouver dans les limites de la boîte et des moustaches. Or, dans notre exemple, il n'y en a que 85,5%. Comme la moustache inférieure (b à d) est nettement plus courte que la moustache supérieure (b à d), on voit clairement que les données se dispersent davantage au-dessus de la médiane qu'au dessous. Les points situés au-delà des extrémités des moustaches sont considérés comme des valeurs atypiques et marqués comme telles. Dans notre exemple, on ne trouve des valeurs atypiques qu'au dessus de

la limite de la moustache supérieure (d); elles sont signalées par des carrés verts évidés et la lettre f.

Le quatrième diagramme de la **figure 25** montre clairement le lien entre la boîte à moustaches et l'histogramme cumulé. Il s'agit d'une version «miroirisée» du deuxième diagramme, à laquelle on a fait subir une rotation de 90 degrés. La valeur interquartile, les moustaches et les valeurs atypiques trouvent leur correspondance directe dans les deux diagrammes grâce aux lignes qui les relient. La ligne g correspond à la distribution normale théorique, dans laquelle la valeur moyenne serait d'une importance égale à la valeur médiane.

Résumé

La boîte à moustaches est une possibilité simple, économe en espace, de présenter des données, notamment lorsque celles-ci ne sont pas distribuées de manière égale («normale» en jargon statistique). Dans ce cas, on choisit la médiane comme valeur de base et non pas la moyenne, car celle-ci est peu parlante lorsque l'on a affaire à des données qui ne sont pas réparties normalement. De plus, outre la médiane, la valeur interquartile (la boîte), les moustaches et les valeurs atypiques éventuelles peuvent servir à l'analyse de la distribution des données. Comparativement aux diagrammes à colonnes, qui ne montrent que la médiane ou la moyenne, la boîte à moustaches permet de procéder à une analyse nuancées des données de départ.

Tableau 10: Statistique descriptive de l'indicateur des coûts totaux par hectare

Définition / Langage courant	Description statistique	Observations	Valeur
		(en %)	(en CHF/ha)
Maximum	Maximum	100,0	178'068
Fin de la ligne supérieure / moustache supérieure	Moustache supérieure	85,5	68'728
Limite supérieure de la boîte	Limite du quartile 75%	75,0	37'433
Moyenne	Valeur moyenne	72,4	35'387
Médiane	Médiane = limite du quartile 50%	50,0	23'104
Limite inférieure de la boîte	Limite du quartile 25%	25,0	15'696
Fin de la ligne inférieure / moustache inférieure	Moustache inférieure	0,0	7'685
Minimum	Minimum	0,0	7'685
Nombre de valeurs analysées	Nombre d'observations (N=9'556)		

³⁵ Dans les figures 8 et 11, les moustaches ont été supprimées.

ANNEXE 3
POURCENTAGE DES EXPLOITATIONS (EN % AU SEIN DE LA CLASSIFICATION)
AFFICHANT UNE PRODUCTIVITÉ DES FACTEURS SUPÉRIEURE À I

Région	Type	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	1997 – 2003
Plaine	Transformation	32,31	25,71	29,16	30,32	34,52	40,51	23,05	25,77
	Cultures spéciales	22,19	18,67	24,74	26,90	12,39	18,84	21,95	20,91
	Combiné transformation	42,87	24,45	27,11	34,59	17,56	14,11	35,49	27,95
	Combiné autres	12,49	14,70	10,49	19,45	8,23	13,06	15,91	13,44
	Lait commercialisé	12,45	10,64	5,92	18,92	7,89	6,11	12,04	10,59
	Combiné lait commercialisé/ grandes cultures	19,43	18,85	16,33	27,65	16,68	13,58	22,51	19,29
	Chevaux/moutons/chèvres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,67	5,55
	Autres bovins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Combiné vaches allaitantes	15,80	24,10	21,15	16,96	15,01	11,78	14,60	16,25
	Grandes cultures	35,56	39,40	32,79	24,33	19,97	31,18	24,57	29,80
	Vaches allaitantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	22,49	20,13	18,35	24,61	13,76	15,54	21,04	19,43
	Collines	Transformation	52,66	11,76	13,20	27,18	36,78	17,13	29,42
Cultures spéciales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,23
Combiné transformation		30,74	13,22	19,13	31,31	12,78	12,50	22,77	20,26
Combiné autres		10,96	8,45	13,09	16,04	9,25	2,29	6,70	9,78
Lait commercialisé		8,44	6,58	9,04	13,11	5,78	5,39	9,07	8,21
Combiné lait commercialisé/ grandes cultures		14,17	14,53	15,09	26,61	18,05	12,42	28,19	17,84
Chevaux/moutons/chèvres		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres bovins		1,01	1,29	0,00	0,00	0,00	14,56	4,76	3,36
Combiné vaches allaitantes		0,00	0,00	16,42	20,45	0,00	0,00	24,82	10,69
Grandes cultures		36,19	0,00		67,80	0,00		35,53	43,66
Vaches allaitantes		6,19	5,03	18,11	11,77	0,00	0,00	15,63	8,20
Total		13,24	8,23	11,44	16,42	8,40	6,63	11,94	10,94



ANNEXE 3 (SUITE)
POURCENTAGE DES EXPLOITATIONS (EN % AU SEIN DE LA CLASSIFICATION)
AFFICHANT UNE PRODUCTIVITÉ DES FACTEURS SUPÉRIEURE À I

Région	Type	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	1997 – 2003
Berg	Transformation	23,41	11,66	0,00	3,68	13,58	0,00	50,82	15,46
	Cultures spéciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Combiné transformation	14,00	7,54	11,63	11,96	15,83	8,77	12,31	11,71
	Combiné autres	6,82	7,13	12,74	13,69	5,54	3,98	7,85	8,34
	Lait commercialisé	5,90	3,30	5,62	9,93	4,74	4,18	10,06	6,14
	Chevaux/moutons/chèvres	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00	4,06	0,00	1,04
	Autres bovins	2,10	1,35	2,24	4,12	1,46	1,58	3,85	2,39
	Vaches allaitantes	8,27	11,22	24,55	12,28	2,83	5,70	12,05	10,72
	Total	5,54	3,49	6,12	8,39	4,14	3,80	8,61	5,70
Total	Transformation	41,64	17,96	16,45	24,93	34,13	22,07	29,85	24,81
	Cultures spéciales	20,65	17,56	24,90	25,04	11,46	17,16	20,57	19,70
	Combiné transformation	36,25	19,24	23,16	31,45	15,81	13,08	29,08	23,94
	Combiné autres	11,47	11,99	11,53	17,87	8,30	9,07	12,44	11,83
	Lait commercialisé	8,11	5,95	7,01	12,92	5,75	5,03	10,05	7,80
	Combiné lait commercialisé/ grandes cultures	18,77	18,33	16,19	27,53	16,83	13,45	23,14	19,12
	Chevaux/moutons/chèvres	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00	3,12	2,68	1,20
	Autres bovins	1,93	1,29	1,89	3,24	1,15	3,49	3,85	2,44
	Combiné vaches allaitantes	12,79	18,54	20,33	17,53	13,37	9,79	16,60	15,28
	Grandes cultures	35,58	40,00	32,79	25,08	19,75	31,18	24,98	30,01
	Vaches allaitantes	7,16	8,01	19,11	10,32	1,52	3,06	11,32	8,38
	Total	15,38	12,51	13,25	18,10	9,73	9,83	15,07	13,42

ANNEXE 4 REMARQUES D'ORDRE MÉTHODIQUES CONCERNANT LA PARTIE C

Les comptes économiques de l'agriculture (CEA) de la Suisse et de l'Union européenne ont été harmonisés. On peut donc en comparer les résultats. Mais comme les CEA livrent presque exclusivement des données agrégées concernant les consommations intermédiaires, on ne peut en tirer aucune conclusion directe sur le niveau des prix dans ce domaine. De plus, les données de chaque pays, présentées sous forme de somme pour chaque position, doivent être converties en unités comparables. C'est cette méthode qui a été appliquée au calcul des indices des prix des biens agricoles et des consommations intermédiaires agricoles de la **figure 15** et des **figures 16 à 24**. Vous trouverez ci-dessous quelques indications supplémentaires concernant les calculs.

Nous avons sélectionné comme unités de base celles qui correspondent le mieux à l'utilisation habituelle des positions de consommations intermédiaires. C'est ainsi que nous avons jeté notre dévolu sur la surface des grandes cultures et des cultures pérennes pour exprimer les trois positions (semences et plants, engrais et amendements, produits de traitement des plantes et antiparasitaires) concernant les charges matérielles en production végétale.

Pour les deux positions relatives aux charges matérielles de la production animale (achats de concentrés; vétérinaire et médicaments vétérinaires), l'unité adéquate est le troupeau, exprimé en unités de gros bétail. Les surfaces de grandes cultures et de cultures pérennes, tout comme les effectifs en unités de gros bétail sont fournis par le recensement des structures des exploitations, qui est effectué chaque année en Suisse et une fois au moins tous les trois ans dans l'UE.

S'agissant des positions relatives aux charges structurelles (énergie; petit outillage et entretien des machines et appareils; entretien des bâtiments et des installations), il n'existe pas d'unité générale. Toutefois, comme la plupart des postes de frais considérés sont déterminés par l'intensité de la production, nous avons utilisé comme diviseur la somme de l'énergie alimentaire produite dans chaque pays. Cette somme a été calculée à partir du bilan alimentaire publié chaque année par la FAO. La production nationale d'énergie alimentaire est établie à partir de la consommation de chaque aliment par habitant, du chiffre de la population et de la part totale de la production indigène dans la consommation nationale (**tab. 11**).

Comme les comptabilités nationales ne publient pas de comptes sectoriels, il n'existe pas d'indices des prix des biens agricoles et des consommations intermédiaires. Le niveau des prix de la production agricole et des consommations intermédiaires est donc

Tableau 11: Chiffres clés d'un certain nombre de pays

	Population	Surface agricole utile	Terres ouvertes et cultures pérennes	Effectifs du bétail	Consommation alimentaire	Production alimentaire indigène	Production alimentaire
	Mio. de personnes	Mio. ha	Mio. ha	Mio. d'unités	KJ ^a /jour/personne	KJ ^a /jour/personne	l'000 TJ ^b
Belgique	10,3	1,4	0,8	3,8	14'995	15'113	52,9
Allemagne	82,4	16,9	12	18,5	14'627	14'631	430
Espagne	41	24,8	16,6	13,9	14'104	13'431	193,9
France	59,9	27,8	19,4	23,1	15'288	20'230	440,1
Italie	57,5	13,1	9,8	10	15'359	12'054	240,2
Pays-Bas	16,1	2	11,6	5,8	14'067	14'096	77,2
Autriche	8,1	3,2	1,4	2,5	15'368	14'912	45,9
Pologne	38,6	14,4	11,3	11,2	14'117	13'920	201,5
Grande-Bretagne	59,3	16,2	6,3	14	14'276	11'083	228,6
Suisse	7,5	1,1	0,4	1,3	14'753	9'330	23,8

^a Kilojoules ^b Terajoules

Sources: Eurostat, FAO, calculs: Division de la statistique de l'USP



établi via une procédure méthodique: pour chacun des 10 pays considérés, les CEA sont divisés par la somme des calories alimentaires produites; ces deux données sont également divisées par la surface agricole utile et l'intensité de l'exploitation (exprimée en mégajoules par hectare de surface agricole utile). A partir des valeurs obtenues pour les 10 pays, on calcule une moyenne qui sert d'indice de référence. Pour permettre une comparaison directe, l'indice des prix de la consommation individuelle et l'indice des prix de l'alimentation sont convertis sur la base de l'indice des prix Eurostat moyen pour les 10 pays considérés.

ANNEXE 5 IMPORTATIONS D'ENGRAIS

Produit	2000	2001	2002	2003	2004
Volume des importations, en l'000 tonnes					
Engrais azotés					
Nitrate	79	88	76	80	86
Sulfate d'ammonium	9	12	12	9	9
autres	47	48	41	37	40
Engrais phosphorés	12	14	12	13	15
Engrais potassiques	93	115	138	151	198
Engrais composés	95	90	101	93	91
Total	336	367	380	383	439
Engrais composés (%)	28,3	24,5	26,6	24,2	20,9
Valeur d'importation, franco frontière, non dédouané, en l'000.– francs					
Engrais azotés					
Nitrate	18'236	21'984	17'326	18'703	21'037
Sulfate d'ammonium	1'436	2'346	1'967	1'385	1'535
autres	14'288	14'924	13'989	14'674	16'454
Engrais phosphorés	5'491	3'658	3'572	3'546	3'976
Engrais potassiques	10'618	11'313	13'725	14'368	17'832
Engrais composés	31'064	31'753	33'384	33'926	35'213
Total	81'133	85'978	83'963	86'602	96'047

Source: données de la Direction générale des douanes



ANNEXE 6 CONCENTRÉS DISPONIBLES, EN 1'000 TONNES

Genre de fourrage	2000	2001	2002	2003	2004 provisoire
en 1'000 tonnes					
Production indigène au sens étroit					
Céréales fourragères	745,6	690,4	730,0	633,4	740,0
Sous-produits alimentaires	141,3	132,0	155,6	161,7	160,0
Autres	91,6	43,9	41,8	40,1	40,0
Sous-produits des importations de denrées alimentaires	169,0	105,7	109,5	111,0	105,0
Importation					
Céréales fourragères	228,8	151,0	247,9	299,1	240,0
Tourteaux, oléagineux	135,7	239,3	254,6	254,1	250,0
Autres	147,5	175,9	195,2	179,7	140,0
Total	1659,5	1538,2	1734,6	1679,7	1675,0

Source: Enquêtes statistiques et estimations sur l'agriculture et l'alimentation, USP, Brugg

ANNEXE 7 CONSOMMATION DE CARBURANTS ET DE LUBRIFIANTS PAR L'AGRICULTURE SUISSE, EN 1'000 HECTOLITRES

Produit	2000	2001	2002	2003	2004 provisoire
Carburant diesel	1'533	1'563	1'604	1'586	1600
Essence	367	358	368	364	360
Lubrifiants	15	16	16	16	16

Source: données de la Direction générale des douanes





ANNEXE 8 STRUCTURE DU MARCHÉ DES MACHINES AGRICOLES

Type de machine	Marques (min.)	dont marques CH	Importateurs / représentations générales	dont disposant d'un réseau de vente CH national
Tracteurs	20	1	11	6
Faucheuses à deux essieux, tracteurs réversibles	8	3	7	3
Transporteurs	4	2	4	3
Motofaucheuse monoaxe	12	2	12	4
Moissonneuse-batteuse	9	–	7	6
Hacheuse automotrice	4	–	4	4
Remorques / bennes basculantes	18	4	1	3
Charrues	8	–	7	6
Herses	21	1	14	10
Chisels	14	1	10	8
Semoirs	20	–	15	12
Semoirs à engrais	11	–	8	5
Citernes à pression et à pompe	21	5	20	6
Epanduses à fumier	20	4	18	5
Pulvérisateurs	12	1	11	4
Faucheuses, conditionneuses	20	2	16	10
Pirouettes, andaineuses	15	–	13	9
Autochargeuses	11	2	9	5
Presses	15	–	12	8
Hacheuses à maïs portées	7	–	7	4
Récolteuses totales de pommes de terre	5	1	4	4
Récolteuses totales de betteraves	6	–	5	2

Source: Relevés de la Division de la statistique de l'USP



Impressum

70

COLLABORATION AU RAPPORT DE SITUATION

Editeur / Diffusion

Union suisse des paysans
Laurstrasse 10
5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11
Téléfax 056 441 53 48
www.sbv-usp.ch
info@sbv-usp.ch

Direction du projet

Département économie et politique

Coordination du projet

Marco Baltensweiler

Collaboration

Christophe Eggenschwiler
Daniel Erdin
Silvano Giuliani
Robert Grüter
Thomas Jäggi
Christoph Rotzer
Martin Rufer
Hans Rüssli
Josef Wüest

Conception graphique

MACH AG Communications, 5400 Baden
Téléphone 056 221 03 85
www.machbaden.ch

Mise en page

Nejna Gothuey

Traduction

Trait d'Union, 3000 Berne 6
Téléphone 031 359 52 22

Correcteur

Korrektorat Wort & Schrift, 5400 Baden
Téléphone 056 221 77 53

Imprimerie

Vogt-Schild/Habegger Medien AG
4501 Solothurn
Téléphone 032 624 71 11
www.vshdruck.ch

Photographies

Agroscope FAW, Wädenswil
Agroscope Liefeld-Posieux, Posieux
BauernZeitung Zentralschweiz und Aargau, Sursee
BauernZeitung, Bern
Benildis Bentolila, Thürnen
diegrüne, Bern
Helen Zesiger, Walperswil
Lando, Birsfelden
Landwirtschaftliche Beratungszentrale, Lindau
Mario Tosato, Frauenfeld
Martin Abderhalden, Niederhelfenschwil
Schweizerischer Obstverband, Zug
Schweizerischer Verband für Landtechnik, Riniken
Swiss No-till, Ligerz

Prix

CHF 20.– par exemplaire
CHF 15.– dès 10 exemplaires
Prix excl.TVA (2,4%) et frais d'envoi

